

# 8 Résultats, diplômes, insertion

8.1	Les compétences de base en fin d'école et en fin de collège	218
8.2	Le second degré : accès au niveau V de formation	220
8.3	Le second degré : accès au niveau du baccalauréat	222
8.4	Le diplôme national du brevet	224
8.5	La réussite au diplôme national du brevet par sexe, âge, catégorie sociale	226
8.6	Le baccalauréat : nombre de bacheliers par série	228
8.7	La réussite au baccalauréat par sexe, âge, catégorie sociale	230
8.8	La réussite au baccalauréat par série	232
8.9	La proportion de bacheliers dans une génération	234
8.10	Les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel du second degré	236
8.11	La réussite au CAP et au BEP par sexe et par âge	238
8.12	Les diplômes de BTS : présentation générale	240
8.13	Les diplômes de BTS par spécialité	242
8.14	Les diplômes de DUT	244
8.15	La réussite en IUT	246
8.16	Les diplômes universitaires	248
8.17	Les diplômes universitaires : évolution	250
8.18	La réussite en troisième année de cursus licence	252
8.19	Les diplômes d'ingénieurs et de commerce	254
8.20	Le niveau d'études à la sortie du système éducatif	256
8.21	L'emploi à la sortie du lycée aux 1 <sup>er</sup> février 2007 et 2008	258
8.22	L'emploi des sortants d'apprentissage au 1 <sup>er</sup> février 2008	260
8.23	La situation professionnelle quelques années après la fin de la formation initiale	262
8.24	La validation des acquis de l'expérience (enseignement professionnel et technologique) : évolution	264
8.25	La validation des acquis professionnels et de l'expérience (enseignement supérieur)	266
8.26	Les diplômés à l'issue de la formation continue dans l'enseignement supérieur	268
8.27	L'évaluation bilan des compétences en mathématiques en fin d'école	270
8.28	L'évaluation bilan des compétences en mathématiques en fin de collège	272
8.29	Les objectifs européens de Lisbonne	274

## Présentation

En 2008, pour la deuxième année consécutive, l'acquisition par les élèves des compétences de base a été mesurée en français et en mathématiques, en fin d'école et en fin de collège. La définition des compétences de base a été élaborée en référence aux programmes, dans la perspective du socle commun de connaissances et de compétences. Un ensemble d'épreuves, sous forme de QCM (questions à choix multiple), a été mis au point et expérimenté par des groupes d'experts de chaque discipline associés aux experts en évaluation de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Les compétences retenues ne comprennent pas celles liées à l'expression orale et à l'expression écrite.

Après analyse des résultats de l'expérimentation, un niveau d'exigence a été fixé, seuil à partir duquel on peut considérer que les élèves maîtrisent les compétences de base.

En fin de CM2, 88 % des élèves maîtrisent les compétences de base en français et 90,8 % des élèves maîtrisent les compétences de base en mathématiques [1]. En fin de troisième, 81,1 % des élèves maîtrisent les compétences de base en français et 89,9 % des élèves maîtrisent les compétences de base en mathématiques [2].

En français, à l'école, les filles sont plus nombreuses à maîtriser les compétences de base que les garçons (85,2 % des garçons contre 91 % des filles). La différence est plus marquée au collège qu'à l'école (76,4 % des garçons contre 86 % des filles). En mathématiques, la proportion d'élèves qui maîtrisent les compétences de base est comparable chez les filles et chez les garçons, en CM2 (90,8 % des garçons contre 90,9 % des filles) et en troisième (90,7 % des garçons contre 89,1 % des filles).

Les élèves en retard en fin de CM2 représentent 14 % des élèves de l'échantillon. En troisième, ce sont 33 % des élèves qui ont au moins une année de retard. Que ce soit en fin d'école ou en fin de collège, la proportion d'élèves qui maîtrisent les compétences de base, en français ou en mathématiques, est nettement moins élevée parmi les élèves en retard que parmi les élèves "à l'heure".

Si l'on tient compte des marges d'incertitude inhérentes à ce type d'enquêtes procédant par échantillonnage, aucune différence significative n'apparaît entre les résultats de 2007 et ceux de 2008.

**Source :** Évaluations en français et en mathématiques des élèves de CM2 et de troisième, mars 2008. DEPP.

## → Pour en savoir plus

### Publications

– Note d'Information, 08.37.

## Définitions

■ **Échantillons.** En mars 2008, des échantillons représentatifs d'environ 8 000 élèves de CM2 et 8 000 élèves de troisième ont passé des épreuves d'une heure de français et d'une heure de mathématiques. Les indicateurs sont présentés avec leur intervalle de confiance à 95 %, indiquant la marge d'incertitude liée à l'échantillonnage.

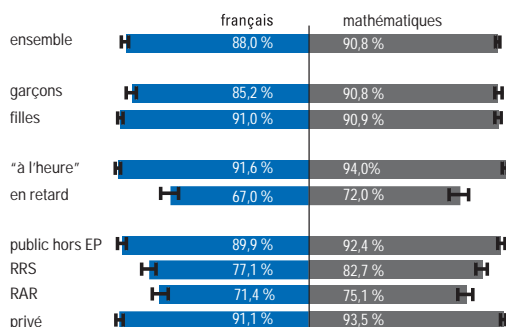
■ **Épreuves.** Les épreuves diffèrent d'un niveau à l'autre et les niveaux d'exigence retenus sont spécifiques à chaque discipline et à chaque niveau scolaire. C'est pourquoi il n'est pas possible de comparer directement les résultats entre eux. De même, il ne serait pas légitime de comparer ces résultats avec ceux d'autres évaluations sans tenir compte des exigences de ces diverses évaluations. Par exemple, les tests de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) reposent sur une conception moins exigeante de la compréhension de textes que celle retenue ici en fin de troisième.

■ **Champ.** Élèves de CM2 et de troisième scolarisés en France métropolitaine et dans les DOM en mars 2008.

## [1] Proportion d'élèves de CM2 qui maîtrisent les compétences de base en français et en mathématiques (mars 2008) (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

En français, environ 88 % élèves de CM2 sont capables :	
<b>Lecture</b>	de chercher des informations en se référant à l'organisation d'un dictionnaire ; de comprendre globalement un texte littéraire ou documentaire court et d'y prélever des informations ponctuelles explicites
<b>Maîtrise des outils de la langue</b>	de maîtriser partiellement l'automatisation de la correspondance grapho-phonologique ; d'identifier les principaux temps de l'indicatif pour les verbes les plus fréquents ; de reconnaître les règles les plus simples d'orthographe lexicale et grammaticales

En mathématiques, environ 91 % élèves de CM2 sont capables :	
<b>Exploitation de données numériques</b>	de prélever une information dans un tableau ; de résoudre des problèmes simples relevant de l'addition et de la soustraction
<b>Connaissance des nombres et calcul</b>	de passer d'une écriture en lettres à une écriture en chiffres (ou le contraire) et de comparer, d'additionner et de soustraire des nombres entiers naturels ; de reconnaître le double ou la moitié d'un nombre entier "familier" ; de passer d'une écriture en lettres à une écriture sous forme fractionnaire (ou le contraire) de fractions simples
<b>Espace et géométrie</b>	de reconnaître visuellement un triangle, un triangle rectangle, un rectangle, un carré ; de reconnaître par une représentation en perspective un cube ou un parallépipède rectangle
<b>Grandeurs et mesures</b>	de mesurer la longueur d'un segment ; d'utiliser les unités de mesure des durées (sans calculs)

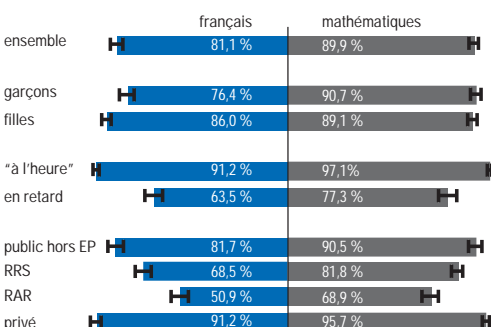


Lecture : 90,8 % des élèves de CM2 maîtrisent les compétences de base en mathématiques. L'intervalle de confiance de cet indicateur est  $\pm 1,3$  %.

## [2] Proportion d'élèves de troisième qui maîtrisent les compétences de base en français et en mathématiques (mars 2008) (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

En français, environ 81 % élèves de troisième sont capables :	
<b>Compréhension des textes</b>	de reconnaître un texte explicatif ; de distinguer les principaux genres de textes ; de prélever des informations explicites ; de faire des inférences simples et de donner une interprétation d'un texte sans difficulté de compréhension, à partir d'éléments simples
<b>Maîtrise des outils de la langue</b>	d'identifier les structures syntaxiques fondamentales ; d'analyser les principales formes verbales ; de faire un emploi pertinent du vocabulaire courant ; de repérer différents niveaux de langue ; de reconnaître les règles d'orthographe et de ponctuation d'usage courant

En mathématiques, environ 90 % élèves de troisième sont capables :	
<b>Organisation et gestion de données, fonctions</b>	d'utiliser une représentation graphique dans des cas simples (lecture des coordonnées d'un point, lien avec un tableau numérique dans une situation de proportionnalité, détermination des données d'une série statistique) ; de calculer la moyenne d'une série statistique ; de traiter des problèmes simples de pourcentages
<b>Nombres et calculs</b>	de comparer des nombres décimaux relatifs écrits sous forme décimale ; d'utiliser les opérations élémentaires dans une situation concrète
<b>Grandeurs et mesures</b>	d'effectuer pour des grandeurs (durée, longueur, contenance) un changement d'unités de mesure (h min en min, km en m, L en cl) ; de calculer le périmètre d'un triangle dont les longueurs des côtés sont données ; de calculer l'aire d'un carré, d'un rectangle dont les longueurs des côtés sont données dans la même unité
<b>Géométrie</b>	d'identifier des figures simples à partir d'une figure codée et d'en utiliser les éléments caractéristiques (triangle équilatéral, cercle, rectangle) ; d'écrire et d'utiliser le théorème de Thalès dans un cas simple ; de reconnaître un patron de cube ou de parallépipède rectangle



Lecture : 81,1 % des élèves de troisième maîtrisent les compétences de base en français. L'intervalle de confiance de cet indicateur est  $\pm 2,6$  %.

## Présentation

Aujourd'hui, la grande majorité des jeunes accèdent au niveau V de formation, c'est-à-dire atteignent au moins une seconde générale et technologique ou une année terminale de formation au CAP, au BEP ou à un diplôme professionnel équivalent.

Pour les générations nées entre 1976 et 1983, le taux d'accès par les formations sous statut scolaire offertes par le ministère de l'Éducation nationale (MEN) a légèrement diminué avant de se stabiliser aux alentours de 78 % (taux d'accès longitudinal) [1]. Pour les générations les plus récentes, nées après 1988, on ne dispose encore que d'informations partielles, l'accès au niveau V pouvant intervenir jusqu'à 20 ans. Après un pic à près de 80 % pour la génération 1988, le taux d'accès aurait diminué d'un point pour la génération 1989, puis de 0,4 point pour la génération 1990. En 2008, l'indicateur conjoncturel d'évolution (taux d'accès transversal) augmente légèrement. Il atteint 80,9 % dans les seules formations du ministère de l'Éducation nationale : 57,4 % d'accès en seconde générale et technologique, 23,5 % d'accès par la voie professionnelle.

Par ailleurs, les accédants tendent à être plus jeunes d'année en année ; ceci résulte du fait qu'ils ont probablement de moins en moins connu le redoublement durant leur cursus scolaire. Ces effets de calendrier expliquent en grande partie la différence entre taux d'accès transversal et taux d'accès longitudinal.

Tous ces chiffres ne concernent que les seuls accès par les formations sous statut scolaire offertes par le ministère de l'Éducation nationale (MEN). Les autres voies de formation, par apprentissage ou sous tutelle du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, jouent également un rôle non négligeable dans l'accès au niveau V [2]. Depuis 1996, elles contribuent à hauteur de 12 à 13 points. Le taux d'accès (selon l'indicateur transversal) toutes formations confondues, s'établit à 93,1 % en 2007 et devrait légèrement progresser en 2008 (94,3 %), selon les estimations provisoires concernant l'apprentissage.

Les filles utilisent davantage la filière générale que les garçons : l'écart s'élève à 13 points [3]. Dans la filière professionnelle, elles sont un peu moins présentes que les garçons dans les formations scolaires du MEN (3 points d'écart) et sensiblement moins si on considère toutes les voies de formation (11 points d'écart). Au total, les taux d'accès par sexe sont assez proches, à l'avantage des filles (95,3 % et 93,3 %).

### Sources

- Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.
- Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA).
- Système d'information SAFRAN du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (MAAP).

## Définitions

■ **Niveau V de formation.** Il est atteint par l'inscription constatée en seconde générale et technologique ou en année terminale de formation au BEP, au CAP ou à un diplôme professionnel équivalent.

■ **Voies de formation.** Outre le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche offre aussi des formations de type scolaire de niveau V. L'accès à ce niveau de formation est également possible par l'apprentissage.

■ **Taux d'accès.** Il rapporte les entrées dans les classes mentionnées ci-dessus à l'effectif des générations concernées. L'accès au niveau V intervient en fait de 13 à 20 ans, selon les jeunes, si bien que l'on doit distinguer des taux élémentaires d'accès par âge : celui, par exemple, de la génération 1983 au moment de la rentrée 1999, à 16 ans. L'éventail est plus large encore en tenant compte des parcours plus longs ou moins linéaires de la filière professionnelle.

■ **Taux d'accès d'une génération.** Pour les jeunes nés une année donnée, on somme les taux d'accès au niveau V enregistrés au cours des rentrées scolaires successives (analyse longitudinale).

■ **Taux d'accès annuel.** Pour une rentrée scolaire donnée, on somme les taux d'accès propres à chacune des générations concernées, accédant cette année-là au niveau V à des âges différents (analyse transversale).

## Le second degré : accès au niveau V de formation

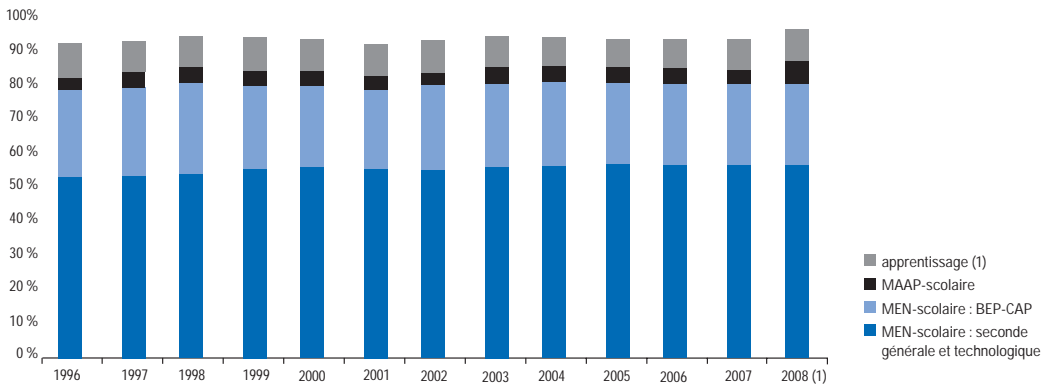
### [1] Calendrier d'accès (MEN scolaire) au niveau V de formation par génération (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Génération	Rentrées scolaires														Total (1) (MEN-scolaire)		
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008			
1975	0,4																
1976	1,6	0,3															
1977	7,7	1,5	0,3														
1978	14,4	7,2	1,3	0,3													
1979	15,5	14,3	6,8	1,3	0,1												
1980	37,9	15,2	14,5	6,7	1,0	0,1											
1981	2,5	37,9	15,3	14,7	6,4	0,8	0,1										
1982	0,0	2,5	38,6	15,7	14,7	5,8	0,6	0,1									78,1
1983		0,0	2,7	39,8	15,1	14,6	5,1	0,5	0,1								78,0
1984			0,0	2,7	40,2	15,1	14,2	4,9	0,5	0,2							78,0
1985				0,1	2,8	41,7	14,5	14,6	4,6	0,4	0,2						78,9
1986					0,1	2,8	42,0	14,6	14,9	4,2	0,5	0,2					79,3
1987						0,1	2,6	42,6	14,5	14,7	4,0	0,4	0,1				79,0
1988							0,1	2,6	43,7	14,6	14,6	3,7	0,4	0,1			79,8
1989								0,1	2,5	43,7	14,6	14,1	3,4	0,3			78,8
1990									0,1	2,5	44,1	14,5	13,7	3,1			78,4
1991										0,1	2,6	44,5	14,6	13,5			
1992											0,1	2,7	44,9	14,8			
1993												0,1	2,8	46,1			
1994													0,1	2,9			
1995														0,1			
<b>Taux d'accès (MEN scolaire)</b>	<b>79,9</b>	<b>79,0</b>	<b>79,5</b>	<b>81,1</b>	<b>80,4</b>	<b>80,9</b>	<b>79,2</b>	<b>80,0</b>	<b>80,8</b>	<b>80,5</b>	<b>80,5</b>	<b>80,0</b>	<b>80,1</b>	<b>80,9</b>			
<b>Taux d'accès (toutes formations)</b>		<b>91,3</b>	<b>92,4</b>	<b>93,9</b>	<b>93,3</b>	<b>93,1</b>	<b>91,9</b>	<b>92,8</b>	<b>93,7</b>	<b>93,4</b>	<b>92,9</b>	<b>92,9</b>	<b>93,1</b>	<b>94,3 (2)</b>			

(1) Prévisions intégrant les informations partielles observées pour les générations 1987 et 1988.

(2) Chiffre basé sur une estimation provisoire concernant la formation par apprentissage.

### [2] Évolution du taux d'accès au niveau V de formation par voie d'accès (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)



(1) Chiffre basé sur une estimation provisoire concernant la formation par apprentissage en 2008.

### [3] Taux d'accès au niveau V de formation par type et par sexe en 2008-2009 (%) (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Types de formation	Ministère de l'Éducation nationale			Ensemble des voies de formation		
	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble
Générale et technologique	64,0%	51,1%	57,4%	64,8%	52,1%	58,3%
Professionnelle	22,1%	24,8%	23,5%	30,5% (1)	41,2% (1)	36,0% (1)
Ensemble	86,1%	75,9%	80,9%	95,3% (1)	93,3% (1)	94,3% (1)

(1) Chiffre basé sur une estimation provisoire concernant la formation par apprentissage.

## Présentation

L'évolution du taux d'accès annuel au niveau du baccalauréat par les formations sous statut scolaire assurées par le ministère de l'Éducation nationale est marquée par trois grandes phases [1]. Jusqu'au milieu des années quatre-vingts, l'accès progresse lentement, à un rythme qui tend à se ralentir : 10 % à la fin des années cinquante, 30 % au milieu des années soixante-dix, autour de 35 % au début des années quatre-vingts. À partir de 1984, l'accès augmente fortement, avec la création du baccalauréat professionnel, mais aussi avec l'afflux de jeunes de plus en plus nombreux en terminale générale. Ce dernier mouvement s'arrête en 1994. Depuis cette date, le taux d'accès annuel fluctue aux alentours de 63 %. À la rentrée 2008, le taux d'accès au niveau du baccalauréat par les formations sous statut scolaire assurées par le ministère de l'Éducation nationale a augmenté d'un point et atteint 64,5 % (36 % pour la filière générale, 18 % pour la filière technologique et 11 % pour la filière professionnelle) [2]. Il reste cependant en dessous de celui de la rentrée 1994 (67,7 %). La prise en compte des autres voies (ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, et apprentissage) porte le taux à 71,7 %, soit 0,5 point au-dessus de celui observé en 1994 (71,2 %).

Le rajeunissement des accédants se poursuit ; il traduit une moindre pratique du redoublement dans l'ensemble du cursus scolaire. Ces effets de calendrier expliquent en grande partie la différence entre taux d'accès annuel et taux d'accès d'une génération (voir rubrique "Définitions").

Le taux d'accès des filles s'établit à 70,6 %, contre 58,6 % pour les garçons pour les formations sous statut scolaire assurées par le ministère de l'Éducation nationale [3]. Cet écart provient bien plus des séries générales (11,9 points) que des séries technologiques (2,1 points). Les voies de formation professionnelles autres que celles sous statut scolaire du ministère de l'Éducation nationale sont nettement plus suivies par les hommes que par les femmes. Pour l'ensemble des voies, les filles accèdent en moyenne plus jeunes que les garçons au niveau du baccalauréat.

## Définitions

■ **Taux d'accès au niveau du baccalauréat (niveau IV de formation).** Il rapporte les entrées en classes de terminale générale, technologique ou professionnelle à l'effectif des générations concernées. Sont également pris en compte les entrants en année finale de formation de niveau baccalauréat, telle le brevet professionnel.

L'accès au niveau du baccalauréat peut intervenir de 16 à 21 ans, selon les jeunes, si bien que l'on doit distinguer des taux élémentaires d'accès par âge : celui, par exemple, de la génération 1977 au moment de la rentrée 1995, à 18 ans. L'éventail est plus large encore en tenant compte des parcours plus longs ou moins linéaires de la filière professionnelle.

■ **Voies de formation.** Outre le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche offre aussi des formations de type scolaire de niveau IV. L'accès à ce niveau de formation est également possible par l'apprentissage.

■ **Génération.** La première colonne du tableau [2] donne l'année de naissance de la génération et, en dessous, entre parenthèses, le nombre de personnes dans cette génération à la première rentrée où la génération intervient de manière perceptible (lorsque elle atteint 16 ans).

■ **Taux d'accès d'une génération.** Pour les enfants nés une année donnée, on somme les taux d'accès au niveau IV enregistrés au cours de rentrées scolaires successives (*analyse longitudinale*).

■ **Taux d'accès annuel.** Pour une rentrée scolaire donnée, on somme les taux d'accès propres à chacune des générations concernées, accédant cette année-là au niveau IV à des âges différents (*analyse transversale*).

### Sources

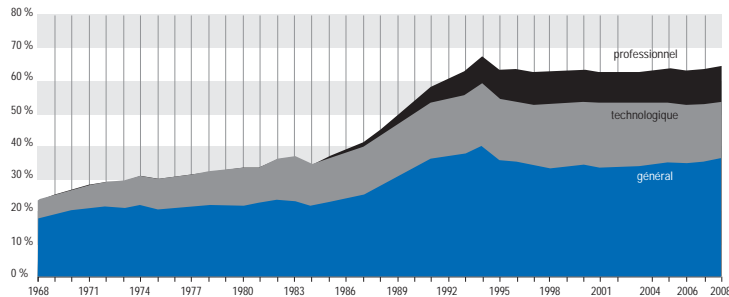
- Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.
- Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA).
- Système d'information SAFRAN du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

# Le second degré : accès au niveau du baccalauréat

## [1] Évolution des taux annuels d'accès au niveau du baccalauréat

(France métropolitaine jusqu'en 1994, France métropolitaine + DOM depuis 1995, Public + Privé)

Formations sous statut scolaire assurées par le MEN



## [2] Calendrier d'accès au niveau du baccalauréat (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Génération (effectifs à 16 ans)	1997 1998	1998 1999	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	Total entrants MEN-scolaire
<b>1976</b> entrants	15 200												
760 600 %	2,0												
<b>1977</b> entrants	36 700	14 200											
782 479 %	4,7	1,8											
<b>1978</b> entrants	79 300	33 800	12 000										
776 794 %	10,3	4,4	1,6										
<b>1979</b> entrants	139 600	81 800	32 000	11 100									492 900 (1)
796 897 %	17,5	10,3	4,1	1,4									61,9
<b>1980</b> entrants	222 200	148 600	84 100	31 600	10 400								512 800
839 985 %	26,4	17,7	10,0	3,8	1,2								61,1
<b>1981</b> entrants	15 800	224 400	150 500	81 100	30 100	9 800							511 700
838 362 %	1,9	26,8	17,9	9,7	3,6	1,2							61,0
<b>1982</b> entrants		16 300	226 700	146 600	78 700	27 600	9 500						505 500
826 576 %		2,0	27,4	17,7	9,5	3,3	1,1						61,0
<b>1983</b> entrants			16 600	223 000	135 400	72 600	25 300	8 200					481 000
781 217 %			2,1	28,5	17,3	9,3	3,2	1,0					61,4
<b>1984</b> entrants				17 300	229 000	139 300	72 200	24 800	8 000				490 600
797 148 %				2,2	28,7	17,4	9,0	3,1	1,0				61,5
<b>1985</b> entrants					18 400	235 000	143 400	72 500	24 400	7 700			501 400
804 865 %					2,3	29,2	17,8	9,0	3,0	1,0			62,2
<b>1986</b> entrants						18 400	241 400	145 000	73 600	23 200	7 200		508 800
815 722 %						2,3	29,5	17,7	8,9	2,8	0,9		62,1
<b>1987</b> entrants							17 600	247 000	143 600	70 400	21 500	7 200	507 300
808 141 %							2,2	30,5	17,6	8,6	2,6	0,9	62,4
<b>1988</b> entrants								17 500	251 600	142 800	68 700	20 900	508 700 (2)
809 431 %								2,2	31,2	17,4	8,4	2,6	62,6 (2)
<b>1989</b> entrants									17 200	256 400	142 000	66 200	509 900 (2)
814 323 %									2,1	31,3	17,3	8,1	62,2 (2)
<b>1990</b> entrants										17 400	260 700	141 400	
811 106 %										2,1	32,1	17,4	
<b>1991</b> entrants											17 800,0	267 700	
803 515 %											2,2	33,3	
<b>1992</b> entrants												18 200,0	
788 085 %												2,3	
<b>MEN scolaire (3)</b>													
Total entrants	508 600	519 100	521 900	510 800	502 100	502 700	509 200	514 900	518 500	517 900	517 900	521 600	
Taux d'accès	62,9	63,0	63,2	63,2	62,6	62,7	62,9	63,5	63,8	63,2	63,5	64,5	
Taux d'accès % (5)	68,3	69,1	69,4	69,6	68,9	68,9	69,1	69,7	70,2	70,2	70,4	71,7 (4)	

(1) Total, compte tenu des jeunes de la génération qui ont accédé au niveau du bac avant la rentrée 1996. (2) Total estimé, compte tenu des jeunes de la génération susceptibles d'accéder au niveau du bac lors des prochaines rentrées. (3) Total, compte tenu des élèves nés avant 1976. (4) Chiffre basé sur une estimation provisoire concernant la formation en apprentissage. (5) Toutes formations.

## [3] Taux d'accès au niveau du baccalauréat par type de formation et par sexe en 2008-2009

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Types de diplôme préparé	Ministère de l'Éducation nationale			Ensemble des voies de formation		
	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble
Général	42,3%	30,4%	36,2%	42,5%	30,5%	36,4%
Technologique	18,6%	16,5%	17,5%	19,2%	17,4%	18,3%
Professionnel	9,8%	11,7%	10,8%	15,0% (1)	18,8% (1)	17,0% (1)
Ensemble	70,6%	58,6%	64,5%	76,8% (1)	66,8% (1)	71,7% (1)

(1) Données basées sur une estimation provisoire concernant la formation en apprentissage.

## Présentation

Toutes séries confondues, 737 600 candidats se sont présentés à la session 2009 de l'examen du diplôme national du brevet (DNB) en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer ; parmi eux, 609 400 ont été admis [1]. Le taux de réussite global s'établit ainsi à 82,6 %, en légère augmentation par rapport à la session 2008 (+ 0,5 point). Pour la troisième année consécutive, la barre des 80 % a été franchie.

La série collège, très largement majoritaire, représente 90 % des élèves présentés, la série technologique 5 % et la série professionnelle 5 %.

Le taux de succès diffère selon les séries : la série collège enregistre toujours le taux le plus élevé (83,6 %), devant la série technologique (82,0 %) et la série professionnelle (67,8%). Par rapport à la session 2008, les résultats de la série collège gagnent 0,5 point, et ceux de la série technologique 2,8 points. En revanche, le taux de réussite de la série professionnelle perd encore quelques points (- 1,5), ce qui fait près de 6 points de moins en l'espace de deux sessions. Les écarts entre les séries continuent de s'accroître, passant ainsi de 13,8 à 15,8 points.

Parmi les inscrits, les filles sont un peu plus nombreuses que les garçons dans la série collège (50,9 %), tandis que les garçons sont davantage représentés dans la série professionnelle (56,3 %) et surtout technologique (61,7 %). Dans la série collège, 86,8 % des filles et 80,2 % des garçons ont obtenu leur brevet lors de la session 2009. Cet écart en faveur des filles est visible également dans la série technologique (3,6 points). Pour l'ensemble des séries, l'écart est de 6,4 points, en stabilité par rapport à l'an passé (6,3).

Les résultats académiques restent également hétérogènes, et des écarts importants persistent, voire augmentent, lors de cette session : toutes séries confondues, le taux de réussite varie de 62,8 % dans l'académie de Guadeloupe à 88,3 % pour celle de Rennes [2].

Dans le cadre de la maîtrise du socle commun, deux compétences nécessaires à l'obtention du DNB ont été évaluées à la session 2009 : 93,8 % des candidats présents ont obtenu le Brevet informatique et internet (B2i), taux qui passe de 85,3 % pour la Guyane à 99,7 % en Corse ; 90,4 % des candidats présents ont validé le niveau A2 de certification en langue étrangère, taux qui varie de 77,7 % en Guyane à 97,1 % pour l'académie de Rennes. Dans les DOM, la série collège est la plus représentée avec 92,2% des présentés. Les résultats des séries collège et technologique restent inférieurs à ceux observés en métropole, contrairement au taux de réussite de la série professionnelle. Ceux des séries collège et professionnelle, en hausse, sont respectivement de 75 % et 72 %, alors que le taux de la série technologique, en baisse, est égal à 54,9 %. Les résultats varient également selon les académies d'outre-mer ; ainsi, toutes séries confondues, le taux de réussite varie de 62,8 % pour la Guadeloupe à 80,2 % pour la Réunion. Le taux de réussite pour l'ensemble des DOM atteint 74,5 %, en augmentation par rapport à la session 2008 (+ 2,2 points).

## Définitions

■ **Diplôme national du brevet.** Diplôme national sanctionnant la formation secondaire au terme des classes de troisième. Il est attribué sur la base des notes obtenues à un examen et des résultats issus du contrôle continu en classe de troisième. Il comporte trois séries : la série collège, accessible aux élèves des classes de troisième des collèges ; les séries technologique et professionnelle, accessibles notamment aux élèves des lycées professionnels.

■ **Le taux de réussite** est calculé en rapportant le nombre d'admis à l'effectif des candidats présents à l'examen.

Source : MEN-MESR-DEPP.

Enquête n° 61 auprès des inspections académiques, enquête rapide sur les résultats au DNB, DEPP, juillet 2009.



## [1] Les résultats du diplôme national du brevet par académie – Session 2009

Académies	Collège		Technologique		Professionnel		Ensemble	
	Présentés	Admis	Présentés	Admis	Présentés	Admis	Admis	% d'admis
Aix-Marseille	29 078	23 764	1 394	1 126	1 519	1 047	25 937	81,1
Amiens	19 607	15 902	1 020	830	406	299	17 031	81,0
Besançon	11 759	9 717	1 366	1 034	298	155	10 906	81,2
Bordeaux	29 472	25 092	2 022	1 668	2 483	1 806	28 566	84,1
Caen	14 723	12 415	1 873	1 433	677	492	14 340	83,0
Clermont-Ferrand	11 923	10 295	410	300	1 591	1 145	11 740	84,3
Corse	2 644	2 151	20	15	112	87	2 253	81,2
Créteil	46 000	36 651	334	285	3 033	1 932	38 868	78,7
Dijon	15 373	12 938	1 469	1 249	382	254	14 441	83,8
Grenoble	32 916	27 879	1 760	1 534	2 383	1 674	31 087	83,9
Lille	43 535	35 773	1 678	1 357	4 003	2 497	39 627	80,5
Limoges	6 054	5 272	611	532	307	147	5 951	85,4
Lyon	32 223	28 179	1 651	1 424	1 422	1 174	30 777	87,2
Montpellier	25 446	20 929	1 592	1 288	1 715	1 272	23 489	81,7
Nancy-Metz	23 700	19 245	2 424	1 916	1 085	454	21 615	79,4
Nantes	35 612	31 551	2 259	1 748	3 987	3 062	36 361	86,9
Nice	21 927	18 369	110	97	1 024	794	19 260	83,5
Orléans-Tours	24 955	20 938	2 003	1 547	1 047	595	23 080	82,4
Paris	19 003	16 048	52	26	1 151	769	16 843	83,4
Poitiers	15 899	13 395	1 626	1 372	1 271	861	15 628	83,1
Reims	13 367	10 880	1 555	1 316	785	479	12 675	80,7
Rennes	32 234	28 726	2 677	2 383	2 238	1 693	32 802	88,3
Rouen	19 917	16 736	1 443	1 232	748	511	18 479	83,6
Strasbourg	19 022	15 298	953	837	346	250	16 385	80,6
Toulouse	26 032	22 386	2 399	2 056	1 156	775	25 217	85,2
Versailles	62 238	52 061	1 298	1 028	3 175	1 697	54 786	82,1
<b>France métropolitaine</b>	<b>634 659</b>	<b>532 590</b>	<b>35 999</b>	<b>29 633</b>	<b>38 344</b>	<b>25 921</b>	<b>588 144</b>	<b>83,0</b>
Guadeloupe	6 626	4 217	164	78	81	23	4 318	62,8
Guyane	3 092	2 410	226	142	68	14	2 566	75,8
Martinique	5 261	3 976	60	27	196	123	4 126	74,8
La Réunion	11 350	9 135	0	0	1 432	1 119	10 254	80,2
<b>DOM</b>	<b>26 329</b>	<b>19 738</b>	<b>450</b>	<b>247</b>	<b>1 777</b>	<b>1 279</b>	<b>21 264</b>	<b>74,5</b>
France métr. + DOM	660 988	552 328	36 449	29 880	40 121	27 200	609 408	82,6
Taux de réussite (%)		83,6		82,0		67,8		

## [2] Évolution du taux de réussite au diplôme national du brevet par académie

Académies	2003	Variation	2004	Variation	2005	Variation	2006	Variation	2007	Variation	2008	Variation	2009
Aix-Marseille	76,2	-0,6	75,6	-0,8	74,8	-2,4	72,5	6,7	79,2	0,8	80,0	1,1	81,1
Amiens	75,3	0,2	75,5	0,3	75,8	0,0	75,8	3,8	79,6	2,1	81,7	-0,7	81,0
Besançon	76,3	2,8	79,1	0,8	79,9	-2,7	77,2	4,1	81,3	0,5	81,7	-0,5	81,2
Bordeaux	78,9	2,6	81,5	-0,8	80,7	3,1	83,8	1,3	85,1	2,5	87,6	-3,5	84,1
Caen	79,5	2,9	82,4	-2,2	80,2	0,6	80,7	1,3	82,0	2,4	84,5	-1,5	83,0
Clermont-Ferrand	74,8	1,5	76,3	3,2	79,5	1,9	81,4	0,8	82,2	1,5	83,7	0,6	84,3
Corse	77,9	0,5	78,4	1,1	79,5	-7,0	72,5	5,9	78,4	1,9	80,3	0,9	81,2
Créteil	75,5	-2,3	73,2	0,3	73,5	-0,3	73,2	4,0	77,2	1,8	79,0	-0,2	78,7
Dijon	76,8	2,2	79,0	-0,4	78,6	-1,3	77,2	3,8	81,0	3,0	84,1	-0,2	83,8
Grenoble	79,9	2,4	82,3	1,2	83,5	-1,7	81,7	3,2	85,0	-0,8	84,2	-0,3	83,9
Lille	75,4	1,2	76,6	4,6	81,2	-0,6	80,6	-1,2	79,4	0,0	79,4	1,1	80,5
Limoges	81,1	0,9	82,0	1,7	83,7	1,9	85,6	0,1	85,6	0,1	85,7	-0,4	85,4
Lyon	80,7	2,5	83,2	-0,5	82,7	-2,2	80,5	3,2	83,8	-2,4	81,4	5,8	87,2
Montpellier	78,4	-0,2	78,2	0,6	78,8	0,1	78,9	1,1	80,0	0,9	80,9	0,8	81,7
Nancy-Metz	79,9	1,0	80,9	-1,5	79,4	-1,4	78,0	1,3	79,3	0,1	79,3	0,1	79,4
Nantes	82,7	2,2	84,9	-2,3	82,6	1,1	83,7	2,7	86,4	-0,8	85,6	1,3	86,9
Nice	81,6	-1,6	80,0	0,6	80,6	-0,6	80,0	3,9	83,8	-1,7	82,1	1,4	83,5
Orléans-Tours	75,9	3,9	79,8	-2,1	77,7	1,9	79,6	1,3	80,9	1,3	82,3	0,1	82,4
Paris	76,0	-1,4	74,6	0,7	75,3	2,8	78,1	4,5	82,6	0,5	83,1	0,3	83,4
Poitiers	79,5	1,1	80,6	-1,0	79,6	1,9	81,5	0,7	82,2	1,9	84,1	-1,0	83,1
Reims	74,9	2,9	77,8	0,2	78,0	-3,6	74,3	5,3	79,7	-5,1	74,6	6,1	80,7
Rennes	84,9	1,4	86,3	-1,9	84,4	1,9	86,2	0,6	86,8	-1,9	84,9	3,4	88,3
Rouen	77,7	0,5	78,2	0,3	78,5	-0,2	78,3	3,5	81,8	-1,6	80,2	3,4	83,6
Strasbourg	75,4	1,6	77,0	2,6	79,6	-2,7	76,8	4,2	81,0	1,7	82,7	-2,1	80,6
Toulouse	83,2	-0,9	82,3	0,2	82,5	-1,0	81,5	3,8	85,3	-0,3	85,0	0,3	85,2
Versailles	77,0	-0,5	76,5	0,8	77,3	-2,4	75,0	5,7	80,7	0,8	81,5	0,7	82,1
<b>France métr.</b>	<b>78,3</b>	<b>0,9</b>	<b>79,2</b>	<b>0,2</b>	<b>79,4</b>	<b>-0,4</b>	<b>79,0</b>	<b>2,9</b>	<b>81,9</b>	<b>0,3</b>	<b>82,2</b>	<b>0,7</b>	<b>83,0</b>
Guadeloupe	67,7	4,6	72,3	-4,0	68,3	-3,5	64,8	13,6	78,4	-11,6	66,8	-4,0	62,8
Guyane	70,8	6,1	76,9	-2,6	74,3	-1,5	72,8	8,7	81,5	-5,6	75,9	-0,1	75,8
Martinique	65,4	3,8	69,2	-3,7	65,5	-0,4	65,1	7,1	72,2	-4,5	67,7	7,1	74,8
La Réunion	71,8	-6,0	65,8	6,3	72,1	-0,1	72,0	0,9	72,9	2,4	75,3	4,9	80,2
<b>DOM</b>	<b>69,3</b>	<b>-0,2</b>	<b>69,1</b>	<b>0,8</b>	<b>69,9</b>	<b>-1,0</b>	<b>69,0</b>	<b>6,0</b>	<b>75,0</b>	<b>-3,1</b>	<b>71,9</b>	<b>2,6</b>	<b>74,5</b>
France métr. +, DOM	78,0	0,9	78,9	0,2	79,1	-0,4	78,7	3,0	81,7	0,1	81,8	0,8	82,6

## Présentation

Le diplôme national du brevet comporte trois séries : la série collège, accessible aux élèves des classes de troisième des collèges ; les séries technologiques et professionnelles, accessibles aux élèves des lycées professionnels et aux candidats relevant des établissements agricoles.

En France métropolitaine et dans les DOM, avec 749 000 candidats présents et 614 900 admis, le taux de réussite à la session 2008 au diplôme national du brevet (DNB) est de 82,1 %. Après une nette amélioration entre les sessions 1995 et 2000 (plus de 4 points), le taux de succès a plafonné, jusqu'en 2006, autour de 79 %. À la session 2008, il dépasse la barre des 80 %, pour la seconde année consécutive.

Depuis dix ans, la série collège est toujours en tête : à la session 1995, la proportion de lauréats était égale à 75,3 %, loin devant les séries technologique (10 points de moins) et professionnelle (15 points de moins). Même si les écarts se sont réduits à la session 2008 pour la série technologique (3,9 points de moins), ils persistent encore pour la série professionnelle (13,8 points de moins).

Comme les années passées, les filles réussissent davantage que les garçons à obtenir le brevet. C'est dans la série collège que les différences sont les plus importantes, à savoir 6,6 points d'écart, contre 4,1 points pour la série technologique. En revanche, ces différences s'estompent dans la série professionnelle.

Les candidats de la série collège sont plus jeunes que ceux des autres séries : l'âge le plus fréquent est 15 ans ; il est de 16 ans dans les séries technologique ou professionnelle, ce qui s'explique par des parcours scolaires plus lents. Au sein de chaque série, les candidats les plus jeunes réussissent généralement le mieux.

Globalement, les enfants de cadres supérieurs ou d'agriculteurs ont de meilleurs taux de réussite (respectivement 94,1 % et 90,4 %) que ceux de professions intermédiaires (87,9 %) ou d'employés (81,5 %). Cependant, parmi les enfants de cadres supérieurs et des professions intermédiaires, ceux des enseignants ont des taux de réussite plus élevés que la moyenne de leur groupe. Les enfants d'ouvriers, de retraités ou de parents sans activité professionnelle comptent parmi ceux ayant les taux les plus faibles (75 % et moins).

**Source :** MEN-MESR DEPP / Enquête n° 61 auprès des inspections académiques, fichiers détaillés des candidats au DNB (OCEAN), DEPP, octobre 2008.

## → Pour en savoir plus

### Publications

– Notes d'Information, 04.10, 07.33.

## Définitions

■ **Le taux de réussite** est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents à l'examen.

■ **Présents.** Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

■ **Âge.** L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2008, un candidat âgé de 15 ans est, par définition, né en 1993. Son âge réel à la session de juin peut aller de 14 ans et demi, s'il est né en décembre 1993, à 15 ans et demi, s'il est né en janvier 1993.

## [1] Évolution du taux de réussite au diplôme national du brevet par sexe (France métropolitaine + DOM)

		1987	1989	1992 (1)	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Série collège	Garçons			75,1				75,0	75,0	75,8	76,2	75,6	79,0	79,7
	Filles			77,8				82,0	81,9	82,8	82,9	82,4	85,5	86,3
	<b>Ensemble</b>			<b>76,5</b>	<b>75,3</b>	<b>78,4</b>	<b>78,2</b>	<b>78,7</b>	<b>78,5</b>	<b>79,4</b>	<b>79,7</b>	<b>79,1</b>	<b>82,3</b>	<b>83,1</b>
Série technologique	Garçons			66,2				77,2	76,7	75,6	76,1	76,2	79,0	77,6
	Filles			67,9				79,9	80,9	78	79,8	79,3	83,3	81,7
	<b>Ensemble</b>			<b>66,8</b>	<b>65,2</b>	<b>73,4</b>	<b>75</b>	<b>78,1</b>	<b>78,2</b>	<b>76,4</b>	<b>77,5</b>	<b>77,3</b>	<b>80,6</b>	<b>79,2</b>
Série professionnelle	Garçons			53,4				69,3	67,3	71,3	71,1	74,3	73,9	69,3
	Filles			54,6				70,3	69,7	73,1	72,3	73,4	73,4	69,3
	<b>Ensemble</b>			<b>53,9</b>	<b>59,8</b>	<b>73,6</b>	<b>73,4</b>	<b>69,8</b>	<b>68,5</b>	<b>72,2</b>	<b>71,7</b>	<b>73,9</b>	<b>73,7</b>	<b>69,3</b>
<b>Total</b>	Garçons	61,8	69,5	73,0				74,9	74,7	75,5	75,9	75,5	78,7	78,9
	Filles	63,4	71,4	76,3				81,4	81,2	82,1	82,3	81,8	84,7	85,2
	<b>Ensemble</b>			<b>74,7</b>	<b>73,5</b>	<b>77,9</b>	<b>77,8</b>	<b>78,2</b>	<b>78</b>	<b>78,9</b>	<b>79,1</b>	<b>78,7</b>	<b>81,7</b>	<b>82,1</b>

(1) 1992 : le champ est restreint aux candidats en classe de troisième, en France métropolitaine.

## [2] Répartition des lauréats au diplôme national du brevet et taux de réussite par âge, session 2008 (France métropolitaine + DOM)

	Série collège		Série technologique		Série professionnelle		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
13 ans ou moins	874	97,3	3	100,0	6	75,0	883	97,1
14 ans	23 004	98,6	17	89,5	10	90,9	23 031	98,6
15 ans	424 994	91,8	5 481	89,1	2 679	85,8	433 154	91,7
16 ans	95 055	60,1	19 165	79,6	14 647	75,9	128 867	64,0
17 ans	9 687	47,6	5 181	72,8	9 848	63,7	24 716	57,6
18 ans	551	46,0	408	58,5	2 032	53,7	2 991	52,7
19 ans	82	49,1	64	53,8	439	49,2	585	49,7
20-24 ans	20	28,6	54	40,9	220	47,1	294	43,9
25 ans ou plus	21	27,3	135	63,4	195	58,0	351	56,1
<b>Total</b>	<b>554 288</b>	<b>83,1</b>	<b>30 508</b>	<b>79,2</b>	<b>30 076</b>	<b>69,3</b>	<b>614 872</b>	<b>82,1</b>

## [3] Répartition des lauréats au diplôme national du brevet et taux de réussite par catégorie socioprofessionnelle, session 2008 (France métropolitaine + DOM)

	Série collège		Série technologique		Série professionnelle		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	13 617	91,5	1 324	85,3	577	79,9	15 518	90,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	51 823	85,6	2 756	83,0	2 398	74,2	56 977	85,0
Cadres, professions intellectuelles supérieures	127 816	94,5	1 674	86,6	1 603	77,2	131 093	94,1
dont professeurs et assimilés (1)	18 199	95,8	159	84,1	139	79,0	18 497	95,5
Professions intermédiaires	92 915	88,6	3 173	82,7	2 884	74,5	98 972	87,9
dont instituteurs et assimilés (2)	6 223	94,4	96	80,0	87	71,9	6 406	93,7
Employés	96 747	82,0	6 168	82,0	6 017	73,0	108 932	81,5
Ouvriers	116 136	76,2	10 079	78,2	9 351	69,8	135 566	75,8
Retraités	7 914	75,5	490	75,2	491	62,4	8 895	74,6
Autres personnes sans activité professionnelle	35 685	66,2	3 007	71,0	3 571	61,3	42 263	66,1
Indéterminé	11 635	69,2	1 837	70,7	3 184	60,8	16 656	67,6
<b>Ensemble</b>	<b>554 288</b>	<b>83,1</b>	<b>30 508</b>	<b>79,2</b>	<b>30 076</b>	<b>69,3</b>	<b>614 872</b>	<b>82,1</b>

(1) PCS : 34. (2) PCS : 42.

## Présentation

Le nombre de lauréats de la session 2008 du baccalauréat s'élevé à 519 000 en France métropolitaine et dans les DOM. Il est en baisse par rapport à 2007 (- 5 400 bacheliers). La baisse des lauréats touche les trois filières : professionnelle (- 1,6 %), technologique (- 1,2 %) et dans une moindre mesure, générale (- 0,7 %).

Le taux de réussite de la session 2008 est légèrement supérieur à celui de 2007 (83,5 % soit + 0,1 %). Ainsi est-il à son tour supérieur à celui de toutes les sessions précédentes. Il atteint un niveau inégalé dans les séries générales avec 87,9 % d'admis (+ 0,2 point). Dans les séries technologiques, il franchit pour la première fois le seuil des 80 % (1 point supplémentaire depuis la session précédente, soit un taux de succès de 80,3 %). Toutefois, par rapport à 2007, le taux de réussite fléchit au baccalauréat professionnel (77,0 % d'admis contre 78,5 % en 2007). Aussi, globalement, à la session 2008 du baccalauréat, si le niveau de la réussite à l'examen augmente légèrement par rapport à 2007, le nombre de candidats, lui, baisse fortement (- 7 000) : le contingent de bacheliers est donc moindre par rapport à celui de l'année dernière (- 5 400).

Sur la période 1995-2008, la répartition des bacheliers s'est modifiée en faveur des séries professionnelles (+ 54 % soit 36 000 lauréats de plus), au détriment des séries générales (- 2,6 % soit 7 300 lauréats de moins) et, dans une moindre mesure, technologiques (- 1,7 % soit 2 400 bacheliers de moins). La progression du nombre de bacheliers professionnels provient plus particulièrement de la croissance des effectifs du secteur de la production (+ 77,6 %). Dans les séries technologiques, la hausse des bacheliers est forte en SMS (+ 62,9 %) et dans les séries agricoles où les effectifs ont doublé entre 1995 et 2000. Au sein du baccalauréat général, ce sont les séries littéraires qui ont décliné avec 31,7 % de lauréats en moins sur l'ensemble de la période. À l'inverse, les effectifs de bacheliers ont augmenté en ES et S (respectivement + 12,4 % et + 4,2 %).

À la session 2008, pour 100 bacheliers, on compte 54 généralistes, 26 technologiques et 20 professionnels, contre respectivement 58, 28 et 14 en 1995.

**Source :** MESR-DGESIP-DGRI SIES / Enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat 2008.

## → Pour en savoir plus

### Publications

- Notes d'Information, 07.15, 08.19, 09.10 (baccalauréat, résultats définitifs).
- Tableaux statistiques, n° 7024, 7050 (général), 7025, 7051 (technologique), 7026, 7052 (professionnel).

## Définitions

■ **Le baccalauréat général** sanctionne une formation générale à dominante scientifique, économique et sociale, ou littéraire. La dernière grande réforme du baccalauréat général a été définie en 1993 par le décret n° 93-1092 du 15 septembre 1993, qui a institué à partir de la session 1995, à la place des anciennes séries (A, B, C, D, E), les nouvelles séries ES (économique et sociale), L (littéraire) et S (scientifique) organisées autour d'un noyau cohérent de disciplines dominantes dans le cadre d'une formation générale.

■ **Le baccalauréat technologique** associe une formation générale à une formation couvrant un champ technologique d'ensemble. Créé en 1968, avec des bacheliers technologiques à partir de la session 1969, ce baccalauréat devait avoir une double finalité : principalement l'insertion professionnelle immédiate et secondairement la poursuite d'études supérieures. De même que pour le baccalauréat général, une importante rénovation des filières a été définie en 1993 et les anciennes séries (F, G et H) ont été réformées (sauf F11 et F11'). Les premiers bacheliers des nouvelles séries sont apparus à la session 1995. La série Hôtellerie a été créée en 1994 et fait partie du secteur tertiaire du baccalauréat technologique. Avant cette date, cette spécialité était sanctionnée par un diplôme de brevet de technicien.

■ **Le baccalauréat professionnel** sanctionne une formation plus concrète débouchant sur un métier. La finalité principale de ce diplôme est l'entrée dans la vie active même si, comme tout baccalauréat, il donne le droit de poursuivre des études supérieures. Sa création en 1985 a répondu à un besoin croissant, exprimé par les entreprises, d'emplois qualifiés à ce niveau en même temps qu'il constituait une filière de poursuite d'études positive pour les jeunes titulaires d'un brevet d'études professionnelles ou d'un certificat d'aptitude professionnelle. Le diplôme est généralement préparé en deux ans dans les lycées professionnels par des élèves déjà titulaires du BEP. Il peut être préparé soit par la voie scolaire, soit par la voie de l'apprentissage, soit par la voie de la formation professionnelle continue. Pour s'y présenter, il faut avoir suivi la formation y conduisant, ou bien justifier de trois ans d'activité professionnelle dans un emploi de niveau V, en rapport avec la finalité de la spécialité postulée. Les premiers bacheliers professionnels sont apparus à la session 1987. Les séries agricoles du baccalauréat professionnel ont été créées en 1998 à partir d'anciens brevets de technicien délivrés par le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, tout comme les séries STAE et STPA du baccalauréat technologique l'avaient été en 1995. En 2008, la série unique STAV remplace les anciennes STAE et STPA.

# Le baccalauréat : nombre de bacheliers par série

## [1] Évolution du nombre d'admis au baccalauréat de 1960 à 1990 (France métropolitaine)

Séries	1960	1970	1980	1985	1990
A (philosophie - lettres) (1)	23 344	64 502	40 391	46 704	63 727
B (économique et sociale)	191	11 304	31 521	40 381	60 092
C (mathématiques et sciences physiques)	17 061	21 443	32 658	33 516	56 812
D (mathématiques et sciences de la nature) et D' (sciences agronomiques et techniques)	15 443	36 011	48 545	44 536	58 672
E (mathématiques et techniques)	3 248	5 447	5 823	5 427	7 910
Expérimental			831		
<b>Total baccalauréat général</b>	<b>59 287</b>	<b>138 707</b>	<b>159 769</b>	<b>170 564</b>	<b>247 213</b>
F (2)	-	11 081	26 612	33 179	41 948
G (3)	-	17 465	35 605	48 025	70 249
H (techniques informatiques)	-	54	443	1 282	424
<b>Total baccalauréat technologique</b>	<b>-</b>	<b>28 600</b>	<b>62 660</b>	<b>82 486</b>	<b>112 621</b>
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>24 116</b>
<b>Ensemble</b>	<b>59 287</b>	<b>167 307</b>	<b>222 429</b>	<b>253 050</b>	<b>383 950</b>

(1) La série A regroupe A1 (Lettres - mathématiques), A2 (Lettres - Langues) et A3 (Lettres - Arts).

(2) Les séries F sont F1A (Génie mécanique, option Productique mécanique), F1B (option Systèmes motorisés), F1C (option Structures métalliques), F1D (option Bois et matériaux associés), F1E (option Matériaux souples), F2 (Électronique), F3 (Électrotechnique), F4 (Génie civil, bâtiments et travaux publics), F5 (Physique), F6 (Chimie), F7 (Sciences biologiques, option Biochimie), F7' (Sciences biologiques, option Biologie), F8 (Sciences médico-sociales), F9 (Énergie et équipement), F10A (Microtechniques option Appareillage), F10B (Microtechniques option Optique), F11 (Musique option Instrument), F11' (Musique option Danse), F12 (Arts appliqués).

(3) La série G regroupe G1 (Techniques administratives), G2 (Techniques quantitatives de gestion) et G3 (Techniques commerciales).

## [2] Évolution du nombre d'admis au baccalauréat ces treize dernières années (France métropolitaine + DOM de 1995 à 2008)

Séries	France métr.	France métropolitaine + DOM								2008	
	1995	1995	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Effectifs	% filles
L (littéraire)	69 490	71 460	56 673	50 320	51 893	49 418	49 434	50 792	49 843	48 810	80,4
ES (économique et sociale)	74 961	76 555	75 459	78 967	81 068	81 494	86 201	85 965	90 354	86 050	63,5
S (scientifique)	136 553	139 031	126 653	128 905	135 374	130 225	136 877	146 031	141 536	144 838	46,7
<b>Total baccalauréat général (1)</b>	<b>281 004</b>	<b>287 046</b>	<b>258 785</b>	<b>258 192</b>	<b>268 335</b>	<b>261 137</b>	<b>272 512</b>	<b>282 788</b>	<b>281 733</b>	<b>279 698</b>	<b>57,8</b>
STI (sciences et technologies industrielles)	34 461	35 249	35 737	33 906	35 271	36 427	34 567	33 475	34 197	30 790	10,5
STL (sciences et technologies de laboratoire)	4 802	4 840	6 080	5 950	5 794	6 491	6 426	6 515	6 853	6 796	56,6
STG (sciences et technologies de la gestion)	76 373	78 894	78 369	75 837	76 098	74 312	73 565	73 730	68 519	69 399	59,0
SMS (sciences médico-sociales)	12 969	13 337	19 164	18 042	17 836	18 254	18 689	19 967	19 730	21 731	94,3
Hôtellerie	2 269	2 284	2 666	2 509	2 417	2 305	2 201	2 062	2 278	2 251	45,7
Série agricole STAV	2 229	2 247	5 529	5 388	5 146	5 238	5 107	4 686	5 749	4 600	38,3
Autres séries technologiques	1 395	1 416	399	351	237	250	273	272	279	319	53,9
<b>Total baccalauréat technologique (2)</b>	<b>134 498</b>	<b>138 267</b>	<b>147 944</b>	<b>141 983</b>	<b>142 799</b>	<b>143 277</b>	<b>140 828</b>	<b>140 707</b>	<b>137 605</b>	<b>135 886</b>	<b>52,6</b>
Secteur de la production	25 592	26 218	42 034	42 460	42 469	42 831	43 586	46 388	47 245	46 561	11,3
Secteur des services	39 560	40 878	50 465	51 119	49 068	51 127	49 682	54 174	57 730	56 750	69,4
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>65 152</b>	<b>67 096</b>	<b>92 499</b>	<b>93 579</b>	<b>91 537</b>	<b>93 958</b>	<b>93 268</b>	<b>100 562</b>	<b>104 975</b>	<b>103 311</b>	<b>43,2</b>
<b>Ensemble</b>	<b>480 654</b>	<b>492 409</b>	<b>499 228</b>	<b>493 755</b>	<b>502 671</b>	<b>498 372</b>	<b>506 608</b>	<b>524 057</b>	<b>524 313</b>	<b>518 895</b>	<b>53,5</b>

(1) La correspondance avec les anciennes séries du baccalauréat général est la suivante : L (littéraire) : A1, A2, A3. ES (économique et sociale) : B. S (scientifique) : C, D, D', E.

(2) La correspondance avec les anciennes séries du baccalauréat technologique est la suivante : STI (sciences et technologies industrielles) : F1A à F1E, F2 à F4, F9, F10A, ainsi que F10B et F12 à partir de 1995. STL (sciences et technologies de laboratoire) : F5, F6, F7, F7'. F10B (génie optique, série comptée en STI à partir de 1999), TMD (Techniques de la musique et de la danse : F11, F11', F12), F12 (arts appliqués). STG (sciences et technologies de la gestion) : G, H, STT. SMS (sciences médico-sociales) : F8. STAV (sciences et technologies de l'agriculture et du vivant) : STAE, STPA jusqu'en 2008. La ligne Autres séries technologiques regroupe les TMD et, jusqu'en 1998, F12 (comptée en STI à partir de 1999).

## Présentation

En France métropolitaine et dans les DOM, avec 621 500 candidats présents et 518 900 admis, le taux de réussite au baccalauréat 2008 est de 83,5 % [1]. Ce taux est supérieur à ceux des sessions précédentes, avec une hausse très légère de 0,1 point par rapport à 2007.

Le taux de réussite au baccalauréat technologique est en hausse (+ 1 point soit 80,3 % de reçus), ainsi qu'au baccalauréat général (+ 0,2 point, soit 87,9 % de reçus) ; il fléchit cependant dans les séries professionnelles (- 1,5 point), où la réussite est de 77 %.

Tous baccalauréats confondus, les filles réussissent mieux que les garçons (85,3 % contre 81,5 %). C'est aussi le cas dans toutes les séries de chaque baccalauréat (sauf pour les séries technologiques agricoles). L'écart des taux de réussite entre les sexes recommence à croître après deux années de baisse consécutives (3,8 points en 2008 contre 2,6 en 2007). Cette année, l'écart favorable aux filles est le plus prononcé au baccalauréat technologique (82,4 % contre 78,2 %). Dans la série STI en particulier, leur réussite s'élève à 84,8 %, alors que 77,5 % des garçons sont admis à l'examen (soit 7,3 points de différence à la session 2008). De plus, toutes séries technologiques confondues, l'écart de la réussite des candidates, comparée à celle de leurs pairs s'amplifie beaucoup cette année, passant de 0,4 point en 2007 à 4,2 points en 2008. La différence de réussite favorable aux filles se creuse aussi au baccalauréat général (passant de 2,1 points à 2,5 points entre 2007 et 2008). En revanche, ce n'est pas le cas au baccalauréat professionnel, où l'écart en faveur des filles qui était de 2 points en 2007 est de 1,8 point en 2008. En raison de la durée de leur formation, les bacheliers professionnels sont plus âgés que les autres bacheliers [2]. L'âge le plus fréquent est 18 ans pour un bachelier général, 19 ans pour un bachelier technologique et 20 ans pour un bachelier professionnel. Au sein de chaque série, les candidats les plus jeunes réussissent le mieux.

Le taux de réussite des enfants issus des milieux de cadres et professions intellectuelles supérieures est le plus élevé, suivi de près par celui des enfants d'agriculteurs exploitants, qui reste toujours en tête pour les baccalauréats technologique et professionnel [3]. Le taux de réussite est sensiblement moins élevé, quelle que soit la série du baccalauréat, parmi les élèves des milieux ouvriers, retraités et autres personnes sans activité professionnelle. Au baccalauréat général, l'écart entre le taux de réussite des enfants des cadres et professions intellectuelles supérieures et celui des ouvriers est maximal mais continue de s'amenuiser légèrement cette année (9,7 points en 2007 soit - 0,1 point depuis l'année dernière), à l'inverse il est minimal au bac professionnel mais s'atténue également depuis la session précédente (4 points en 2008 contre 4,6 points en 2007).

## Définitions

■ **Taux de réussite.** Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents.

■ **Présents.** Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

■ **Âge.** L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2008, un candidat âgé de 18 ans est, par définition, un candidat né en 1990. Son âge réel à la session de juin peut aller de 17 ans et demi, s'il est né en décembre 1990, à 18 ans et demi, s'il est né en janvier 1990.

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES / Enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat 2008.

## → Pour en savoir plus

### Publications

- Notes d'Information, 07.15, 08.19, 09.10 (baccalauréat, résultats définitifs).
- Tableaux statistiques, n° 7024, 7050 (général), 7025, 7051 (technologique), 7026, 7052 (professionnel).

## [1] Évolution du taux de réussite au baccalauréat par sexe (France métropolitaine + DOM)

	1970	1980	1985	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Baccalauréat général</b>														
Garçons	...	64,5	66,2	73,9	73,9	77,4	76,4	77,5	81,0	79,9	82,1	85,9	86,5	86,5
Filles	...	66,9	68,9	76,6	76,0	81,8	81,6	82,3	85,6	84,4	85,5	87,0	88,6	89,0
<b>Ensemble</b>	<b>69,0</b>	<b>65,9</b>	<b>67,8</b>	<b>75,4</b>	<b>75,1</b>	<b>79,9</b>	<b>79,4</b>	<b>80,3</b>	<b>83,7</b>	<b>82,5</b>	<b>84,1</b>	<b>86,6</b>	<b>87,7</b>	<b>87,9</b>
<b>Baccalauréat technologique</b>														
Garçons	...	57,9	65,0	68,5	71,8	76,2	75,2	73,8	74,5	75,3	74,2	74,8	79,1	78,2
Filles	...	60,2	65,8	68,3	79,3	81,9	80,8	79,8	78,9	78,5	78,2	79,7	79,5	82,4
<b>Ensemble</b>	<b>57,7</b>	<b>59,2</b>	<b>65,4</b>	<b>68,4</b>	<b>75,5</b>	<b>79,1</b>	<b>78,1</b>	<b>76,8</b>	<b>76,7</b>	<b>76,9</b>	<b>76,2</b>	<b>77,3</b>	<b>79,3</b>	<b>80,3</b>
<b>Baccalauréat professionnel</b>														
Garçons				73,6	70,4	78,2	76,7	75,2	75,2	75,6	73,9	76,0	77,7	76,2
Filles				75,3	75,3	80,5	78,5	78,6	76,8	78,7	75,7	79,2	79,6	78,0
<b>Ensemble</b>				<b>74,3</b>	<b>72,7</b>	<b>79,1</b>	<b>77,5</b>	<b>76,6</b>	<b>75,9</b>	<b>76,9</b>	<b>74,7</b>	<b>77,3</b>	<b>78,5</b>	<b>77,0</b>
<b>Tous baccalauréats</b>														
Garçons	...	62,5	65,6	72,1	72,7	77,2	76,1	75,8	77,6	77,4	77,7	80,2	82,1	81,5
Filles	...	64,9	68,2	73,9	76,8	81,6	80,9	81,0	82,3	81,8	81,9	83,7	84,6	85,3
<b>Ensemble</b>	<b>67,2</b>	<b>63,9</b>	<b>67,2</b>	<b>73,1</b>	<b>74,9</b>	<b>79,5</b>	<b>78,6</b>	<b>78,6</b>	<b>80,1</b>	<b>79,7</b>	<b>79,9</b>	<b>82,1</b>	<b>83,4</b>	<b>83,5</b>

## [2] Répartition des bacheliers et taux de réussite en 2008 par âge (France métropolitaine + DOM)

	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	567	94,8	9	90,0	-	-	576	94,7
17 ans	15 760	96,8	974	92,6	5	62,5	16 739	96,5
18 ans	190 872	92,6	50 888	88,0	699	83,3	242 459	91,6
19 ans	56 981	79,7	53 332	80,1	27 466	86,2	137 779	81,1
20 ans	12 737	69,3	22 910	72,9	41 829	78,3	77 476	75,1
21 ans	2 106	58,4	5 988	66,5	19 702	72,4	27 796	69,8
22 ans	455	51,7	1 256	58,8	6 520	64,8	8 231	62,9
23 ans	110	36,8	261	47,7	2 300	60,9	2 671	57,8
24 ans	39	30,5	110	49,3	1 100	61,9	1 249	58,7
25-29 ans	38	24,2	84	33,7	1 702	64,3	1 824	59,8
30 ans ou plus	33	23,4	74	45,4	1 988	75,5	2 095	71,3
<b>Ensemble</b>	<b>279 698</b>	<b>87,9</b>	<b>135 886</b>	<b>80,3</b>	<b>103 311</b>	<b>77,0</b>	<b>518 895</b>	<b>83,5</b>

## [3] Répartition des bacheliers et taux de réussite en 2008 par catégorie socioprofessionnelle (France métropolitaine + DOM)

	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	6 518	92,3	2 840	89,1	1 837	83,3	11 195	89,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	25 352	88,1	12 160	83,4	9 336	79,6	46 848	85,0
Cadres, professions intellectuelles supérieures	97 120	92,7	19 857	85,3	7 961	80,7	124 938	90,6
dont professeurs et assimilés	13 873	93,6	2 074	85,2	476	78,9	16 423	91,9
Professions intermédiaires	47 618	89,1	21 303	83,0	8 965	79,7	77 886	86,2
dont instituteurs et assimilés	5 099	93,0	977	85,6	398	82,9	6 474	91,2
Employés	40 057	86,0	24 618	80,9	12 860	78,2	77 535	83,0
Ouvriers	32 222	82,9	28 392	79,0	25 167	76,7	85 781	79,7
Retraités	5 354	85,5	3 509	76,4	3 601	72,9	12 464	78,9
Autres personnes sans activité professionnelle	18 022	79,5	13 212	73,5	7 424	68,5	38 658	75,1
Indéterminé	7 435	77,1	9 995	73,9	26 160	76,6	43 590	76,0
<b>Ensemble</b>	<b>279 698</b>	<b>87,9</b>	<b>135 886</b>	<b>80,3</b>	<b>103 311</b>	<b>77,0</b>	<b>518 895</b>	<b>83,5</b>

## Présentation

Le taux de réussite à la session 2008 du baccalauréat atteint 83,5 % [1]. C'est au baccalauréat général qu'il est le plus élevé avec 87,9 %. Il est moindre dans les filières technologiques, où 80,3 % des candidats obtiennent leur diplôme, ainsi que dans les filières professionnelles avec 77,0 % d'admis.

Le taux de réussite de chaque baccalauréat dépend de celui des séries qui concentrent la plus grande partie des candidats. C'est le cas de la série S au baccalauréat général, qui représente plus de la moitié des admis. Le taux de réussite de cette série est de 89,2 %. De la même manière, dans les séries technologiques, un admis sur deux est en STG (et un peu moins d'un sur quatre en STI). Au baccalauréat professionnel, les admis sont répartis de manière homogène entre les deux domaines : services et production (respectivement 55 % et 45 %).

Par rapport à la session précédente, le taux de réussite global augmente peu (+ 0,1 point) [2]. Il en est de même dans la voie générale (+ 0,2 point). Dans la voie technologique, la réussite augmente et atteint pour la première fois un taux supérieur à 80 % (+ 1 point par rapport à 2007) ; elle diminue dans la voie professionnelle (- 1,5 point). La série scientifique du baccalauréat général se démarque des deux autres séries générales par son plus haut taux de réussite (plus de 2 points au-dessus des séries littéraire et économique et sociale). Au baccalauréat technologique, les taux de réussite des séries TMD, STL et hôtellerie sont les plus élevés (respectivement 92,2 %, 85,8 % et 84,4 %) tandis que ceux des deux secteurs du baccalauréat professionnel sont proches (77,7 % pour la production et 76,3 % pour les services).

Par rapport à la session 1997, le taux de réussite au baccalauréat général a augmenté de 11,3 points. L'augmentation est moins marquée pour la série littéraire (+ 9,4 points contre + 10,4 et + 12,6 points pour les séries ES et S). Le taux de réussite des séries technologiques a globalement augmenté (+ 2,6 points) après une légère baisse entre 2002 et 2004 tandis que celui du baccalauréat professionnel a diminué de 2,1 points, avec un taux au plus bas en 2005 (74,7 % de réussite). Les deux secteurs du baccalauréat professionnel ont une évolution divergente : le taux de réussite du secteur de la production a augmenté (+ 3,3 points) et celui des services a diminué (- 6,2 points).

Les filles réussissent mieux que les garçons pour la très grande majorité des séries du baccalauréat [1]. Au baccalauréat général, l'écart est particulièrement fort pour la série scientifique (+ 3,7 points pour les filles). C'est au baccalauréat professionnel que l'écart est le plus faible (+ 1,8 point). L'écart de réussite favorable aux filles est de + 5,1 points pour le secteur des services mais seulement de + 0,2 point pour celui de la production. Dans la voie technologique, la réussite des filles est supérieure de 5,9 points à celles des garçons en TMD, de 4,1 points en SMS, la série agricole STAV est la seule série où les garçons réussissent mieux : l'écart est de 1,8 point en faveur des garçons.

## Définitions

- **Taux de réussite.** Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.
- **STI.** Sciences et technologies industrielles.
- **STL.** Sciences et technologies de laboratoire.
- **STG.** Sciences et technologies de la gestion, en remplacement de la série STT (sciences et technologies tertiaires) depuis la session 2007.
- **SMS.** Sciences médico-sociales.
- **STAV.** Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, en remplacement des séries STAE et STPA (respectivement, Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement, Sciences et technologies du produit agroalimentaire) à la session 2008.
- **TMD.** Techniques de la musique et de la danse.

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES / Enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat 2008.

## → Pour en savoir plus

### Publications

- Notes d'Information, 08.19, 09.10 (baccalauréat, résultats définitifs).
- Tableaux statistiques, n° 7050, 7075 (général), 7051, 7076 (technologique), 7052, 7077 (professionnel).



## La réussite au baccalauréat par série

### [1] Résultats au baccalauréat 2008 par sexe et par série (%) (France métropolitaine + DOM)

Séries	Filles	Garçons	Ensemble
L (littéraire)	86,8	83,9	86,2
ES (économique et sociale)	87,9	85,0	86,8
S (scientifique)	91,2	87,5	89,2
<b>Total baccalauréat général</b>	<b>89,0</b>	<b>86,5</b>	<b>87,9</b>
STI (sciences et technologies industrielles)	84,8	77,5	78,2
STL (sciences et technologies de laboratoire)	87,0	84,3	85,8
STG (sciences et technologies de la gestion)	81,8	78,1	80,2
SMS (sciences médico-sociales)	82,9	78,8	82,6
Hôtellerie	84,7	84,2	84,4
Série agricole STAV	75,0	76,8	76,1
TMD (techniques musique et danse)	95,0	89,1	92,2
<b>Total baccalauréat technologique</b>	<b>82,4</b>	<b>78,2</b>	<b>80,3</b>
Secteur de la production	77,9	77,7	77,7
Secteur des services	78,0	72,9	76,3
<b>Total baccalauréat professionnel</b>	<b>78,0</b>	<b>76,2</b>	<b>77,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>85,3</b>	<b>81,5</b>	<b>83,5</b>

### [2] Évolution des taux de réussite par filière depuis 1997 (%) (France métropolitaine + DOM)

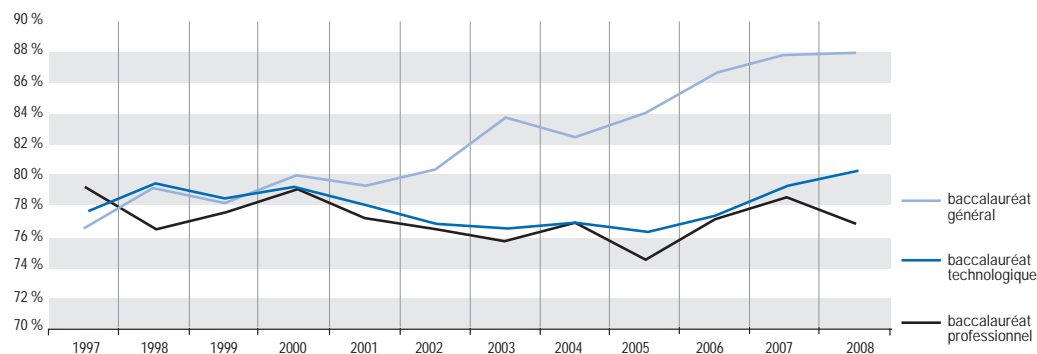
Séries	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
L (littéraire)	76,8	81,2	79,3	80,2	82,2	82,2	84,3	82,2	81,9	83,3	84,4	86,2
ES (économique et sociale)	76,4	77,6	79,7	78,2	77,8	79,4	81,5	81,7	84,2	84,4	88,4	86,8
S (scientifique)	76,6	79,0	77,2	80,7	79,1	80,1	84,8	83,0	84,8	89,1	88,5	89,2
<b>Total baccalauréat général</b>	<b>76,6</b>	<b>79,2</b>	<b>78,4</b>	<b>79,9</b>	<b>79,4</b>	<b>80,3</b>	<b>83,7</b>	<b>82,5</b>	<b>84,1</b>	<b>86,6</b>	<b>87,7</b>	<b>87,9</b>
STI (sciences et technologies industrielles) (1)	72,2	73,5	73,3	75,8	76,3	73,6	75,7	78,6	76,4	75,8	81,1	78,2
STL (sciences et technologies de laboratoire)	77,0	81,3	80,3	81,8	81,6	82,6	80,9	84,5	83,2	82,0	86,6	85,8
STG (sciences et technologies de la gestion) (2)	80,8	82,6	80,6	80,5	77,8	77,0	76,5	75,2	75,1	77,1	78,6	80,2
SMS (sciences médico-sociales)	77,4	81,0	82,3	79,4	81,5	79,7	77,6	77,5	76,6	78,7	77,5	82,6
Série agricole STAV (3)	73,0	70,4	68,2	73,9	73,4	74,1	74,5	74,7	78,0	76,6	73,2	76,1
Hôtellerie	83,8	85,4	88,7	89,0	87,4	89,8	88,4	87,5	86,8	82,4	85,0	84,4
TMD (techniques de la musique et de la danse)	91,9	91,6	91,0	85,1	90,3	92,1	89,1	90,9	89,8	89,2	93,0	92,2
<b>Total baccalauréat technologique</b>	<b>77,7</b>	<b>79,5</b>	<b>78,5</b>	<b>79,1</b>	<b>78,1</b>	<b>76,8</b>	<b>76,7</b>	<b>76,9</b>	<b>76,2</b>	<b>77,3</b>	<b>79,3</b>	<b>80,3</b>
Secteur de la production	74,4	74,0	75,8	78,5	76,7	75,7	76,0	75,4	75,6	77,5	79,0	77,7
Secteur des services	82,5	78,8	79,3	79,7	78,1	77,4	75,8	78,1	73,8	77,2	78,1	76,3
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>79,1</b>	<b>76,7</b>	<b>77,7</b>	<b>79,1</b>	<b>77,5</b>	<b>76,6</b>	<b>75,9</b>	<b>76,9</b>	<b>74,7</b>	<b>77,3</b>	<b>78,5</b>	<b>77,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>77,3</b>	<b>78,9</b>	<b>78,3</b>	<b>79,5</b>	<b>78,6</b>	<b>78,6</b>	<b>80,1</b>	<b>79,7</b>	<b>79,9</b>	<b>82,1</b>	<b>83,4</b>	<b>83,5</b>

(1) Y compris spécialités "arts appliqués" et "génie optique" qui formaient des séries à part entière avant la session 1999.

(2) A remplacé la série STT à partir de la session 2007.

(3) A remplacé les séries STAE (sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement) et STPA (sciences et technologies du produit agroalimentaire) à la session 2008.

### [3] Évolution 1997-2008 des taux de réussite par type de baccalauréat (France métropolitaine + DOM)



## Présentation

Compte tenu de la structure par âge de la population, les résultats de la session 2008 conduisent, pour la France métropolitaine, à une proportion de 63,8 % de bacheliers dans une génération : 34,6 % dans une série générale, 16,6 % dans une série technologique et 12,6 % dans une série professionnelle [1].

Depuis 1985, le nombre annuel de diplômés du baccalauréat a doublé et la proportion de bacheliers dans une génération a gagné 34,4 points. Cette forte progression reflète d'abord celle de la croissance du nombre de bacheliers généraux, ainsi que de l'important essor du baccalauréat professionnel, mis en place à partir de 1987. Entre 1995 et 2005, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé 1995, la proportion de bacheliers dans une génération atteint un palier et oscille autour de 62% ; depuis 2006, cet indicateur est proche de 64 %, avec 63,8 % en 2008. L'écart entre filles et garçons reste élevé : voisin de 12 points à l'avantage des filles entre 1998 et 2000, supérieur à 13 en 2001-2002, il s'amenuise ensuite pour atteindre 11,2 points en 2008 [2].

Par ailleurs, les disparités géographiques d'obtention du baccalauréat ont évolué. L'opposition Nord-Sud, sensible en 1975, prévalait encore au milieu des années 1980. Depuis, si l'on répartit les candidats selon leur lieu de résidence (voir ci-contre), la Bretagne s'est progressivement installée en tête des régions les plus diplômées, avec plus de 70 % de jeunes bacheliers dans l'académie de Rennes, devant les académies de Versailles, Nantes, Paris et Grenoble [3]. À l'opposé, les académies de Lille, Amiens et Montpellier figurent en deçà de la moyenne nationale. Le classement selon le lieu de scolarisation est différent, notamment pour les académies d'Île-de-France, où les flux migratoires de candidats sont importants. En termes de taux de réussite, les académies de Grenoble et Rennes obtiennent les meilleurs résultats en 2008 tous baccalauréats confondus (respectivement 88,4 % et 88,1 %). Dans les séries générales, Grenoble et Strasbourg sont en tête (respectivement 92,7 % et 91,9 %). Pour le baccalauréat technologique, le plus fort taux revient à Nantes avec 87,1 %, suivi de Rennes avec 86,4 %. Enfin, pour le baccalauréat professionnel, c'est à Rennes que la réussite atteint son maximum avec 83,4 % (vient ensuite Dijon avec 81,8 % de reçus).

## Définitions

■ **Taux de réussite.** Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

■ **Âge.** L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2008, un candidat âgé de 18 ans est, par définition, un candidat né en 1990. Son âge réel à la session de juin peut aller de 17 ans et demi, s'il est né en décembre 1990, à 18 ans et demi, s'il est né en janvier 1990.

■ **Proportion d'une génération titulaire du baccalauréat.** Il s'agit de la proportion de bacheliers d'une génération fictive d'individus qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge. Les âges pris en compte dans le calcul ne sont pas les mêmes pour les séries générales et technologiques que pour les séries professionnelles, compte tenu pour ces dernières d'une scolarité décalée d'un an et d'une répartition par âge assez différente, notamment aux âges élevés. Les calculs ont été faits en utilisant les séries démographiques de l'INSEE qui intègrent les résultats des enquêtes annuelles du recensement (mises en place en 2004) et figurant dans la base en vigueur fin avril 2008.

Pour les résultats par académie, on rapporte habituellement les candidats scolarisés dans une académie aux jeunes résidant dans cette académie (colonnes "b" du tableau [2]). Ce mode de calcul est généralement retenu en l'absence de données fiables sur le lieu de résidence des parents. On peut aussi procéder autrement, en rapportant les candidats résidant dans une académie aux jeunes résidant dans cette même académie (colonnes "a" du tableau [2]). Ceci permet d'éviter d'introduire un biais pour les académies qui accueillent beaucoup de candidats résidant dans une autre académie, ou inversement, ce qui est le cas notamment pour les académies d'Île-de-France. Toutefois, les données sur l'académie de résidence des candidats sont moins fiables que celles sur l'académie de scolarisation. De plus, lorsque le département de résidence du candidat n'a pas été déclaré, on l'a redressé automatiquement en le remplaçant par le département de scolarisation.

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES / Enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat 2008.

## → Pour en savoir plus

### Publications

- Notes d'Information, 07.15, 08.19, 09.10 (baccalauréat, résultats définitifs).
- Tableaux statistiques, n° 7024, 7050 (général), 7025, 7051 (technologique), 7026, 7052 (professionnel).

# La proportion de bacheliers dans une génération

## [1] Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération par type de baccalauréat (%) (France métropolitaine)

	1970	1980	1985	1990	1995 (1)	1998 (2)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Baccalauréat général	16,7	18,6	19,8	27,9	37,2	33,8	32,9	32,6	32,6	33,6	32,3	33,7	34,8	34,7	34,6
Baccalauréat technologique	3,4	7,3	9,6	12,8	17,6	18,3	18,5	18,2	17,8	17,9	17,8	17,3	17,2	16,8	16,6
Baccalauréat professionnel	-	-	-	2,8	7,9	10,5	11,4	11,2	11,5	11,3	11,7	11,5	12,3	12,8	12,6
<b>Ensemble</b>	<b>20,1</b>	<b>25,9</b>	<b>29,4</b>	<b>43,5</b>	<b>62,7</b>	<b>62,6</b>	<b>62,8</b>	<b>62,0</b>	<b>61,8</b>	<b>62,8</b>	<b>61,8</b>	<b>62,5</b>	<b>64,3</b>	<b>64,2</b>	<b>63,8</b>

(1) 1995 et années antérieures : ancienne série, avec pour 1990 et 1995 les données démographiques calées sur le recensement de 1990.

(2) 1998 et années suivantes : nouvelle série, avec les données démographiques calées sur le recensement de 1999.

## [2] Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération par sexe (%) (France métropolitaine)

	1970	1980	1985	1990	1995	1998	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Garçons	...	...	...	...	...	56,7	56,9	55,6	55,3	56,6	56,0	56,9	58,9	59,1	58,4
Filles	...	...	...	...	...	68,8	69,1	68,6	68,5	69,2	67,8	68,4	69,9	69,6	69,6
<b>Ensemble</b>	<b>20,1</b>	<b>25,9</b>	<b>29,4</b>	<b>43,5</b>	<b>62,7</b>	<b>62,6</b>	<b>62,8</b>	<b>62,0</b>	<b>61,8</b>	<b>62,8</b>	<b>61,8</b>	<b>62,5</b>	<b>64,3</b>	<b>64,2</b>	<b>63,8</b>

## [3] Résultats du baccalauréat par académie - Session 2008 (France métropolitaine)

Académies	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble		Bacheliers en proportion d'une génération (%)			
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	2008 [a]	Rappel 2007 [a]	2008 [b]	Rappel 2007 [b]
Aix-Marseille	12 471	86,6%	6 090	81,2%	4 350	73,2%	22 911	82,3%	61,5%	62,3%	64,0%	65,0%
Amiens	7 210	83,7%	4 105	74,5%	3 139	77,0%	14 454	79,4%	58,5%	59,6%	57,4%	58,1%
Besançon	4 763	89,7%	2 544	84,5%	2 083	78,0%	9 390	85,4%	65,3%	65,3%	65,2%	65,5%
Bordeaux	12 991	89,1%	5 797	85,5%	5 140	80,8%	23 928	86,3%	64,2%	64,5%	63,9%	64,3%
Caen	6 085	87,5%	2 902	82,9%	2 693	80,8%	11 680	84,7%	64,0%	64,4%	64,0%	64,8%
Clermont-Ferrand	5 172	89,2%	2 357	80,3%	2 230	79,5%	9 759	84,6%	64,4%	64,4%	64,2%	63,8%
Corse	1 161	86,6%	579	73,1%	223	69,3%	1 963	80,0%	62,3%	56,8%	60,9%	55,8%
Créteil	16 855	80,7%	9 661	71,7%	5 608	67,3%	32 124	75,2%	61,6%	63,0%	57,6%	62,9%
Dijon	6 649	90,1%	3 399	83,5%	2 788	81,8%	12 836	86,4%	64,6%	61,6%	66,0%	58,0%
Grenoble	14 796	92,7%	6 921	85,4%	4 579	80,8%	26 296	88,4%	66,7%	63,3%	66,9%	65,0%
Lille	17 238	85,7%	9 899	78,5%	7 245	75,3%	34 382	81,2%	58,6%	68,6%	58,9%	69,2%
Limoges	2 711	88,1%	1 471	77,4%	1 258	80,0%	5 440	83,1%	65,8%	59,5%	69,5%	59,7%
Lyon	13 882	89,4%	6 336	84,5%	5 005	77,9%	25 223	85,6%	62,7%	63,3%	62,5%	66,0%
Montpellier	10 001	86,1%	5 216	79,3%	3 506	77,0%	18 723	82,3%	59,9%	63,6%	58,1%	63,0%
Nancy-Metz	9 735	89,1%	5 486	80,5%	4 371	79,0%	19 592	84,2%	63,4%	59,8%	63,6%	58,2%
Nantes	15 590	91,6%	7 377	87,1%	6 500	80,6%	29 467	87,8%	67,8%	64,1%	67,8%	64,0%
Nice	8 897	87,2%	3 454	79,0%	2 546	74,8%	14 897	82,9%	63,1%	68,1%	61,8%	68,0%
Orléans-Tours	10 589	87,8%	4 910	80,3%	3 622	77,3%	19 121	83,7%	63,4%	63,1%	62,6%	61,6%
Paris	13 004	87,8%	3 465	78,1%	2 992	71,6%	19 461	83,0%	67,4%	61,8%	84,3%	61,8%
Poitiers	6 604	88,6%	3 321	81,8%	2 822	81,6%	12 747	85,2%	64,8%	64,5%	64,0%	63,7%
Reims	5 552	85,0%	2 728	76,0%	2 463	76,1%	10 743	80,5%	60,9%	67,4%	61,7%	83,5%
Rennes	14 228	91,3%	7 753	86,4%	5 843	83,4%	27 824	88,1%	71,8%	63,6%	72,5%	62,9%
Rouen	7 933	87,7%	4 349	77,6%	3 360	75,5%	15 642	81,9%	63,7%	62,3%	64,3%	62,8%
Strasbourg	7 990	91,9%	3 905	84,8%	3 059	80,6%	14 954	87,5%	61,9%	72,6%	61,8%	73,4%
Toulouse	11 489	90,6%	5 500	83,4%	4 230	80,5%	21 219	86,5%	62,3%	63,1%	62,2%	63,6%
Versailles	27 128	87,8%	11 352	79,4%	7 812	73,7%	46 292	83,0%	68,6%	69,1%	65,3%	66,0%
<b>France métropolitaine</b>	<b>270 724</b>	<b>88,0%</b>	<b>130 877</b>	<b>80,7%</b>	<b>99 467</b>	<b>77,2%</b>	<b>501 068</b>	<b>83,7%</b>	<b>63,8%</b>	<b>64,2%</b>	<b>63,8%</b>	<b>64,2%</b>
Guadeloupe	2 371	85,4%	1 272	72,9%	1 093	76,0%	4 736	79,4%	nd	nd	nd	nd
Guyane	612	75,2%	375	60,7%	338	67,3%	1 325	68,5%	nd	nd	nd	nd
Martinique	1 863	80,0%	1 210	66,5%	984	64,7%	4 057	71,6%	nd	nd	nd	nd
La Réunion	4 128	87,4%	2 152	77,4%	1 429	71,8%	7 709	81,2%	nd	nd	nd	nd
<b>DOM</b>	<b>8 974</b>	<b>84,3%</b>	<b>5 009</b>	<b>71,9%</b>	<b>3 844</b>	<b>70,5%</b>	<b>17 827</b>	<b>77,3%</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>
<b>France métr. + DOM</b>	<b>279 698</b>	<b>87,9%</b>	<b>135 886</b>	<b>80,3%</b>	<b>103 311</b>	<b>77,0%</b>	<b>518 895</b>	<b>83,5%</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>

Colonnes (a) : Candidats classés par académie selon le lieu de résidence (voir rubrique "Définitions").

Colonnes (b) : Candidats classés par académie selon le lieu de scolarisation.

nd : non disponible

## Présentation

L'allongement de la durée de la scolarité a entraîné une forte augmentation, depuis les années 1970, du nombre de diplômes délivrés dans l'enseignement technologique et professionnel. La création, en 1987, des quatrièmes et troisièmes technologiques avait considérablement modifié l'orientation et le recrutement des lycées professionnels. La fermeture de ces classes en 1998 avait favorisé, à la fin du premier cycle, une orientation vers le second cycle général et technologique au détriment du professionnel. Ceci peut expliquer en partie la diminution du nombre de diplômés de BEP et de CAP. Mais la chute du nombre de CAP délivrés s'explique surtout par la suppression progressive des CAP associés au BEP (ou leur remplacement par des CAP non associés). Les élèves des terminales BEP n'ayant plus la possibilité de passer un CAP, la perte nette du nombre de candidats présents depuis dix ans se chiffre à 115 600. Entre 2007 et 2008, le nombre de diplômés du BEP diminue légèrement (- 0,7 %), alors qu'il augmente de 3,6 % en CAP et de 1,6 % en mentions complémentaires (MC) de niveau V. Ainsi, pour l'ensemble des diplômes de niveau V, le nombre de diplômés augmente de 1,2 % par rapport à la session 2007.

Au niveau IV (baccalauréats technologiques ou professionnels, y compris agricoles, brevets de technicien, brevets professionnels, mentions complémentaires de niveau IV), le nombre de diplômés baisse de 1,1 % cette année. Au baccalauréat professionnel, à la session 2008, le nombre de diplômés diminue (- 1 700), alors que le nombre de présents à l'examen augmente (+ 500).

Les spécialités du domaine des services prédominent pour les BEP, les BP et les baccalauréats technologiques ou professionnels : elles rassemblent 60,0 % des admis en BEP, 67,3 % en BP et 68,7 % au baccalauréat technologique, mais seulement 45,6 % en CAP [2].

Les filles représentent 43,3 % des candidats présents du niveau V d'enseignement. Au niveau IV, elles sont beaucoup plus nombreuses en BP et légèrement plus en MC4 et en bac technologique. Le taux de réussite des filles est meilleur que celui des garçons pour tous les diplômes technologiques ou professionnels, à l'exception du BP où l'écart est de 3,3 points en faveur des garçons [2].

### Sources

- MEN-DEPP / Système d'information OCEAN.
- Enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel.

## → Pour en savoir plus

### Publications

- Notes d'Information, 02.50, 04.31.
- "L'enseignement professionnel", Éducation & formations, n° 75, octobre 2007.

## Définitions

- **Taux de réussite** . Nombre de diplômes délivrés par rapport au nombre de candidats présentés. Une même personne peut être candidate à plusieurs examens la même année : à différentes spécialités de CAP ou bien de BEP. Un même élève peut obtenir plusieurs diplômes au cours de sa scolarité (un BEP, puis un baccalauréat par exemple).
- **Diplômes de niveau V**. Diplômes de second cycle court professionnel, CAP et BEP pour l'essentiel.
- **Diplômes de niveau IV**. Diplômes du type : brevet professionnel ou baccalauréat.
- **CAP**. Certificats d'aptitude professionnelle.
- **BEP**. Brevets d'études professionnelles.
- **MC4, MC5**. Mentions complémentaires de niveau IV, de niveau V.
- **Bac pro**. Baccalauréats professionnels.
- **Bac techno**. Baccalauréats technologiques.
- **BP**. Brevets professionnels.
- **BT**. Brevets de technicien.
- **BMA**. Brevets des métiers d'art.

## [1] Évolution du nombre des diplômes par niveau (France métropolitaine, Public + Privé)

Sessions	Niveau V				Niveau IV					Total
	CAP	BEP	MC5	Total	BP	BT et BMA	Bac techno.	Bac pro	MC4	
1990	273 237	161 140	9 518	<b>443 895</b>	12 267	8 348	115 808	24 602	-	<b>161 025</b>
1995	265 730	188 531	11 531	<b>465 792</b>	13 133	2 963	138 267	67 096	-	<b>221 459</b>
2000	215 812	208 559	10 882	<b>435 253</b>	16 060	2 027	152 778	92 617	454	<b>263 936</b>
2001	202 826	193 626	9 924	<b>406 376</b>	17 514	1 724	147 944	92 499	920	<b>260 601</b>
2002	168 092	186 966	9 187	<b>364 245</b>	18 234	2 022	141 983	93 579	972	<b>256 790</b>
2003	159 339	189 652	8 600	<b>357 591</b>	17 058	1 848	142 799	91 537	1 316	<b>254 558</b>
2004	139 972	191 055	8 391	<b>339 418</b>	19 376	2 080	143 277	93 958	1 490	<b>260 181</b>
2005	145 913	188 961	8 229	<b>343 103</b>	18 798	1 677	140 828	93 268	1 496	<b>256 067</b>
2006	132 192	182 131	8 247	<b>322 570</b>	19 942	1 953	140 707	100 562	1 436	<b>264 600</b>
2007	137 977	181 638	8 947	<b>328 562</b>	19 037	1 880	137 605	104 975	1 537	<b>265 034</b>
2008	143 155	180 382	9 095	<b>332 632</b>	19 446	1 645	135 886	103 311	1 814	<b>262 102</b>

## [2] Nombre de candidats aux diplômes de l'enseignement technologique et professionnel par origine d'établissement et par secteur d'activité - Session 2008 (France métropolitaine + DOM)

	Niveau V			Niveau IV					
	CAP	BEP	MC5	BP	BT, BMA	Bac techno.	Bac pro	MC4	
<b>Formation scolaire</b>									
présents	50 601	197 203	4 816	-	1 803	163 065	95 049	894	
admis	41 947	152 183	4 354	-	1 416	132 915	75 110	726	
taux de réussite	82,9	77,2	90,4	-	78,5	81,5	79,0	81,2	
<b>dont Établissements publics</b>									
présents	32 220	157 704	3 405	-	1 548	130 680	72 219	697	
admis	26 211	117 767	3 087	-	1 207	104 590	55 988	571	
taux de réussite	81,4	74,7	90,7	-	78,0	80,0	77,5	81,9	
<b>Enseignement à distance</b>									
présents	1 634	328	3	304	ns	1 043	406	-	
admis	1 307	164	3	170	-	462	179	-	
taux de réussite	80,0	50,0	100,0	55,9	-	44,3	44,1	-	
<b>Formation d'apprenti</b>									
présents	78 139	22 154	4 799	17 871	181	196	23 187	636	
admis	61 754	16 520	3 947	13 155	116	112	18 400	527	
taux de réussite	79,0	74,6	82,2	73,6	64,1	57,1	79,4	82,9	
<b>Formation continue</b>									
présents	18 979	4 843	650	7 002	144	57	9 155	645	
admis	16 258	3 396	565	4 921	96	33	6 544	545	
taux de réussite	85,7	70,1	86,9	70,3	66,7	57,9	71,5	84,5	
<b>Autres (candidats libres,...)</b>									
présents	28 371	13 027	293	2 341	58	4 798	6 428	101	
admis	21 889	8 119	226	1 200	17	2 364	3 078	16	
taux de réussite	77,2	62,3	77,1	51,3	29,3	49,3	47,9	15,8	
<b>Total des candidats</b>									
présents	<b>177 724</b>	<b>237 555</b>	<b>10 561</b>	<b>27 518</b>	<b>2 187</b>	<b>169 159</b>	<b>134 225</b>	<b>2 276</b>	
admis	<b>143 155</b>	<b>180 382</b>	<b>9 095</b>	<b>19 446</b>	<b>1 645</b>	<b>135 886</b>	<b>103 311</b>	<b>1 814</b>	
taux de réussite	<b>80,5</b>	<b>75,9</b>	<b>86,1</b>	<b>70,7</b>	<b>75,2</b>	<b>80,3</b>	<b>77,0</b>	<b>79,7</b>	
<b>Filles</b>									
présentes	77 653	101 993	4 794	17 340	897	86 790	57 296	1 201	
admisses	64 478	80 335	4 254	12 042	716	71 486	44 676	1 049	
taux de réussite	83,0	78,8	88,7	69,4	79,8	82,4	78,0	87,3	
<b>Garçons</b>									
présents	100 071	135 562	5 767	10 178	1 290	82 369	76 929	1 075	
admis	78 677	100 047	4 841	7 404	929	64 400	58 635	765	
taux de réussite	78,6	73,8	83,9	72,7	72,0	78,2	76,2	71,2	
<b>Domaine de spécialités</b>									
production	77 946	72 116	5 017	6 350	1 385	40 184	46 561	461	
services	65 209	108 266	4 078	13 096	260	93 381	56 750	1 353	
Part du domaine des services (%)	45,6	60,0	44,8	67,3	15,8	68,7	54,9	74,6	

ns : non significatif.

## Présentation

En France métropolitaine et dans les DOM, avec 177 700 candidats présents et 143 200 admis, le taux de réussite au CAP est de 80,5 % [1]. Pour les diplômes de niveau V, les filles réussissent mieux que les garçons. En CAP, l'écart des taux de réussite est de 4,4 points à la session 2008. Il continue de se creuser nettement : en un an, il est passé de 2,6 à 4,4 points. En 2006, il n'était que de 1,8 point. C'est l'inverse en BEP : l'écart de réussite favorable aux filles passe de 9,6 points en 2007 contre 5 points en 2008.

Selon leur mode de formation, les candidats au CAP n'ont pas le même âge. Ceux qui viennent d'établissements scolaires, et qui intègrent le CAP après la classe de troisième, devraient avoir 17 ans au moment du passage de l'examen puisque la durée du CAP est de deux ans. Mais près de la moitié des élèves ont un an de retard et ont déjà 18 ans. Les élèves "à l'heure" ont une meilleure réussite que ceux qui sont en retard d'un an. À 17 ans, le taux de réussite des scolaires est de 89,3 %, ce qui fait un écart de 7,7 points avec ceux âgés de 18 ans [2]. En revanche à partir de 21 ans, le taux de réussite est meilleur qu'à 18 ou 19 ans.

Les apprentis ont majoritairement moins de 20 ans au moment où il passe le CAP. Là aussi, les candidats "à l'heure" obtiennent de meilleurs résultats ; l'écart entre les jeunes de 17 et 18 ans est de 10 points. À partir de 20 ans, la réussite s'améliore avec l'âge. À 25 ans, le taux de réussite est de 86,7 %. Les autres candidats (individuels, en formation continue ou provenant de l'enseignement à distance) sont en moyenne plus âgés que les scolaires et les apprentis. Les adultes en formation continue, dans la vie active, reprennent des études et passent un CAP bien plus tardivement. Ils sont près de 9 000 trentenaires à passer l'examen en 2008 et leur taux de réussite est plus élevé (87,1 %).

Pour les candidats du BEP, on observe également un profil par âge différent selon le mode de formation. Ceux qui viennent d'établissements scolaires, et qui intègrent le BEP après la classe de troisième ou ceux qui passent cet examen par voie d'apprentissage, ont déjà pris un an de retard au moment du passage de l'examen. 46,8 % des candidats ont 18 ans. Les élèves "à l'heure" ont une meilleure réussite que ceux qui sont en retard d'un an. À 17 ans, le taux de réussite des scolaires est de 86,7 %, ce qui fait un écart de 10 points avec ceux âgés de 18 ans [3]. Les candidats apprentis "à l'heure" au BEP ont un taux de réussite de 86,5 % et avec un an de plus, ce taux chute à 74,3 %. De plus, à partir de 20 ans, les apprentis sont plus nombreux à décrocher le diplôme que les scolaires du même âge.

## Définitions

■ **Taux de réussite.** Nombre d'admis au diplôme par rapport au nombre de candidats présents.

■ **Présent.** Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé à chacune des épreuves obligatoires.

■ **Admis.** Est considéré comme admis à l'examen tout candidat qui a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 aux épreuves obligatoires.

■ **Âge.** L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date anniversaire. Pour la session 2008, un candidat âgé de 17 ans est par définition un candidat né en 1991. Son âge réel à la session, qui a lieu l'été, peut aller de 16 ans et demi s'il est né en décembre 1991 à 17 ans et demi s'il est né en début d'année 1991.

**Source :** MEN-DEPP / Système d'information OCEAN, fichier détaillé des candidats au CAP et au BEP.

Pour les âges inconnus, la source n'est pas la même. L'information vient de l'enquête n° 4.

## → Pour en savoir plus

### Publications

- Notes d'Information, 02.50, 04.31.
- "L'enseignement professionnel", Éducation & formations, n° 75, octobre 2007.

## La réussite au CAP et au BEP par sexe et par âge

### [1] Évolution des taux de réussite au CAP et au BEP par sexe (%) (France métropolitaine + DOM)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>CAP</b>														
Garçons	69,9	70,1	71,1	72,2	72,4	73,4	73,2	73,2	73,9	73,8	76,3	76,6	78,5	78,6
Filles	74,2	71,6	73,7	74,9	75,8	77,6	77,8	75,1	75,0	75,8	78,2	78,4	81,1	83,0
<b>Ensemble</b>	<b>71,7</b>	<b>70,6</b>	<b>72,0</b>	<b>73,2</b>	<b>73,6</b>	<b>74,9</b>	<b>74,8</b>	<b>73,8</b>	<b>74,2</b>	<b>74,5</b>	<b>77,0</b>	<b>77,4</b>	<b>79,6</b>	<b>80,5</b>
<b>BEP</b>														
Garçons	64,4	65,9	66,8	67,5	67,6	69,1	67,6	67,9	70,0	71,1	71,4	70,7	70,9	73,8
Filles	68,2	72,2	74,7	76,0	77,0	78,0	77,3	77,6	78,1	79,5	80,0	77,6	80,5	78,8
<b>Ensemble</b>	<b>66,1</b>	<b>68,7</b>	<b>70,2</b>	<b>71,2</b>	<b>71,7</b>	<b>73,0</b>	<b>71,8</b>	<b>72,0</b>	<b>73,5</b>	<b>74,7</b>	<b>75,1</b>	<b>73,7</b>	<b>75,0</b>	<b>75,9</b>

### [2] Répartition des lauréats au diplôme du CAP par âge - Session 2008 (France métropolitaine + DOM)

Âges	Scolaires		Apprentis		Autres		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	82	71,9	8	88,9	5	38,5	95	69,9
17 ans	5 091	89,3	6 541	86,4	135	61,9	11 767	87,2
18 ans	19 450	81,6	26 546	76,4	1 802	69,1	47 798	78,1
19 ans	8 694	80,6	13 751	77,4	3 498	72,1	25 943	77,7
20 ans	3 623	83,3	6 541	80,6	3 501	74,7	13 665	79,7
21 ans	1 582	86,4	3 348	82,7	3 029	76,0	7 959	80,7
22 ans	753	85,1	1 857	84,0	2 379	79,1	4 989	81,8
23 ans	447	88,3	1 110	86,0	1 964	79,4	3 521	82,5
24 ans	257	87,1	729	84,3	1 694	81,7	2 680	82,9
25 ans	189	85,9	541	86,7	1 468	80,4	2 198	82,4
26-29 ans	497	87,8	621	86,5	4 865	84,8	5 983	85,2
30-39 ans	653	87,4	101	91,0	8 829	87,1	9 583	87,2
40 ans ou plus	346	84,6	35	85,4	6 249	85,4	6 630	85,4
Âge inconnu	283	...	25	...	36	...	344	...
<b>Total</b>	<b>41 947</b>	<b>82,9</b>	<b>61 754</b>	<b>79,0</b>	<b>39 454</b>	<b>80,6</b>	<b>143 155</b>	<b>80,5</b>

### [3] Répartition des lauréats au diplôme du BEP par âge - Session 2008 (France métropolitaine + DOM)

Âges	Scolaires		Apprentis		Autres		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	269	88,8	4	80,0	38	54,3	311	82,3
17 ans	44 678	86,7	2 000	86,5	624	74,6	47 302	86,5
18 ans	71 187	76,7	5 339	74,3	1 861	66,2	78 387	76,2
19 ans	27 526	70,3	4 283	71,4	2 354	61,7	34 163	69,8
20 ans	6 510	65,2	2 451	71,1	1 673	59,1	10 634	65,4
21 ans	1 324	59,2	1 137	74,7	987	59,1	3 448	63,5
22 ans	340	54,2	578	76,8	672	62,7	1 590	64,8
23 ans	107	51,0	313	81,3	427	64,0	847	67,1
24 ans	65	60,2	157	73,0	315	59,4	537	63,0
25 ans	26	57,8	108	76,6	239	64,2	373	66,8
26-29 ans	45	77,6	121	76,1	618	65,8	784	67,8
30-39 ans	47	87,0	18	90,0	1 057	73,4	1 122	74,1
40 ans ou plus	52	86,7	11	100,0	821	71,3	884	72,3
<b>Total</b>	<b>152 176</b>	<b>77,2</b>	<b>16 520</b>	<b>74,6</b>	<b>11 686</b>	<b>64,2</b>	<b>180 382</b>	<b>75,9</b>

## Présentation

À la session 2008, 155 000 candidats se sont présentés à l'examen du brevet de technicien supérieur (BTS) et 106 000 ont été admis [1].

Après trois années de baisse, les effectifs reprennent leur progression avec une hausse de près de 4 300 candidats.

Le taux de réussite de la session 2008 (68,4 %) a gagné 1,1 point par rapport à celui de 2007, qui était le plus élevé depuis 1985. Aussi, la croissance du nombre des lauréats (+ 4,6 %) est plus importante que celle des candidats (+ 2,8 %) [4].

Comme les années précédentes, les spécialités des services regroupent plus des trois quarts des présents, et parmi eux le domaine des échanges et de la gestion en accueille près de la moitié.

Si les femmes ne représentent que 13 % des candidats dans les spécialités de la production, elles sont largement majoritaires dans celles des services, bien que leur prééminence se réduise d'année en année (66 % en 2008 contre 70 % en 1999). Les candidats scolaires demeurent les plus nombreux (59 %). Les apprentis poursuivent leur progression et leur part approche 12 % en 2008. Après la diminution observée à la session 2007, la proportion de candidats en formation continue se redresse cette année (20 %) [2].

Depuis la session 2006, la prédominance des bacheliers technologiques s'effrite au profit des bacheliers généraux et des bacheliers professionnels. La part de ces derniers n'a cessé de croître depuis 1999 (10 % et 18 % en 2008) [3].

La réussite dépend de plusieurs facteurs : les candidats issus d'une formation scolaire (STS) ou titulaires d'un baccalauréat général ou préparant un BTS du domaine de la production enregistrent les résultats les plus élevés.

## Définitions

- **BTS.** Brevet de technicien supérieur, diplôme de niveau III préparé généralement en deux ans.
- **STS.** Section de techniciens supérieurs (voir 6.11 et 6.12).
- **CFA.** Centre de formation d'apprentis (voir 5.1).
- **GRETA.** Groupement d'établissements publics locaux d'enseignement (voir 7.2).
- **Apprentissage.** Les apprentis sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou un titre) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise – sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage – et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis (voir 5.1).
- **Formation continue.** Elle permet à des salariés ou demandeurs d'emploi d'acquérir ou d'améliorer des connaissances et/ou compétences professionnelles au-delà de leur formation initiale (voir 7.1).
- **Candidats individuels.** Il s'agit de candidats inscrits à l'examen du BTS sans l'avoir préparé dans un établissement. La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à certains candidats d'obtenir le diplôme.
- **Champ de l'enquête.** Tous les candidats présents à l'examen du BTS en 2008, hors BTS agricole.

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES / Système d'information OCEAN.

## → Pour en savoir plus

### Publications

– Note d'Information, 09.07.



## [1] Effectifs en BTS selon la spécialité en 2008 (France métropolitaine + DOM)

Domaines de spécialité	Hommes			Femmes			Total			% de femmes / présents
	Présents	Admis	Taux de réussite	Présentes	Admises	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	
20 Spécialités pluritechnologiques de production	11 464	8 814	76,9	735	607	82,6	12 199	9 421	77,2	6,0
21 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	15	12	80,0	-	-	-	15	12	80,0	0,0
22 Transformations	3 076	2 409	78,3	1 575	1 225	77,8	4 651	3 634	78,1	33,9
23 Génie civil, construction et bois	3 788	2 764	73,0	1 103	810	73,4	4 891	3 574	73,1	22,6
24 Matériaux souples	56	40	71,4	853	696	81,6	909	736	81,0	93,8
25 Mécanique, électricité, électronique	12 254	9 851	80,4	509	433	85,1	12 763	10 284	80,6	4,0
<b>2- Domaines technico-professionnels de la production</b>	<b>30 653</b>	<b>23 890</b>	<b>77,9</b>	<b>4 775</b>	<b>3 771</b>	<b>79,0</b>	<b>35 428</b>	<b>27 661</b>	<b>78,1</b>	<b>13,5</b>
31 Échanges et gestion dont 31209 Management des unités commerciales	28 388	18 050	63,6	45 671	29 941	65,6	74 059	47 991	64,8	61,7
31210 Négociation et relation client	9 395	5 598	59,6	11 284	7 425	65,8	20 679	13 023	63,0	54,6
31405 Assistant de gestion PME-PMI	5 104	3 600	70,5	5 086	3 841	75,5	10 190	7 441	73,0	49,9
31406 Comptabilité et gestion des organismes	2 241	1 286	57,4	11 475	6 881	60,0	13 716	8 167	59,5	83,7
32-Communication et information dont 32405 Assistant de direction	5 247	3 370	64,2	8 089	5 031	62,2	13 336	8 401	63,0	60,7
32-Communication et information	8 322	5 359	64,4	16 964	11 069	65,2	25 286	16 428	65,0	67,1
33-Services aux personnes	262	165	63,0	10 531	6 416	60,9	10 793	6 581	61,0	97,6
34-Services à la collectivité	4 110	2 731	66,4	15 544	10 840	69,7	19 654	13 571	69,0	79,1
34-Services à la collectivité	367	240	65,4	220	134	60,9	587	374	63,7	37,5
<b>3- Domaines technico-professionnels des services</b>	<b>41 187</b>	<b>26 380</b>	<b>64,0</b>	<b>78 399</b>	<b>51 984</b>	<b>66,3</b>	<b>119 586</b>	<b>78 364</b>	<b>65,5</b>	<b>65,6</b>
<b>Total BTS</b>	<b>71 840</b>	<b>50 270</b>	<b>70,0</b>	<b>83 174</b>	<b>55 755</b>	<b>67,0</b>	<b>155 014</b>	<b>106 025</b>	<b>68,4</b>	<b>53,7</b>

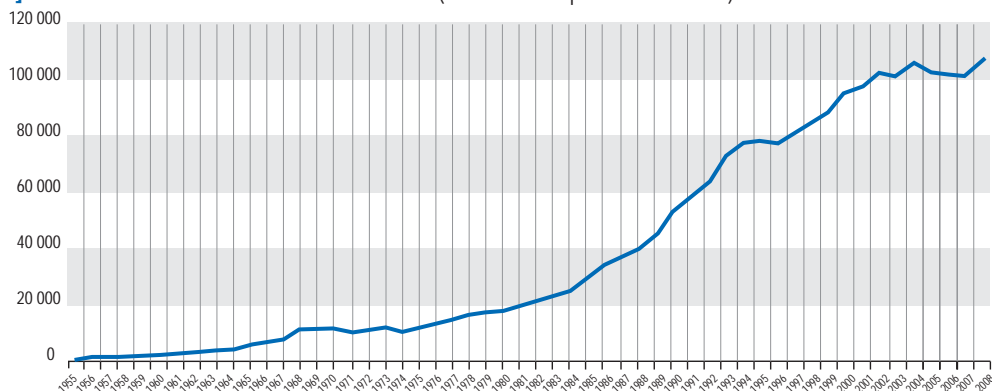
## [2] Effectifs en BTS selon le mode de formation en 2008 (France métropolitaine + DOM)

	Total		
	Présents	Admis	Taux de réussite
<b>Scolaires (STS)</b>	<b>91 983</b>	<b>70 301</b>	<b>76,4</b>
public	63 754	49 772	78,1
privé sous contrat	19 149	15 195	79,4
privé hors contrat	9 080	5 334	58,7
<b>Apprentissage (CFA)</b>	<b>17 958</b>	<b>12 629</b>	<b>70,3</b>
<b>Formation continue (GRETA...)</b>	<b>30 642</b>	<b>17 721</b>	<b>57,8</b>
<b>Enseignement à distance</b>	<b>3 046</b>	<b>1 085</b>	<b>35,6</b>
<b>Individuels</b>	<b>11 385</b>	<b>4 289</b>	<b>37,7</b>
<b>Total BTS</b>	<b>155 014</b>	<b>106 025</b>	<b>68,4</b>

## [3] Effectifs selon le diplôme initial en 2008 (France métropolitaine + DOM)

	Total		
	Présents	Admis	Taux de réussite
<b>Baccalauréat général</b>	<b>42 713</b>	<b>34 499</b>	<b>80,8</b>
série L	10 035	7 669	76,4
série ES	18 000	14 763	82,0
série S	14 678	12 067	82,2
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>78 075</b>	<b>54 329</b>	<b>69,6</b>
série STT	47 080	30 530	64,8
série STI	22 064	17 554	79,6
série STL	3 356	2 422	72,2
série SMS	3 177	1 941	61,1
série hôtellerie	1 437	1 133	78,8
autres séries	961	749	77,9
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>27 582</b>	<b>13 623</b>	<b>49,4</b>
domaines de la production	8 942	5 551	62,1
domaines des services	18 640	8 072	43,3
<b>Autres diplômes (BT, BMA, étrangers...)</b>	<b>6 644</b>	<b>3 574</b>	<b>53,8</b>
<b>Total BTS</b>	<b>155 014</b>	<b>106 025</b>	<b>68,4</b>

## [4] Évolution du nombre de BTS délivrés (France métropolitaine + DOM)



## Présentation

Comme les années précédentes, les spécialités des services regroupent, à la session 2008, près des trois quarts des admis au BTS. Deux groupes de spécialités : "commerce, vente" et "comptabilité, gestion" concentrent à eux seuls pratiquement 40 % des lauréats.

Les spécialités liées à la production, moins attractives, accueillent des candidats essentiellement en "commandes de transformations industrielles" et "électricité, électronique". L'augmentation des effectifs de diplômés par rapport à la session 2007 résulte d'évolutions différentes selon les groupes de spécialités. Ainsi, dans le domaine des services, les spécialités "santé" et "finances, banque, assurance" poursuivent leur essor tandis que les groupes "informatique" et "secrétariat, bureautique" ne cessent de régresser. Dans le domaine de la production, le doublement du nombre d'admis en "technologies industrielles fondamentales" provient du regroupement de plusieurs BTS technico-commerciaux de différents groupes de spécialité en un seul diplôme classé dans ce groupe. Les taux de réussite sont toujours plus élevés dans le domaine de la production que dans celui des services (78,1 % contre 65,5 %). L'écart de réussite entre les deux domaines a d'ailleurs tendance à se creuser depuis la session 2001.

Toutes spécialités confondues, les femmes sont majoritaires parmi les admis (53 %). Leur part dépasse les 90 % dans des spécialités relevant du domaine des services ("coiffure, esthétique", "secrétariat, bureautique" et "travail social") mais, également, de la production ("matériaux souples", "textile" et "habillement"). Inversement, elles représentent moins de 15 % des effectifs dans quinze groupes du secteur de la production ainsi qu'en "informatique".

Les femmes obtiennent des taux de réussite supérieurs à ceux des hommes dans pratiquement toutes les spécialités. Cependant, elles enregistrent un score final moins élevé. Ce phénomène est lié à la répartition des candidates dans les différents domaines : elles sont majoritairement présentes dans les spécialités où les taux de réussite sont les plus faibles.

## Définitions

- **BTS.** Brevet de technicien supérieur, diplôme de niveau III préparé généralement en deux ans.
- **STS.** Section de techniciens supérieurs (voir 6.11 et 6.12).
- **CFA.** Centre de formation d'apprentis (voir 5.1).
- **GRETA.** Groupement d'établissements publics locaux d'enseignement (voir 7.2).
- **Apprentissage.** Les apprentis sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou un titre) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise – sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage – et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis (voir 5.1).
- **Formation continue.** Elle permet à des salariés ou demandeurs d'emploi d'acquérir ou d'améliorer des connaissances et/ou compétences professionnelles au-delà de leur formation initiale (voir 7.1).
- **Candidats individuels.** Il s'agit de candidats inscrits à l'examen du BTS sans l'avoir préparé dans un établissement. La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à certains candidats d'obtenir le diplôme.
- **Champ de l'enquête.** Tous les candidats présents à l'examen du BTS en 2008, hors BTS agricole.

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES / Système d'information OCEAN.

## → Pour en savoir plus

### Publications

– Note d'Information, 09.07.

## [1] Répartition des admis au BTS selon la spécialité de la formation (France métropolitaine + DOM)

Groupes de spécialités de formation	2007		2008					
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	% admis par spécialité	Taux de réussite (%)	Part des femmes (%)	Taux de réussite hommes (%)	Taux de réussite femmes (%)
200 Technologies industrielles fondamentales	1 531	77,9	3 091	2,9	79,3	13,2	78,7	83,8
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	6 469	75,9	6 330	6,0	76,2	3,1	76,1	80,2
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	13	76,5	12	-	80,0	0,0	80,0	-
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	128	77,1	185	-	87,7	19,5	87,1	90,0
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	423	74,9	438	-	75,8	61,4	76,8	75,1
222 Transformations chimiques et apparentées	1 227	75,7	1 296	1,2	77,1	63,1	76,2	77,5
223 Métallurgie	427	72,5	411	-	79,3	10,5	79,1	81,1
224 Matériaux de construction, verre, céramique	34	79,1	24	-	92,3	66,7	100,0	88,9
225 Plasturgie, matériaux composites	300	76,3	206	-	85,1	7,3	85,3	83,3
226 Papier, carton	46	80,7	37	-	84,1	2,7	87,8	33,3
227 Énergie, génie climatique	922	74,9	1 037	1,0	76,8	2,6	76,5	90,0
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	1 700	70,8	1 844	1,7	70,8	31,8	70,9	70,6
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	873	73,4	1 032	1,0	76,3	12,4	75,5	82,6
232 Bâtiment : construction et couverture	95	76,6	90	-	65,7	12,2	64,2	78,6
233 Bâtiment : finitions	150	81,1	150	-	81,1	39,3	82,0	79,7
234 Travail du bois et de l'ameublement	531	74,4	458	-	74,7	5,5	74,1	86,2
240 Spécialités pluritechnologiques matériaux souples	424	82,8	400	-	82,1	96,8	72,2	82,5
241 Textile	102	85,7	96	-	85,0	91,7	57,1	88,9
242 Habillement	239	80,2	239	-	77,6	92,5	78,3	77,5
243 Cuirs et peaux	-	-	1	-	100,0	0,0	100,0	-
250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité	3 486	72,1	2 609	2,5	81,0	6,2	80,8	84,9
252 Moteurs et mécanique auto	1 157	65,7	1 267	1,2	72,4	1,7	72,3	73,3
253 Mécanique aéronautique et spatiale	79	66,9	87	-	64,0	6,9	64,3	60,0
254 Structures métalliques	680	72,1	673	-	74,4	2,4	74,1	88,9
255 Électricité, électronique	5 029	75,0	5 648	5,3	83,7	4,0	83,5	87,3
<b>Total des spécialités de la production</b>	<b>26 065</b>	<b>74,3</b>	<b>27 661</b>	<b>26,1</b>	<b>78,1</b>	<b>13,6</b>	<b>77,9</b>	<b>79,0</b>
311 Transport, manutention, magasinage	870	64,5	1 062	1,0	72,9	35,1	74,5	70,1
312 Commerce, vente	22 812	67,7	23 900	22,5	67,5	56,1	64,4	70,2
313 Finances, banque, assurances	5 824	62,2	6 461	6,1	63,6	65,9	60,1	65,6
314 Comptabilité, gestion	16 414	61,9	16 568	15,6	61,2	71,9	62,2	60,9
320 Spécialités plurivalentes de la communication	2 397	72,7	2 435	2,3	71,6	76,6	67,3	73,0
321 Journalisme et communication	89	90,8	99	-	97,1	84,8	88,2	98,8
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	394	75,3	373	-	73,3	49,1	69,3	77,9
323 Techniques de l'image, du son, métiers du spectacle	1 732	62,7	1 914	1,8	66,8	51,4	63,5	70,3
324 Secrétariat, bureautique	8 229	64,4	7 786	7,3	62,8	97,4	61,7	62,8
326 Informatique, traitement de l'information	3 910	64,1	3 821	3,6	63,6	9,7	64,0	60,3
331 Santé	3 033	57,0	3 664	3,5	62,2	71,5	60,7	62,8
332 Travail social	2 606	66,0	2 738	2,6	67,6	98,1	48,1	68,2
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	5 744	73,5	6 045	5,7	74,9	73,0	71,8	76,1
336 Coiffure, esthétique et autres soins	942	59,7	1 124	1,1	68,3	99,7	33,3	68,5
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	328	62,7	374	-	63,7	35,8	65,4	60,9
<b>Total des spécialités des services</b>	<b>75 324</b>	<b>65,1</b>	<b>78 364</b>	<b>73,9</b>	<b>65,5</b>	<b>66,3</b>	<b>64,0</b>	<b>66,3</b>
<b>Ensemble des spécialités</b>	<b>101 389</b>	<b>67,3</b>	<b>106 025</b>	<b>100,0</b>	<b>68,4</b>	<b>52,6</b>	<b>70,0</b>	<b>67,0</b>

## Présentation

À la session 2007, en France métropolitaine et dans les DOM, le nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés est de 45 400 dont 27 000 dans le secteur des services (59,4 %) et 18 400 dans le secteur de la production (40,6 %) [1]. Le nombre de diplômes délivrés, en baisse depuis 2003 malgré une légère augmentation en 2006, continue à diminuer en 2007 (- 7,0 % par rapport à 2002).

Cette baisse est essentiellement due à celle du nombre de diplômés dans le secteur de la production (- 3,2 %). Dans le secteur des services, elle est moins importante en 2007 (- 0,2 %) que les trois années précédentes (- 1,8 % en 2006, - 2,0 % en 2005 et - 1,6 % en 2004).

La proportion de femmes parmi l'ensemble des diplômés en 2007 est de 41,6 %. Après avoir progressé jusqu'en 2003 pour atteindre 43,3 %, leur part parmi l'ensemble des diplômés a diminué jusqu'en 2006 et se stabilise en 2007. Les étudiantes représentent seulement 22,6 % des diplômés du secteur de la production, où leur part, qui augmente par rapport à 2006 (+ 0,2 point) reste néanmoins assez stable. Elles sont en revanche majoritaires parmi les diplômés d'un DUT dans le secteur des services (54,6 %). Cette proportion s'est infléchie de 2,6 points par rapport à 2003 [2].

## Définitions

■ **Champ.** L'enquête recense les diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Les diplômes post-DUT, les DNTS (diplôme national de technologie spécialisée) ne sont pas comptabilisés. En 2007, 921 diplômes post-DUT ont été délivrés.

■ **Les spécialités de formation.** La formation est assurée dans 24 spécialités, conformément au dernier arrêté du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche relatif à l'organisation des études conduisant au diplôme universitaire de technologie du 28 août 2006 publié au Journal officiel du 6 septembre 2006.

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES / Enquête SISE.

## → Pour en savoir plus

### Publications

- Note d'Information, 07.18.
- S. Péan, D. Prouteau, "Le flux d'entrée et la réussite en DUT", Éducation & formations n° 75 (octobre 2007).

## [1] Évolution du nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés depuis la session 2000 (France métropolitaine + DOM)

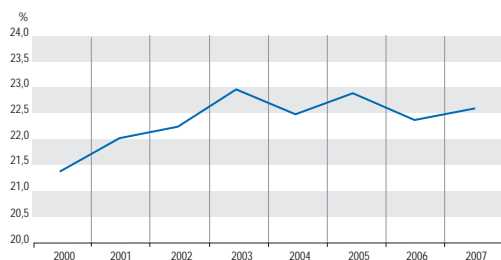
	2000		2002	2003	2004	2005	2006	2007	
	Ensemble	dont femmes						Ensemble	dont femmes
Chimie	1 505	810	1 471	1 484	1 408	1 377	1 407	1 268	707
Génie biologique	2 724	1 741	2 727	2 713	2 722	2 646	2 710	2 701	1 771
Génie chimique - génie des procédés	388	119	424	420	380	390	383	419	174
Génie civil	1 565	161	1 597	1 527	1 542	1 619	1 923	1 778	176
Génie des télécommunications et réseaux	986	100	1 209	1 150	1 273	1 137	-	-	-
Génie du conditionnement et de l'emballage	-	-	48	59	79	85	80	88	30
Génie électrique et informatique industrielle	4 289	252	4 149	4 096	3 743	3 541	3 442	3 195	202
Génie industriel et maintenance	927	30	932	947	865	774	794	746	36
Génie mécanique et productique	3 177	168	3 068	2 824	2 852	2 664	2 782	2 744	176
Génie thermique et énergie	671	54	596	598	490	559	650	674	37
Hygiène, sécurité et environnement	523	165	617	617	606	605	697	706	246
Mesures physiques	2 215	481	2 054	1 932	1 770	1 791	1 903	1 838	332
Métrologie, contrôle, qualité	31	11	42	28	41	37	-	-	-
Organisation et génie de la production	807	159	841	842	798	690	-	-	-
Qualité, logistique industrielle et organisation (1)	-	-	-	-	-	-	737	737	147
Réseaux et télécommunications (2)	-	-	-	-	-	-	1 226	1 187	81
Science et génie des matériaux	331	52	326	298	312	322	316	355	43
<b>Ensemble secteur de la production</b>	<b>20 139</b>	<b>4 303</b>	<b>20 101</b>	<b>19 535</b>	<b>18 881</b>	<b>18 237</b>	<b>19 050</b>	<b>18 436</b>	<b>4 158</b>
Carrières juridiques	835	704	963	910	924	829	936	945	800
Carrières sociales	879	606	1 148	1 164	1 102	1 259	1 147	1 208	976
Gestion des entreprises et des administrations	388	295	524	531	527	574	605	8 023	4 900
Gestion administrative et commerciale	8 858	5 569	8 773	8 673	8 642	8 479	8 463	718	478
Gestion, logistique et transport	1 401	649	1 363	1 308	1 181	1 170	1 172	1 180	450
Information - communication	2 023	1 612	2 052	2 088	2 018	2 030	1 914	1 945	1 538
Informatique	3 832	637	4 029	3 817	3 671	3 303	3 107	2 844	236
Services et réseaux de communications	516	163	809	1 037	1 231	1 187	1 257	1 232	298
Statistique et traitement informatique des données	640	354	634	613	561	525	509	512	218
Techniques de commercialisation	7 967	4 736	8 481	8 466	8 280	8 206	7 943	8 398	4 843
<b>Ensemble secteur des services</b>	<b>27 339</b>	<b>15 325</b>	<b>28 776</b>	<b>28 607</b>	<b>28 137</b>	<b>27 562</b>	<b>27 053</b>	<b>27 005</b>	<b>14 737</b>
<b>Total</b>	<b>47 478</b>	<b>19 628</b>	<b>48 877</b>	<b>48 142</b>	<b>47 018</b>	<b>45 799</b>	<b>46 103</b>	<b>45 441</b>	<b>18 895</b>

(1) Fusion de "Organisation et génie de la production" et de "Métrologie contrôle qualité".

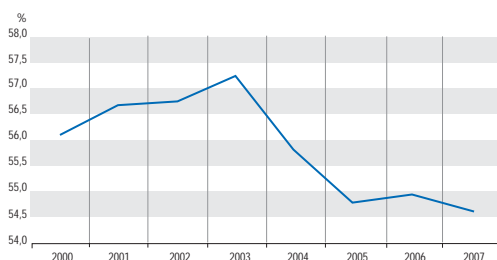
(2) Spécialité anciennement appelée "Génie des télécommunications et réseaux" avant 2006.

## [2] Part des femmes parmi les diplômés d'un DUT : évolution depuis la session 2000 (France métropolitaine + DOM)

### Secteur production



### Secteur services



## Présentation

Parmi les étudiants qui se sont inscrits pour la première fois en IUT à la rentrée universitaire 2004, 75,7 % obtiennent le DUT dans les trois années qui suivent, dont 66,0 % en deux ans lorsqu'ils ne se sont pas réorientés. Une année supplémentaire est nécessaire à 7,5 % des étudiants qui n'ont pas changé de filière en IUT.

Très peu d'inscrits changent d'orientation et augmentent donc faiblement le nombre de diplômés, que ce soit dans les deux premières années (0,5 %), ou à la suite d'un redoublement (1,7 %) [1].

La réussite au DUT en deux ans des étudiants qui ne se sont pas réorientés est plus élevée dans le secteur des services (67,4 %). En particulier, les chances de succès dans les spécialités "Information communication" (81,5 %) et "Carrières sociales" (76,5 %) sont très élevées. Elles sont beaucoup plus modérées en "Statistiques et traitement informatique des données" (57,8 %) et "Informatique" (56,6 %). Ces fortes disparités de réussite entre spécialités sont également présentes dans le secteur de la production : ainsi, pour les étudiants qui n'ont pas changé de filière d'IUT, les chances de succès en "Génie biologique" sont de 75,9 %, alors qu'elles ne s'élèvent qu'à 56,1 % en "Génie électrique et informatique industrielle". Sur trois années, pour l'ensemble des étudiants, les chances de succès dans le secteur de la production sont légèrement supérieures à celles du secteur des services (respectivement 75,8 % et 75,6 %), alors qu'en deux ans, la réussite est nettement plus forte dans le secteur des services (67,4 % contre 64,0 %).

Dans le secteur des services, la réussite en deux ans des titulaires d'un baccalauréat général atteint 74,9 %, les bacheliers économiques et scientifiques y ont les résultats les plus élevés (respectivement 76,3 % et 74,1 %). Dans le secteur de la production, le succès des bacheliers généraux, représentés presque exclusivement par des titulaires d'un baccalauréat scientifique, est également important (72,9 %). La réussite cumulée en trois ans des bacheliers généraux est plus élevée dans le secteur de la production (82,4 %) que dans celui des services (81,6%).

Plus modérées pour les bacheliers technologiques, les chances de succès en deux ans sont néanmoins plus élevées dans le secteur des services (57,9 %) que dans celui de la production (52,2 %). Cependant, leur réussite cumulée en trois ans atteint le même niveau dans les deux secteurs (67,0 %).

La réussite des bacheliers professionnels est beaucoup plus limitée : 40,0 % d'entre eux peuvent espérer obtenir le DUT en deux ans dans le secteur des services et 29,8 % dans le secteur de la production. En trois ans, cette part demeure assez faible : 47,7 % et 41,8 % [2].

## Définitions

■ **Méthodologie.** L'étude de la réussite en IUT en deux ans et trois ans est faite à partir d'une approche longitudinale : une cohorte d'étudiants (55 335 inscrits) entrant pour la première fois en IUT à la rentrée universitaire 2004 est suivie pendant trois années consécutives. La méthode retenue prend en compte les réorientations, que ce soit en termes de changement de spécialité comme de changement d'établissement pour un étudiant de la cohorte.

■ **Non-bacheliers.** Parmi les non-bacheliers sont regroupés différentes catégories d'étudiants : ceux qui ont obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat, les titulaires d'une capacité de droit ou du DAEU. Les étudiants qui se sont inscrits à l'université après avoir bénéficié d'une validation de leurs acquis sont également dans ce groupe.

■ **Les spécialités de formation.** La formation est assurée dans 24 spécialités, conformément au dernier arrêté du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche relatif à l'organisation des études conduisant au diplôme universitaire de technologie du 28 août 2006, publié au Journal officiel du 6 septembre 2006.

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES / Enquêtes SISE.

## → Pour en savoir plus

### Publications

- Note d'Information, 07.18.
- S. Péan, D. Prouteau, "Le flux d'entrée et la réussite en DUT", revue Éducation & formations, n° 75, MEN-DEPP, octobre 2007.

### [1] Réussite en IUT en deux et trois ans par secteur de formation professionnelle et spécialité (%) (France métropolitaine + DOM)

Spécialités	Effectif total	En deux ans (%)		En trois ans (%)		Cumulée en trois ans (%)
		dont sans réorientation		dont sans réorientation		
Chimie	1 695	67,3	67,0	11,6	9,7	78,8
Génie biologique	3 055	76,4	75,9	5,7	5,0	82,1
Génie chimique-génie des procédés	497	66,6	66,2	12,1	10,1	78,7
Génie civil	2 137	68,7	68,3	8,8	7,9	77,4
Génie du conditionnement et de l'emballage	90	ns (2)	ns	ns	ns	ns
Génie électrique et informatique industrielle	4 581	56,5	56,1	14,3	11,9	70,8
Génie industriel et maintenance	1 005	57,4	56,9	10,8	10,0	68,3
Génie mécanique et productique	3 590	62,5	62,0	12,0	10,2	74,4
Génie thermique et énergie	822	63,4	63,0	12,0	10,6	75,4
Hygiène sécurité environnement	850	71,8	70,5	6,9	5,6	78,7
Mesures physiques	2 336	64,9	64,3	14,1	11,0	79,0
Qualité, logistique industrielle et organisation (1)	823	65,2	65,1	9,8	8,1	75,1
Réseaux et télécommunications (1)	1 652	59,8	59,7	13,7	10,2	73,5
Sciences et génie des matériaux	421	64,6	63,9	12,4	10,2	77,0
<b>Ensemble du secteur de la production</b>	<b>23 554</b>	<b>64,5</b>	<b>64,0</b>	<b>11,3</b>	<b>9,5</b>	<b>75,8</b>
Carrières juridiques	1 179	68,6	68,2	5,8	4,8	74,4
Carrières sociales	1 264	77,0	76,5	4,9	4,7	81,9
Gestion administrative et commerciale	756	67,1	67,1	9,0	8,2	76,1
Gestion des entreprises et des administrations	9 748	67,7	67,1	7,5	5,7	75,1
Gestion logistique et transport	1 410	61,1	60,9	8,7	7,5	69,7
Information communication	1 763	81,6	81,5	2,9	2,4	84,6
Informatique	4 101	57,2	56,6	13,4	9,2	70,5
Services et réseaux de communication	1 482	70,6	69,6	8,1	6,7	78,7
Statistiques et traitement informatique des données	645	58,0	57,8	17,8	13,8	75,8
Techniques de commercialisation	9 433	70,5	69,9	5,7	5,1	76,2
<b>Ensemble du secteur des services</b>	<b>31 781</b>	<b>68,0</b>	<b>67,4</b>	<b>7,6</b>	<b>6,1</b>	<b>75,6</b>
<b>Ensemble des étudiants</b>	<b>55 335</b>	<b>66,5</b>	<b>66,0</b>	<b>9,2</b>	<b>7,5</b>	<b>75,7</b>

(1) Les spécialités "Organisation et génie de la production" et "Métrologie contrôle qualité" ont été fusionnées en 2005-2006 en une seule spécialité "Qualité, logistique industrielle et organisation" et la spécialité appelée "Génie des télécommunications et réseaux" avant 2005-2006 est désormais "Réseaux et télécommunications". Pour plus de lisibilité, ces spécialités sont désignées sous leur nouvelle appellation pour les inscrits de la cohorte 2004.

(2) La part des diplômés correspondant à de faibles populations d'inscrits n'est pas significative (ns) et n'est donc pas publiée.

### [2] Réussite en IUT en deux et trois ans par secteur de formation professionnelle et filière de baccalauréat (%) (France métropolitaine + DOM)

Filières de baccalauréat	Effectifs	IUT secteur de la production			IUT secteur des services			
		Deux ans (%)	Trois ans (%)	Cumulée en trois ans (%)	Effectifs	Deux ans (%)	Trois ans (%)	Cumulée en trois ans (%)
Littéraire	30	ns (1)	ns	ns	1 849	69,9	5,8	75,7
Économique	96	ns	ns	ns	11 324	76,3	5,9	82,2
Scientifique	14 830	73,1	9,6	82,7	7 563	74,1	8,2	82,3
<b>Baccalauréat général</b>	<b>14 956</b>	<b>72,9</b>	<b>9,6</b>	<b>82,4</b>	<b>20 736</b>	<b>74,9</b>	<b>6,7</b>	<b>81,6</b>
Techno. STI	6 117	51,2	15,2	66,5	954	48,6	13,2	61,8
Techno. STT	72	ns	ns	ns	8 115	58,7	8,7	67,4
Autres	1 136	58,5	11,6	70,1	282	66,3	7,1	73,4
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>7 325</b>	<b>52,2</b>	<b>14,6</b>	<b>66,9</b>	<b>9 351</b>	<b>57,9</b>	<b>9,1</b>	<b>67,0</b>
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>292</b>	<b>29,8</b>	<b>12,0</b>	<b>41,8</b>	<b>677</b>	<b>40,0</b>	<b>7,7</b>	<b>47,7</b>
<b>Ensemble des bacheliers</b>	<b>22 573</b>	<b>65,6</b>	<b>11,2</b>	<b>76,9</b>	<b>30 764</b>	<b>69,0</b>	<b>7,5</b>	<b>76,4</b>
<b>Non bacheliers</b>	<b>981</b>	<b>38,2</b>	<b>13,3</b>	<b>51,5</b>	<b>1 017</b>	<b>37,4</b>	<b>12,5</b>	<b>49,9</b>
<b>Ensemble des étudiants</b>	<b>23 554</b>	<b>64,5</b>	<b>11,3</b>	<b>75,8</b>	<b>31 781</b>	<b>68,0</b>	<b>7,6</b>	<b>75,6</b>

(1) La part des diplômés correspondant à de faibles populations d'inscrits n'est pas significative (ns) et n'est donc pas publiée.

## Présentation

En cursus licence et master, c'est en lettres, langues et sciences humaines que le nombre de diplômes délivrés a été le plus élevé en 2007. En cursus licence, plus de quatre diplômes sur dix ont été délivrés dans ces filières. Les licences professionnelles font figure d'exception puisque près de la moitié d'entre elles ont été délivrées en sciences. En cursus master, près d'un diplôme sur trois a été délivré en lettres, langues et sciences humaines en 2007.

Les femmes sont, en proportion, plus nombreuses parmi les lauréats des principaux diplômes de licence et master en 2007. Leur part varie selon la discipline. Les femmes sont minoritaires parmi les diplômés en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et en sciences, et majoritaires dans les autres disciplines et notamment en lettres, langues et sciences humaines. La part des femmes parmi les diplômés de la session 2007 est comparable à la part des femmes parmi les inscrits en année terminale de préparation à ces différents diplômes la même année. Enfin, en licence professionnelle, les femmes représentent quatre diplômés sur dix.

En 2007, 10 700 thèses de doctorat ont été soutenues, dont six sur dix en sciences. Le nombre de thèses soutenues dans la filière STAPS reste faible (85). Les femmes ont soutenu 4 500 thèses (42,0 % des thèses soutenues), en très légère progression par rapport aux sessions 2005 et 2006. Les femmes sont minoritaires dans toutes les disciplines, excepté en lettres, langues et sciences humaines où elles représentent 55,9 % des diplômés. Comme dans les autres cursus, c'est en sciences et en STAPS que leur part est la plus faible (respectivement 36,0 % et 30,6 %).

Pour les formations de santé, plus d'un diplôme sur deux a été délivré à une femme en 2007.

## Définitions

■ **Champ de l'enquête.** L'enquête est effectuée dans les universités, les universités de technologie, les Instituts nationaux polytechniques, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe, et l'École du paysage de Blois. Elle recense les diplômes nationalement habilités, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

■ **Diplômes de la session 2007 non mentionnés dans les tableaux :** la capacité en droit (553 diplômés), le DAEU (4 757 diplômés), les magistères (618 diplômés). Les diplômés d'IUP sont comptés avec les DEUG, licences et maîtrises. Les DUT apparaissent dans les pages 8.14 et 8.15.

■ **Diplômes des écoles d'ingénieurs et de commerce.** Voir 8.19.

■ **Diplômes intermédiaires (DEUG et maîtrises intermédiaires).** Les étudiants inscrits en licence LMD validant les deux premières années obtiennent un DEUG intermédiaire. Les étudiants inscrits en première année de master LMD validant leur première année obtiennent une maîtrise intermédiaire.



## [1] Principaux diplômes universitaires délivrés dans les disciplines non médicales à la session 2007 (France métropolitaine + DOM)

Cursus licence	DEUG		DEUST		Licences		Licences LMD		Licences prof.	
	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes
Droit, sciences politiques			161	73,9			17 517	71,2	1 034	65,8
Économie, gestion	434	57,8	203	68,5	1 984	58,5	14 276	53,8	11 174	60,3
Administration économique et sociale	93	65,6	30	36,7			6 576	65,0	1 804	62,0
Lettres, langues et sciences humaines	106	67,9	346	67,9	575	62,8	57 741	76,9	4 509	57,2
Sciences	35	48,6	429	28,7	330	47,0	25 685	43,1	15 617	25,6
STAPS			506	47,4			6 427	37,0	342	36,5
<b>France métropolitaine + DOM</b>	<b>668</b>	<b>60,0</b>	<b>1 675</b>	<b>51,8</b>	<b>2 889</b>	<b>58,0</b>	<b>128 222</b>	<b>64,2</b>	<b>34 480</b>	<b>44,2</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>668</b>	<b>60,0</b>	<b>1 675</b>	<b>51,8</b>	<b>2 889</b>	<b>58,0</b>	<b>126 067</b>	<b>64,1</b>	<b>34 223</b>	<b>44,2</b>
Inscriptions en année diplômante au 15 janvier 2007	906	58,4	1 995	50,2	4 062	59,8	180 920	61,5	38 328	43,5

Cursus master	Maitrise		DEA/Master recherche		DESS/Master professionnel		Master indifférencié	
	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes
Droit, sciences politiques	122	83,6	4 340	64,6	11 810	68,6	487	49,5
Économie, gestion	2 329	58,1	1 659	47,3	22 090	55,3	405	55,6
Administration économique et sociale	135	63,7	60	50,0	1 891	60,4	-	-
Lettres, langues et sciences humaines	471	66,9	9 709	66,0	15 731	74,6	1 270	67,4
Sciences	1 369	23,9	8 115	35,8	14 320	33,9	2 734	38,2
STAPS	7	71,4	199	35,2	860	34,2	23	52,2
<b>France métropolitaine + DOM</b>	<b>4 433</b>	<b>49,4</b>	<b>24 082</b>	<b>54,0</b>	<b>66 702</b>	<b>57,5</b>	<b>4 919</b>	<b>48,4</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>4 313</b>	<b>48,8</b>	<b>23 862</b>	<b>53,8</b>	<b>66 344</b>	<b>57,5</b>	<b>4 919</b>	<b>48,4</b>
Inscriptions en année diplômante au 15 janvier 2007	5 441	50,4	36 700	55,6	78 979	55,9	6 710	49,6

Cursus doctorat	Doctorat	
	Effectifs	% femmes
Droit, sciences politiques	753	48,1
Économie, gestion	686	36,2
Administration économique et sociale	-	-
Lettres, langues et sciences humaines	2 759	55,9
Sciences	6 381	36,0
STAPS	85	30,6
<b>France métropolitaine + DOM</b>	<b>10 664</b>	<b>42,0</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>10 610</b>	<b>42,0</b>

## [2] Principaux diplômes délivrés par les universités dans les disciplines médicales à la session 2007

	Médecine		Odontologie		Pharmacie	
	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes
Diplôme de docteur	3 843	57,3	836	55,9	2 495	71,2
Diplôme de fin de deuxième cycle	4 448	61,9	-	-	2 385	71,4
Capacité en médecine	1 924	44,8	-	-	-	-
DES, DIS, DESC	2 799	51,9	13	23,1	162	79,6
AFS, AFSA	1 117	35,4	-	-	14	42,9
DE sage-femme	732	91,3	-	-	-	-
DEUST	32	59,4	-	-	52	84,6
Doctorats	231	49,8	20	60,0	117	49,6
Master LMD	117	70,1	-	-	49	87,8
<b>France métropolitaine + DOM</b>	<b>15 243</b>	<b>56,1</b>	<b>869</b>	<b>55,5</b>	<b>5 274</b>	<b>71,3</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>15 219</b>	<b>56,1</b>	<b>869</b>	<b>55,5</b>	<b>5 274</b>	<b>71,3</b>

## Présentation

Depuis 2005-2006, toutes les universités de France métropolitaine et des DOM délivrent des diplômes LMD (licences LMD et masters LMD). Le nombre de diplômes de l'ancien système délivrés est désormais négligeable par rapport à celui de licences LMD et de masters LMD.

Ainsi en 2006-2007, 128 200 licences LMD ont été délivrées. Pour la première fois depuis la création du diplôme, ce nombre est en légère baisse sur un an (- 0,6 %).

Depuis leur création en 2000-2001, le nombre de licences professionnelles délivrées n'a cessé d'augmenter, passant de 3 600 à la session 2001 à 34 500 à la session 2007, soit une augmentation de plus de 45 % en moyenne annuelle. Le rythme d'accroissement ralentit depuis la session 2001 mais reste soutenu (+ 15 % à la session 2007 par rapport à la session précédente). En trois ans, le nombre de masters recherche et de masters professionnels délivrés est passé respectivement de 2 500 et 2 400 (2003-2004) à 24 100 et 66 300 (2006-2007). Sur la dernière année, les masters professionnels continuent de progresser (+ 5,6 %), de même que les masters indifférenciés (+ 68,0 %). *A contrario*, le nombre de masters recherche délivrés diminue (- 4,8 %).

Le nombre de docteurs augmente de 6,2 % en 2006-2007. Cette augmentation concerne les doctorats de sciences (+ 4,5 %), de lettres (+ 4,5 %) et de sciences économiques (+ 25,9 %). Le nombre de thèses soutenues en droit - sciences politiques a aussi augmenté (+ 11,4 %), alors que cette discipline était la seule à avoir connu une diminution lors de la précédente session (- 2,3 %).

## Définitions

■ **Champ de l'enquête.** L'enquête est effectuée dans les universités, les universités de technologie, les Instituts nationaux polytechniques, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe, et l'École du paysage de Blois. Elle recense les diplômes nationalement habilités, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

■ **Diplômes de la session 2007 non mentionnés dans les tableaux :** la capacité en droit (533 diplômés), le DAEU (4 757 diplômés), les magistères (618 diplômés). Les diplômes d'IUP sont comptés avec les DEUG, licences et maîtrises. Les DUT apparaissent dans les pages 8.14 et 8.15.

■ **Formations licence-master-doctorat (LMD).** Depuis 2005-2006, tous les établissements délivrent des diplômes LMD. En 2004-2005, seulement 72 d'entre eux en avaient délivré. Les évolutions entre 2004-2005 et 2005-2006 sont donc difficilement interprétables.

■ **Cursus licence.** Il s'agit des trois premières années d'études supérieures.

■ **Cursus master.** Il s'agit des deux années après le cursus licence.

■ **Cursus doctorat.** À vocation recherche, il conduit à la thèse.

■ **Diplômes d'ingénieurs et des écoles de commerce.** Voir 8.19.

■ **Diplômes intermédiaires (DEUG et maîtrises intermédiaires).** Les étudiants inscrits en licence LMD validant les deux premières années obtiennent un DEUG intermédiaire (63 200 en 2005, 96 400 en 2006 et 90 300 en 2007). Les étudiants inscrits en première année de master LMD validant leur première année obtiennent une maîtrise intermédiaire (54 100 en 2005, 88 700 en 2006 et 89 200 en 2007).

## Les diplômes universitaires : évolution

[1] Évolution du nombre de diplômes de l'enseignement supérieur universitaire  
(France métropolitaine + DOM)

		Droit, sciences politiques	Sciences économiques	AES	Lettres	Sciences	STAPS	Ensemble
DEUG-DEUST	1982	9 764	4 959	2 597	22 361	10 384	1 076	51 141
	1990	12 355	7 747	6 080	39 127	21 096	1 948	88 353
	2000	16 606	10 720	6 601	54 550	28 960	7 263	124 700
	2003	15 057	11 500	6 453	52 484	25 843	7 680	119 017
	2004	13 620	11 045	6 371	50 253	23 481	6 176	110 946
	2005	5 792	5 853	2 466	23 220	9 042	1 908	48 281
	2006	318	1 254	165	1 321	930	531	4 519
	<b>2007</b>	<b>161</b>	<b>637</b>	<b>123</b>	<b>452</b>	<b>464</b>	<b>506</b>	<b>2 343</b>
Licences	1982	8 912	4 029	1 908	19 191	8 587	1 125	43 752
	1990	11 424	5 400	4 502	31 703	16 729	1 567	71 325
	2000	18 213	11 381	6 393	61 937	30 435	6 658	135 017
	2003	16 911	13 631	7 015	60 269	28 791	6 820	133 437
	2004	14 785	14 000	7 249	56 794	25 402	5 084	123 314
	2005	6 317	9 458	3 067	29 081	9 914	1 372	59 209
	2006	247	3 610	121	2 212	2 807	53	9 050
	<b>2007</b>	<b>-</b>	<b>1 984</b>	<b>-</b>	<b>575</b>	<b>330</b>	<b>-</b>	<b>2 889</b>
Licences professionnelles	2003	302	3549	313	1677	6951	129	12 921
	2004	462	4950	571	2229	8789	141	17 142
	2005	704	6883	1080	3237	11697	273	23 874
	2006	829	9427	1520	3978	13865	335	29 954
		<b>2007</b>	<b>1 034</b>	<b>11 174</b>	<b>1 804</b>	<b>4 509</b>	<b>15 617</b>	<b>342</b>
Licences LMD	2004	1 202	918	359	5 926	3 825	1 763	13 993
	2005	10 085	7 095	4 140	35 991	19 703	5 698	82 712
	2006	17 288	12 979	6 557	59 539	25 355	7 323	129 041
		<b>2007</b>	<b>17 517</b>	<b>14 276</b>	<b>6 576</b>	<b>57 741</b>	<b>25 685</b>	<b>6 427</b>
Maitrises	1982	6 978	3 704	967	10 357	8 180	34	30 220
	1990	9 710	7 060	3 397	16 308	14 325	369	51 169
	2000	16 563	14 369	4 661	29 423	26 433	1 855	93 304
	2003	16 906	17 087	5 356	31 889	23 791	2 149	97 178
	2004	14 699	17 419	5 457	32 137	22 369	2 065	94 146
	2005	6 293	11 085	2 465	16 857	6 956	432	44 088
	2006	500	4 375	403	1 353	2 538	15	9 184
	<b>2007</b>	<b>122</b>	<b>2 329</b>	<b>135</b>	<b>471</b>	<b>1 369</b>	<b>7</b>	<b>4 433</b>
DESS	1982	1 393	2 874	-	1 819	293	-	6 379
	1990	2 794	4 773	-	2 562	2 495	-	12 624
	2000	5 900	10 479	444	7 742	7 805	242	32 612
	2003	8 574	15 480	591	10 748	11 221	560	47 174
	2004	8 149	16 313	679	10 899	10 840	471	47 351
	2005	3 364	6 920	341	4 727	3 350	110	18 812
	2006	188	969	35	530	185	-	1 907
	<b>2007</b>	<b>-</b>	<b>209</b>	<b>-</b>	<b>82</b>	<b>82</b>	<b>-</b>	<b>373</b>
Masters professionnels	2004	23	361	-	387	1 529	115	2 415
	2005	7 218	12 314	739	8 241	10 312	591	39 415
	2006	11 444	19 756	1 604	14 794	14 281	907	62 786
		<b>2007</b>	<b>11 810</b>	<b>21 881</b>	<b>1 891</b>	<b>15 649</b>	<b>14 238</b>	<b>860</b>
DEA	1982	2 162	1 292	-	5 058	6 304	-	14 816
	1990	3 047	1 557	-	5 843	9 466	111	20 024
	2000	5 042	1 588	-	7 459	9 227	112	23 428
	2003	5 181	1 920	-	8 858	10 730	130	26 819
	2004	5 207	2 183	-	9 272	9 584	93	26 339
	2005	2 342	945	-	5 282	1 923	24	10 516
	2006	68	25	-	250	35	-	378
	<b>2007</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>10</b>
Masters recherche	2004	726	150	-	245	1 334	89	2 544
	2005	2 619	1 223	118	4 695	8 262	144	17 061
	2006	4 596	1 938	48	9 294	9 211	192	25 279
		<b>2007</b>	<b>4 340</b>	<b>1 659</b>	<b>60</b>	<b>9 706</b>	<b>8 108</b>	<b>199</b>
Masters indifférenciés	2005	186	35	-	51	299	10	581
	2006	447	226	-	1 012	1 231	12	2 928
		<b>2007</b>	<b>487</b>	<b>405</b>	<b>-</b>	<b>1 270</b>	<b>2 734</b>	<b>23</b>
Doctorats	1982	478	559	-	2 099	3 916	-	7 052
	1990	521	411	-	1 513	4 705	11	7 161
	2000	1 254	637	-	2 449	5 621	30	9 991
	2003	681	436	1	2 121	4 799	49	8 087
	2004	816	487	3	2 274	5 283	68	8 931
	2005	694	478	-	2 303	5 726	76	9 277
	2006	676	545	-	2 639	6 107	78	10 045
		<b>2007</b>	<b>753</b>	<b>686</b>	<b>-</b>	<b>2 759</b>	<b>6 381</b>	<b>85</b>

## Présentation

Au bout de trois ans, 80,3% des étudiants inscrits pour la première fois en troisième année de cursus licence (licences antérieures au schéma LMD et L3 proprement dites) à la rentrée universitaire 2004 ont obtenu leur diplôme. 70,3 % ont réussi en un an. Une année supplémentaire a été nécessaire à 7,6 % des inscrits qui ont redoublé sans changer de discipline ou d'établissement, 1,1 % des étudiants dans le même cas ont eu besoin de deux années complémentaires. En revanche, la contribution au nombre de diplômés des inscrits qui obtiennent la licence après un redoublement accompagné d'une réorientation est très faible (0,8 %) et elle l'est plus encore après deux années supplémentaires (0,5 %).

Parmi les bacheliers généraux, les titulaires d'un baccalauréat économique ont plus de chances de réussite en licence en un an (78,2 %) que les bacheliers scientifiques (75,9 %) ou littéraires (72,3 %). Ces taux restent néanmoins élevés au regard de la réussite moyenne de l'ensemble des étudiants et l'amplitude des écarts est assez modérée. En revanche, les chances de succès en un an sont beaucoup plus faibles pour les lauréats d'un baccalauréat technologique (61,9 %) ou d'un baccalauréat professionnel (55,8 %). Les difficultés sont encore plus importantes pour les non-bacheliers, puisque seulement 40,6 % d'entre eux peuvent espérer obtenir leur diplôme en un an [1].

La réussite en un an des femmes est nettement plus élevée que celle des hommes : 73,1 % contre 65,4 %. C'est particulièrement le cas pour les bacheliers scientifiques (79,7 % contre 71,9 %) et économiques (80,5 % contre 73,2 %). Seules les étudiantes titulaires d'un baccalauréat professionnel ont moins de chances de réussir en un an que leurs homologues masculins. *A contrario*, en trois ans, la réussite de ces bachelières est légèrement plus importante. Dans toutes les autres séries de baccalauréat également, la réussite des femmes en trois ans est plus élevée que celle des hommes [2].

C'est en Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers que les étudiants réussissent le mieux en un an (78,0%). Viennent ensuite les STAPS (74,1 %). Dans certaines disciplines, les étudiants ont plus de difficultés : c'est le cas en Sciences fondamentales et applications (66,9 %) et en Langues (63,6 %), où les chances de succès en un an sont les moins élevées [3].

La part supplémentaire des inscrits qui obtiennent leur diplôme suite à un redoublement est assez forte dans certaines disciplines, comme en Sciences fondamentales et applications (10,2%) ou en STAPS (9,5 %).

En revanche, quelle que soit la discipline considérée, très peu d'étudiants obtiennent leur licence à la troisième tentative. Sur les trois années cumulées, c'est en Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers et en STAPS que la réussite est la plus importante (86,7 % et 84,6 %). À l'opposé, elle est inférieure à 75 % en Langues, discipline où elle demeure la moins élevée (72,4 %).

## Définitions

■ **Méthodologie.** L'étude de la réussite en licence est faite à partir d'une approche longitudinale : une cohorte d'étudiants (149 538 inscrits) entrant pour la première fois en licence générale, bidisciplinaire ou pluridisciplinaire, en L3 de la licence LMD, à la rentrée universitaire 2004 est suivie pendant trois années consécutives. La méthode retenue prend en compte les réorientations, que ce soit en termes de changement de discipline comme de changement d'établissement pour un étudiant de la cohorte.

■ **Non-bacheliers.** Parmi les non-bacheliers sont regroupés différentes catégories d'étudiants : ceux qui ont obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat, les titulaires d'une capacité en droit ou du DAEU. Les étudiants qui se sont inscrits à l'université après avoir bénéficié d'une validation de leurs acquis sont également dans ce groupe.

■ **Champ.** France entière (France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie).

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES / Enquêtes SISE.

## → Pour en savoir plus

### Publications

– Note d'Information, 08.24.

## La réussite en troisième année de cursus licence

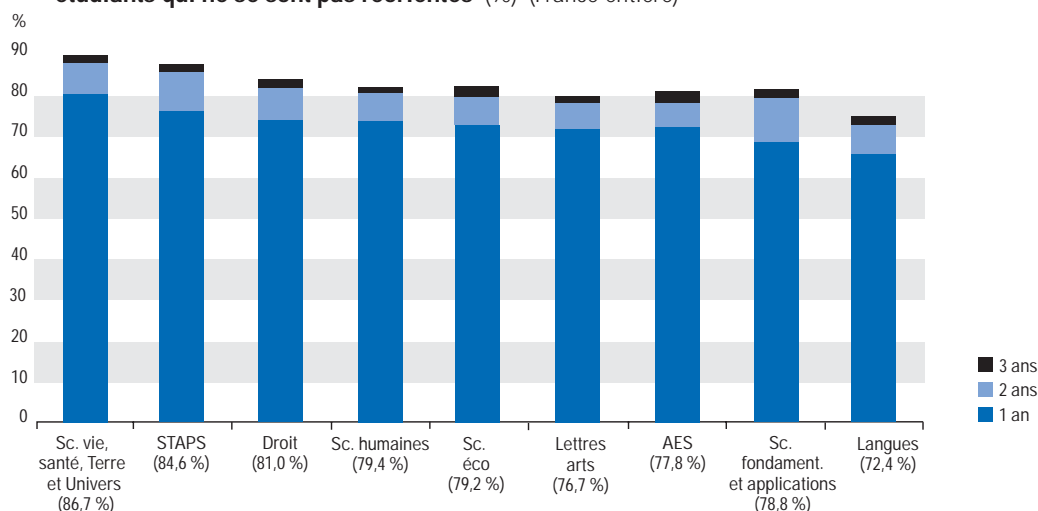
### [1] Troisième année de licence : réussite en un an, deux ans et trois ans selon la filière du baccalauréat (%) (France entière)

Filières de baccalauréat	Un an	Deux ans dont sans réorientation		Trois ans dont sans réorientation		Cumulée en trois ans
Littéraire	72,3	7,9	7,0	1,6	1,0	81,8
Économique	78,2	7,1	6,4	1,0	0,6	86,2
Scientifique	75,9	8,4	7,6	1,3	0,9	85,6
<b>Baccalauréat général</b>	<b>75,6</b>	<b>7,9</b>	<b>7,0</b>	<b>1,3</b>	<b>0,8</b>	<b>84,7</b>
Techno. STT	60,9	9,8	9,0	1,7	1,2	72,4
Autre techno.	63,4	9,7	9,1	1,6	1,0	74,7
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>61,9</b>	<b>9,8</b>	<b>9,1</b>	<b>1,6</b>	<b>1,1</b>	<b>73,3</b>
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>55,8</b>	<b>9,8</b>	<b>8,9</b>	<b>2,1</b>	<b>1,6</b>	<b>67,6</b>
<b>Ensemble baccalauréat</b>	<b>74,0</b>	<b>8,1</b>	<b>7,3</b>	<b>1,3</b>	<b>0,9</b>	<b>83,4</b>
<b>Non-bacheliers</b>	<b>40,6</b>	<b>11,4</b>	<b>10,7</b>	<b>3,4</b>	<b>2,7</b>	<b>55,4</b>
<b>Ensemble</b>	<b>70,3</b>	<b>8,4</b>	<b>7,6</b>	<b>1,6</b>	<b>1,1</b>	<b>80,3</b>

### [2] Troisième année de licence : réussite en un an, deux ans et trois ans par sexe et selon la filière du baccalauréat (%) (France entière)

Filières de baccalauréat	Un an		Deux ans		Trois ans		Cumulée en trois ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Littéraire	65,3	73,7	9,0	7,7	2,2	1,4	76,5	82,9
Économique	73,2	80,5	8,4	6,4	1,3	0,8	82,9	87,7
Scientifique	71,9	79,7	9,5	7,4	1,6	1,0	83,0	88,1
<b>Baccalauréat général</b>	<b>71,3</b>	<b>77,8</b>	<b>9,1</b>	<b>7,2</b>	<b>1,6</b>	<b>1,1</b>	<b>82,0</b>	<b>86,1</b>
Techno. STT	59,2	61,8	10,0	9,7	1,8	1,6	71,0	73,1
Autre techno.	60,9	66,5	9,7	9,7	1,8	1,3	72,4	77,5
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>60,1</b>	<b>63,2</b>	<b>9,8</b>	<b>9,7</b>	<b>1,8</b>	<b>1,6</b>	<b>71,7</b>	<b>74,5</b>
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>56,0</b>	<b>55,6</b>	<b>9,6</b>	<b>9,9</b>	<b>1,6</b>	<b>2,4</b>	<b>67,3</b>	<b>67,9</b>
<b>Ensemble baccalauréat</b>	<b>69,8</b>	<b>76,3</b>	<b>9,2</b>	<b>7,5</b>	<b>1,6</b>	<b>1,1</b>	<b>80,6</b>	<b>84,9</b>
<b>Non-bacheliers</b>	<b>37,0</b>	<b>43,4</b>	<b>12,7</b>	<b>10,4</b>	<b>4,2</b>	<b>2,7</b>	<b>53,9</b>	<b>56,6</b>
<b>Ensemble</b>	<b>65,4</b>	<b>73,1</b>	<b>9,7</b>	<b>7,7</b>	<b>2,0</b>	<b>1,3</b>	<b>77,0</b>	<b>82,2</b>

### [3] Troisième année de licence : réussite en un an, deux ans et trois ans par discipline des étudiants qui ne se sont pas réorientés (%) (France entière)



## Présentation

À la session 2007, 27 500 diplômes d'ingénieurs ont été délivrés contre 24 600 en 2000, soit une hausse de 11,8 % en sept ans. Après une augmentation continue entre 1987 et 2001, le nombre de diplômes délivrés stagne en suite. En 2007, il décroît très légèrement (- 0,6 % par rapport à l'année précédente). En effet, les écoles publiques universitaires et les écoles des autres ministères que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) délivrent moins de diplômes cette année (respectivement - 5,9 % et - 8,1 % depuis l'année dernière), tandis que les diplômés issus d'une école privée sont plus nombreux (+ 12,3 %). La répartition des diplômés se modifie donc légèrement par rapport à 2006. Plus de la moitié des diplômés sont issus d'un établissement relevant du MESR (56,4 %, soit - 1,6 point). Ils sont à peine plus d'un sur six à être diplômés d'une école sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale (17,2 % soit - 1,4 point) et désormais plus d'un sur quatre sont diplômés d'une école privée (26,4 % soit + 3 points).

La part de femmes diplômées d'une école d'ingénieurs continue d'augmenter en 2007. Elles représentent désormais plus d'un quart des diplômés (25,9 %). Les écoles universitaires et les écoles publiques des autres ministères sont les écoles délivrant le plus de titres à des femmes (respectivement 25,3 % et 32,7 % de l'ensemble des diplômés délivrés) [1].

En 2007, 21 600 diplômes et titres ont été délivrés par les écoles de commerce et de gestion alors que le nombre d'étudiants diplômés s'élevait à 7 300 en 1985. L'année 2007 accentue la baisse de 2006 et se caractérise par un recul de 15,8 % du nombre de diplômés. Les diplômés visés par le MESR représentent le contingent le plus important des titres délivrés (56,1 %). Comme pour les inscrits, le nombre de femmes dans les effectifs des diplômés des écoles sont majoritaires : 51,9 % des diplômés 2007 sont des femmes ; elles ne représentaient que 38,1 % en 1985 [2].

Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES.

- Enquête n° 27 auprès des écoles d'ingénieurs publiques et privées, SISE.
- Enquête n° 27 bis auprès des écoles d'ingénieurs publiques et privées – les formations d'ingénieurs en partenariat, SISE.
- Enquête n° 26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités et SISE.

## → Pour en savoir plus

### Publications

- Note d'Information, 08.30.
- Tableaux statistiques, n° 7068.

## Définitions

■ **Diplômes d'ingénieurs.** Ensemble des diplômés des établissements publics et privés, relevant de tous les ministères, habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur reconnu par la Commission des titres d'ingénieurs (CTI). Ne sont pas comptabilisés les diplômes décernés au titre de la formation continue, à l'exception des Centres d'études supérieures industrielles (CESI), de l'ESAT Rennes et l'ESAG d'Angers. Les diplômes obtenus par les élèves du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) ne sont pas comptabilisés.

■ **Diplômes des formations d'ingénieur en partenariat (FIP).** Anciennement intitulées "nouvelles formations d'ingénieur" (NFI), ces formations ont été mises en place à la rentrée 1990. En 2007, 3 700 élèves ont été diplômés via ce type de formation assuré conjointement avec une entreprise.

Deux diplômés sur trois sont issus de la formation initiale par apprentissage, un sur cinq de la formation initiale et un sur dix de la formation continue. Le diplôme d'ingénieur est reconnu par la CTI.

■ **Visa du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.** Une école de commerce reconnue par l'État peut demander au ministre chargé de l'Enseignement supérieur l'autorisation à délivrer un diplôme visé. Le visa est un label de qualité garantissant la participation effective de l'école dans le service public de l'Enseignement supérieur, dont la durée ne peut excéder six ans après l'avis de la Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion. Le référentiel de qualité prend en compte notamment l'organisation des conditions d'admission et de scolarité (études et stages), les collaborations avec les universités et les laboratoires de recherche, l'ouverture à l'international, l'insertion professionnelle des diplômés. Pour les formations de niveau bac + 5, le visa conditionne l'obtention du grade de master dans le cadre de la réforme LMD.

■ **MBA.** Master of business administration. Il s'agit d'un diplôme de spécialisation souvent préparé conjointement avec un établissement d'enseignement supérieur à l'étranger [2].

# Les diplômes d'ingénieurs et de commerce

## [1] Évolution du nombre de diplômés des écoles d'ingénieurs de 1985 à 2007 (France métropolitaine + DOM)

	1985	1990	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Écoles universitaires (1)	3 551	5 044	8 881	9 571	9 888	9 864	10 266	10 373	10 604	9 975
% femmes			25,7	28,0	25,7	27,4	27,7	27,7	27,8	28,1
Écoles indépendantes des universités	3 314	3 891	5 237	5 467	5 156	5 346	5 383	5 316	5 441	5 538
% femmes			17,6	19,2	18,6	18,9	19,6	21,1	20,8	20,4
<b>Total public MESR</b>	<b>6 865</b>	<b>8 935</b>	<b>14 118</b>	<b>15 038</b>	<b>15 044</b>	<b>15 210</b>	<b>15 649</b>	<b>15 689</b>	<b>16 045</b>	<b>15 513</b>
% femmes	15,1	18,3	22,7	24,8	23,3	24,4	24,9	25,5	25,4	25,3
Écoles publiques autres ministères	3 250	3 624	4 621	4 749	4 800	4 824	4 815	5 107	5 161	4 743
% femmes	16,9	20,2	27,6	27,3	29,0	30,1	29,0	30,9	31,7	32,7
Écoles privées	2 888	3 521	5 885	6 236	6 311	6 403	6 353	6 842	6 470	7 264
% femmes	16,0	17,9	19,5	19,1	19,1	21,3	21,0	21,0	21,4	22,5
<b>Ensemble</b>	<b>13 003</b>	<b>16 080</b>	<b>24 624</b>	<b>26 023</b>	<b>26 155</b>	<b>26 437</b>	<b>26 817</b>	<b>27 638</b>	<b>27 676</b>	<b>27 520</b>
<b>% femmes</b>	<b>15,7</b>	<b>18,7</b>	<b>22,8</b>	<b>23,9</b>	<b>23,3</b>	<b>24,7</b>	<b>24,7</b>	<b>25,4</b>	<b>25,6</b>	<b>25,9</b>

(1) Par souci de cohérence des séries statistiques, les universités de technologie ont été classées parmi les écoles universitaires.

## [2] Évolution du nombre de diplômés des écoles de commerce de 1985 à 2007 (France métropolitaine + DOM)

	1985	1990	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Diplômes visés</b>	<b>4 071</b>	<b>5 580</b>	<b>7 937</b>	<b>8 825</b>	<b>10 553</b>	<b>10 477</b>	<b>11 923</b>	<b>12 062</b>	<b>13 219</b>	<b>14 307</b>	<b>12 107</b>
% femmes	40,2	45,2	46,3	46,4	47,7	48,1	48,5	48,2	48,8	48,3	49,7
<b>Certificats d'école</b>	<b>3 254</b>	<b>6 571</b>	<b>8 056</b>	<b>9 517</b>	<b>10 131</b>	<b>10 963</b>	<b>12 440</b>	<b>13 117</b>	<b>12 847</b>	<b>11 319</b>	<b>9 475</b>
Dont :											
mastères	-	-	1 211	1 730	1 961	2 294	2 439	2 153	2 624	2 754	1 639
MBA	-	-	1 091	1 303	1 379	1 481	1 792	1 872	1 925	1 690	2 717
autres (1)	429	791	651	1 166	1 129	1 279	1 746	1 621	2 004	1 257	791
<b>Total</b>	<b>7 325</b>	<b>12 151</b>	<b>15 993</b>	<b>18 342</b>	<b>20 684</b>	<b>21 440</b>	<b>24 363</b>	<b>25 179</b>	<b>26 066</b>	<b>25 626</b>	<b>21 582</b>
<b>% femmes</b>	<b>38,1</b>	<b>44,2</b>	<b>44,3</b>	<b>45,4</b>	<b>45,5</b>	<b>46,8</b>	<b>47,1</b>	<b>47,5</b>	<b>47,3</b>	<b>47,4</b>	<b>51,9</b>

(1) Attestations d'école et diplômes de spécialisation.

## Présentation

Pour rendre compte régulièrement des enseignements et formations accomplis par les jeunes, quels que soient les institutions et organismes qui les ont dispensés, les pays de la communauté comme de l'OCDE considèrent le niveau de diplôme de groupes d'âges.

Ainsi la communauté européenne et des pays de l'OCDE évaluent la généralisation de l'enseignement secondaire de second cycle au moyen de la proportion des jeunes âgés de 20 à 24 ans qui le terminent avec succès (voir 8.29). En 2008, en France métropolitaine, 86 % des jeunes femmes et 81 % des jeunes hommes détiennent un diplôme du second cycle, baccalauréat, BEP ou CAP [1]. 17 % des jeunes sont dépourvus de ce "bagage minimum" ; une grosse moitié d'entre eux n'a pas eu accès à la dernière année du second cycle ; une petite moitié a étudié jusqu'en année terminale du second cycle mais échoué aux examens.

On évalue aussi, en France, le niveau des études accomplies dès leur interruption.

Les statistiques scolaires donnent 7,7 % d'interruptions d'études et formations secondaires en deçà de la dernière année du second cycle, en 2007 [2]. 2,1 % ont arrêté leurs études après les classes de seconde et premières générales et technologiques et 5,6 % après les premières années de CAP/BEP ou en deçà (niveaux de formation français Vbis et VI).

Les dernières enquêtes Emploi de l'INSEE donnent 740 milliers de jeunes sortants du système éducatif en France métropolitaine, l'année qui suit l'interruption de leurs études. Parmi eux, 300 milliers déclarent un diplôme validant des études supérieures et autant un diplôme attestant de la réussite d'études secondaires de second cycle, tandis que 140 milliers ne possèdent que le diplôme national du brevet ou n'ont aucun diplôme [3]. Les diplômes attestent d'études de lettres, langues, sciences sociales et de formations de commerce et services, davantage que d'études de sciences, technologie et de formations préparant aux métiers de l'agriculture et l'industrie, au-delà du Brevet.

## Définitions

■ **Champ.** France métropolitaine.

■ **Les diplômes et classes les plus élevés** sont ceux que déclarent les individus aux enquêtes Emploi de l'INSEE dans les tableaux [1] et [3]. Les classes atteintes sont estimées grâce aux flux d'élèves [2].

■ **L'interruption des études et formations [1]** (ou sortie du système éducatif ou fin de la formation initiale) est la première interruption d'un parcours scolaire contiguë à la scolarité obligatoire. Pour les jeunes entreprenant un apprentissage sous contrat dans la foulée de leur scolarité, c'est la fin de celui-ci.

■ **La fin de l'enseignement secondaire [2]** est estimée à partir des "flux d'élèves", en comparant aux effectifs distribués par classes l'année "t-1", les effectifs inscrits l'année "t", répartis en fonction de leurs précédents scolaires (classe et lieu d'études "t-1"). Les flux d'élèves ont pour sources les inscriptions dans l'ensemble des établissements de l'enseignement secondaire (incluant apprentis et lycéens agricoles), dont sont éliminés les doubles.

Une fin d'enseignement secondaire en 2007 correspond à une inscription en 2006-2007 sans réinscription en 2007-2008.

**Source :** Enquêtes Emploi de l'INSEE ; enquêtes de la DEPP et du ministère en charge de l'Agriculture sur les effectifs de l'enseignement secondaire et des centres de formation d'apprentis.

## → Pour en savoir plus

### Publications

- S. Durier et P. Poulet-Coulibando, "Formation initiale, orientations et diplômes de 1985 à 2002", Éducation & formations n° 74, ministère de l'Éducation nationale, avril 2007.
- Note d'Information, 08.05.



## [1] Diplômes et classes les plus élevés des jeunes âgés de 20 à 24 ans, selon leur genre (%) (France métropolitaine)

Diplôme et classe les plus élevés	CITE (1)	NF (2)	Hommes					Femmes		
			1996	2000	2005	2008	1996	2000	2005	2008
Diplômes d'enseignement supérieur, baccalauréat et équivalents	3-6	I-IV	50	57	60	61	60	67	72	71
CAP et BEP	3C	V	25	23	21	20	19	16	14	15
<b>Total diplômés de l'enseignement supérieur, du baccalauréat, d'un BEP ou CAP</b>			<b>75</b>	<b>80</b>	<b>81</b>	<b>81</b>	<b>79</b>	<b>83</b>	<b>86</b>	<b>86</b>
<b>N'ont ni diplôme d'ens. supérieur, ni bac, ni BEP, ni CAP :</b>										
<b>Ont étudié en classe terminale de second cycle</b>	<b>2</b>	<b>IV-V</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Fin de 2 <sup>ème</sup> ou 1 <sup>ère</sup> générales et technologiques	2	V	2	1	2	2	1	1	1	1
1 <sup>er</sup> cycle, 1 <sup>ère</sup> année CAP/BEP ("sans qualification")	0-2	Vbis-VI	8	7	7	8	9	7	6	6
<b>Ont arrêté avant la fin d'un second cycle</b>			<b>10</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
<b>Ensemble</b>			<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(1) CITE : la classification internationale type de l'éducation de l'UNESCO permet de comparer les statistiques sur les systèmes d'enseignement des différents pays. Les personnes sont considérées avoir acquis un niveau CITE lorsqu'elles ont terminé avec succès l'un de ses enseignements d'une durée significative, succès validé par un diplôme ou un certificat.

(2) La classification des Niveaux de formation est utilisée en France depuis 1967/1969. Dans l'enseignement secondaire, la dernière classe fréquentée (non le diplôme) est prise en compte lorsque les élèves arrêtent leurs études.

## [2] Classe atteinte et niveau de formation à la fin de l'enseignement secondaire (%) (France métropolitaine)

Classe atteinte	Niveaux de formation	Fin de l'enseignement secondaire					
		1998	2000	2004	2005	2006	2007
Terminales générales et technologiques	IV	55,1	53,8	54,7	55,5	55,5	54,3
Terminales pro (bac pro et équivalents)	IV	12,2	13,1	14,3	14,4	14,7	15,8
<b>Total niveau du baccalauréat</b>	<b>IV</b>	<b>67,3</b>	<b>66,9</b>	<b>69,0</b>	<b>69,9</b>	<b>70,2</b>	<b>70,1</b>
1 <sup>ère</sup> année de bac pro et BP	V	2,1	2,4	2,5	2,6	2,9	1,0
Fin de CAP ou BEP	V	21,3	21,3	19,9	19,9	19,7	21,2
<b>Fin de CAP ou BEP + 1<sup>ère</sup> année de bac pro</b>	<b>V</b>	<b>23,4</b>	<b>23,7</b>	<b>22,4</b>	<b>22,5</b>	<b>22,6</b>	<b>22,2</b>
Fin de 2 <sup>ème</sup> ou 1 <sup>ère</sup> générales et technologiques	V	2,0	2,4	2,3	2,0	2,0	2,1
1 <sup>er</sup> cycle, 1 <sup>ère</sup> année CAP/BEP ("sans qualification")	VI-Vbis	7,3	7,0	6,3	5,6	5,1	5,6
<b>Total sorties avant la fin du second cycle du secondaire</b>	<b>VI-Vbis, V</b>	<b>9,3</b>	<b>9,4</b>	<b>8,6</b>	<b>7,6</b>	<b>7,1</b>	<b>7,7</b>
<b>Total des élèves finissant l'enseignement secondaire</b>		<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

## [3] Diplômes les plus élevés et domaines d'études des jeunes interrompant leurs études (autour de 2006) (milliers, %) (France métropolitaine)

Domaines d'étude (discipline ou spécialité)	CITE (1)	Sciences exactes, technologie, métiers de l'industrie	Lettres, langues, sciences sociales, métiers du commerce et des services	NR, sans objet	Ensemble	%
<b>Diplôme et classe les plus élevés</b>						
DEUG, licence, diplôme de grande école, doctorat	5A/6	49	139	-	188	25
DUT, BTS, paramédical et social	5B	28	88	-	116	16
<b>Total enseignement supérieur</b>	<b>5-6</b>	<b>77</b>	<b>227</b>	<b>0</b>	<b>304</b>	<b>41</b>
Baccalauréat et équivalents	3	65	101	5	171	23
CAP/BEP	3C	64	61	1	126	17
Aucun diplôme, brevet	0-2	-	-	141	141	19
<b>Total</b>		<b>206</b>	<b>389</b>	<b>147</b>	<b>742</b>	<b>100</b>

(1) Voir tableau [1].

Source : calculs DEPP à partir des enquêtes emploi 2006 à 2008 de l'INSEE.

Champ : cohortes de jeunes interrompant pour la première fois leurs études en 2005 (enquêtés en 2006), 2006 (enquêtés en 2007) et 2007 (enquêtés en 2008) (moyenne) ces statistiques incluent en principe l'ensemble des jeunes.

## Présentation

Pendant la période 2007-2008, 58 % des lycéens professionnels ou technologiques sortant l'année du diplôme ont trouvé un emploi sept mois après la fin de leur formation initiale, soit 4 points de plus qu'en 2005-2006. Cette croissance concerne tous les types de contrats. La proportion de chômeurs reste néanmoins proche du tiers. Le taux d'emploi dépend principalement du diplôme : 76 % des diplômés de BTS et 66 % des diplômés de baccalauréat professionnel sont en emploi, alors que seuls 49 % des diplômés de BEP ou de CAP et 31 % des non diplômés le sont [1].

Le taux d'emploi des formations du secteur de la production est supérieur à celui des services pour tous les diplômes. Les filles trouvent moins facilement un emploi que les garçons : 54 % d'entre elles occupent un emploi, contre 62 % des garçons. Cet écart est est très important chez les non-diplômés, les diplômés de CAP ou BEP, et de bac pro. Quand elles suivent une formation au sein du secteur de la production (où elles sont relativement peu nombreuses, et concentrées dans des spécialités moins porteuses d'emploi), les filles ont plus de difficultés à trouver un emploi. Ce n'est qu'après avoir obtenu un BTS d'une formation tertiaire que les filles s'insèrent un peu mieux que les garçons [2].

Dans le secteur de la production, les domaines de spécialités "plasturgie, matériaux composites, énergie, génie climatique" et "spécialités pluritechnologiques de la production" permettent une meilleure insertion. Le premier affiche des taux d'emploi élevés pour tous les diplômes. Le second comprend essentiellement des sortants de BTS, qui ne trouvent pas plus facilement un emploi que les autres BTS de la production, mais relèvent quand même le taux d'emploi de ces spécialités. Le domaine "matériaux souples" a des performances très en-dessous de la moyenne, à la fois parce que les formations de niveau V y sont surreprésentées, et parce que les taux d'emploi sont faibles pour tous les diplômes. Dans le secteur des services, les domaines "transport, manutention, magasinage" et "accueil, hôtellerie, tourisme" affichent de meilleurs taux d'emploi, en particulier pour les titulaires d'un baccalauréat. Ce n'est pas le cas des "services à la collectivité" (comprenant essentiellement des formations en nettoyage et assainissement), dont à peine plus du tiers des sortants trouve un emploi. Ceci est dû à la prépondérance des sortants diplômés de CAP ou BEP dans ce domaine, qui de surcroît trouvent plus difficilement un emploi que les autres CAP ou BEP du secteur des services [3].

## Définitions

■ **Champ.** L'enquête IVA interroge chaque année au 1<sup>er</sup> février les sortants des formations professionnelles et technologiques en lycée (sous tutelle Education nationale uniquement), en France métropolitaine et dans les DOM. Depuis 2003, seule la moitié des formations est couverte chaque année : en 2008, les formations interrogées sont le complémentaire de celles interrogées en 2007. C'est pourquoi on a choisi de regrouper les deux dernières années d'enquête et de les comparer aux deux années précédentes. De plus, depuis 2006, le champ national ne comprend que les années terminales de formation. Les chiffres affichés ici tiennent compte de ces restrictions.

■ **Les sortants de lycée.** Sont considérés comme sortants les jeunes inscrits dans un lycée une année scolaire donnée, mais non repérés comme inscrits l'année suivante, et déclarant à l'enquête menée au 1<sup>er</sup> février de l'année suivant leur sortie ne pas poursuivre d'études (que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti).

■ **Taux d'emploi.** Nombre de sortants en emploi rapporté à l'ensemble des sortants (y compris inactifs et stagiaires).

■ **Les emplois non aidés** regroupent les contrats à durée déterminée (CDD) et indéterminée (CDI), les intérimaires, les fonctionnaires, les aides familiaux, les personnes installées à leur compte et les engagés dans l'armée. Le contrat nouvel-les embauches (CNE) a été inclus dans cette catégorie.

■ **Les emplois aidés** regroupent les contrats de professionnalisation (CP), et les autres contrats aidés : contrats emploi-solidarité (CES), contrats initiative-emploi (CIE), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), ...

■ **Plus haut diplôme obtenu.** Plus haut diplôme obtenu quelle que soit la dernière classe fréquentée. Cette notion ne doit donc pas être confondue avec celle de diplôme préparé.

**Source :** Enquête dite "IVA" menée auprès des sortants de lycée aux 1<sup>er</sup> février 2005, 2006, 2007 et 2008.

## → Pour en savoir plus

### Publications

- "Quels emplois pour les jeunes sortant de lycée ou d'apprentissage en 2004 et 2005 ?", Éducation & formations, n° 75, octobre 2007.
- Rapport sur l'employabilité des jeunes issus de l'enseignement professionnel initial du second degré, E. Besson, secrétaire d'État chargé de la Prospective, de l'Évaluation des politiques publiques et du Développement de l'économie numérique, juillet 2008.

L'emploi à la sortie du lycée aux 1<sup>er</sup> février 2007 et 2008**[1] Situation en 2007 et 2008 des sortants de lycée selon le plus haut diplôme obtenu**  
(France métropolitaine + DOM)

Plus haut diplôme obtenu	2005-2006						2007-2008					
	Total en emploi	dont CDI	dont intérim	dont contrats aidés	Chômage	Répartition (1)	Total en emploi	dont CDI	dont intérim	dont contrats aidés	Chômage	Répartition (1)
Non diplômé	26,5	8	5,5	3,4	53,7	6,7	30,9	9,6	7,7	2,7	48,8	6,4
DNB, CFG (2)	38,3	12	7,5	4,9	43,8	7,7	42,5	12,6	8,9	5,1	38,7	8,4
BEP ou CAP	44,3	15,3	7,4	6,3	43,9	30,9	48,7	15,7	8,3	6,8	39,5	29,4
Bac techno.	59,2	15,7	8,2	12,8	28,8	10,7	63,5	15,7	9,5	13,8	23,9	12,2
Bac pro	61,8	21,4	11,6	9,3	32,3	20,6	65,9	21,6	12	10	27,5	21,1
BTS	69,9	25,8	10,7	6,7	25,9	20,9	75,9	29	10,4	8,5	19,8	19,8
<b>Ensemble (1)</b>	<b>53,7</b>	<b>18,3</b>	<b>8,9</b>	<b>7,5</b>	<b>36,4</b>	<b>100,0</b>	<b>58,4</b>	<b>19,2</b>	<b>9,7</b>	<b>8,3</b>	<b>31,3</b>	<b>100,0</b>

(1) Y compris autres diplômes non significatifs : brevet de technicien, bac général, DECF.

(2) DNB, CFG : diplôme national du brevet, certificat de formation générale.

Remarque : autres situations ne figurant pas dans ce tableau : inactivité, stages.

**[2] Taux d'emploi aux 1<sup>er</sup> février 2007 et 2008 par secteur de formation et genre, selon le plus haut diplôme obtenu (1)** (France métropolitaine + DOM [sauf Guadeloupe])

Plus haut diplôme obtenu	Ensemble				Filles		Garçons	
	Filles	Garçons	Production	Services	Production	Services	Production	Services
Non diplômé	24,5	34,8	32,6	29,6	19,4	25,7	34,5	35,6
DNB, CFG	35,9	47,4	44,1	41,9	27,4	37,1	46,4	48,9
BEP ou CAP	41,7	55,7	51,9	46,7	34,4	43	55,5	56
Bac techno.	61,6	66,5	68	62,6	59	61,8	69,2	64,4
Bac pro	57,7	73	73,9	60,6	56,9	57,8	75,6	67,3
BTS	74,9	77,2	78,1	75,1	69,6	75,4	79,2	74,6
<b>Ensemble (2)</b>	<b>54,4</b>	<b>62,4</b>	<b>60,2</b>	<b>57,6</b>	<b>43,8</b>	<b>55,6</b>	<b>62,8</b>	<b>61,8</b>

(1) Hors formations générales.

(2) Y compris diplômes non significatifs.

**[3] Taux d'emploi (hors contrats aidés) en 2007 et 2008 selon le domaine de spécialité et le plus haut diplôme obtenu (%) (1)** (France métropolitaine + DOM)

Domaines de spécialité	Non-diplômés	DNB, CFG	BEP ou CAP	Bac techno.	Bac pro	BTS	Ensemble (2)
Spécialités pluritechnologiques des transformations, agroalimentaire	14,9	21,0	35,2	ns	68,1	69,9	41,6
Transformations chimiques et apparentées	ns	54,2	ns	48,0	ns	62,1	54,4
Métallurgie, matériaux de construction, verre	ns	ns	53,5	ns	ns	69,2	60,9
Plasturgie, matériaux composites, énergie, génie climatique	37,8	41,1	53,7	ns	72,7	75,8	61,7
Génie civil, construction, bois	24,7	36,8	46,6	59,4	71,3	81,6	52,9
Matériaux souples (textile, habillement, cuirs et peaux)	18,5	19,6	28,7	ns	50,3	49,0	33,9
Mécanique et structures métalliques	32,9	42,8	50,2	59,9	72,3	80,1	55,5
Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité, électronique	33,9	42,1	50,0	57,4	65,8	70,3	56,7
Spécialités pluritechnologiques de la production	ns	ns	60,0	63,5	63,8	68,6	66,4
<b>Ensemble production</b>	<b>30,0</b>	<b>39,6</b>	<b>46,2</b>	<b>58,3</b>	<b>67,9</b>	<b>71,5</b>	<b>54,4</b>
Transport, manutention, magasinage	35,6	43,3	65,6	ns	67,1	60,4	62,4
Commerce, vente	24,8	25,0	31,0	59,3	50,5	63,9	46,9
Finances, comptabilité et gestion du personnel	26,9	32,5	41,4	51,7	40,7	66,2	50,4
Communication et information	23,5	23,3	29,9	56,8	39,2	62,6	43,8
Services aux personnes (coiffure, travail social, santé, animation)	29,1	33,2	41,2	52,9	45,4	70,2	47,5
Accueil, hôtellerie, tourisme	31,1	32,8	44,0	68,2	78,5	75,2	59,2
Services à la collectivité	17,8	23,3	32,8	ns	58,3	ns	36,0
Spécialités plurivalentes des services	41,4	47,9	47,7	38,6	ns	ns	41,9
<b>Ensemble services</b>	<b>26,7</b>	<b>36,3</b>	<b>39,2</b>	<b>47,8</b>	<b>48,0</b>	<b>65,9</b>	<b>47,8</b>

ns : non significatif.

(1) Hors formations générales.

(2) Y compris diplômes non significatifs.

## Présentation

Au 1<sup>er</sup> février 2008, 73 % des sortants ayant terminé leur apprentissage l'année scolaire 2006-2007 sont en emploi, contre 70 % l'année précédente [1]. Les sortants d'apprentissage sans diplôme ou détenteurs du seul diplôme national du brevet continuent à trouver beaucoup plus difficilement un emploi que les autres : quatre sur dix sont en emploi, alors que sept sur dix titulaires d'un CAP ou d'un BEP et 85 % des titulaires d'un diplôme de niveau IV et plus le sont. Cette progression de l'emploi, qui a lieu pour la deuxième année consécutive, est cette fois surtout due à celle des contrats à durée indéterminée (CDI) (+ 4 points), qui fait plus que compenser la disparition progressive des contrats nouvelles embauches (CNE).

Cette embellie a profité aussi bien aux formations des services qu'à celles de la production, et aux filles qu'aux garçons, et ceci pour tous les diplômes. Sortir d'une formation de la production continue cependant à être avantageux, en particulier pour les CAP et BEP (+ 14 points) et pour les BP et bacs professionnels (+ 10 points), mais peu pour les diplômés de BTS et au-delà [2]. L'écart en faveur des garçons est particulièrement élevé pour tous les diplômes inférieurs au BTS (de 10 à 20 points). Ce n'est qu'avec un BTS dans le secteur tertiaire que les filles ont autant de chances que les garçons de trouver un emploi.

Dans le secteur de la production, pour un diplôme donné, les différences d'insertion sont faibles entre domaines de spécialités. Néanmoins, par rapport à la moyenne, les CAP et les bacs pro du domaine "productions végétales, animales et cultures" ont plus de difficultés à trouver un emploi, contrairement aux CAP du domaine "mines, carrières, génie civil" [3].

Dans le secteur des services, les situations sont plus contrastées. Obtenir un CAP ou un BEP dans le domaine des "transports, finances, comptabilité" permet de trouver facilement un emploi, mais pas un CAP du domaine "coiffure, esthétique". Pour les détenteurs d'un bac professionnel, c'est le domaine "accueil, hôtellerie, tourisme" qui affiche les plus hauts taux d'emploi. Au niveau BTS, le domaine de "services à la collectivité" obtient les plus faibles performances. Quant à la filière "santé", elle affiche des taux d'emploi supérieurs à la moyenne pour tous les diplômes.

## Définitions

■ **Champ.** Ces données sont tirées de l'enquête IPA 2008. Son champ géographique est la France métropolitaine et les DOM, mais les données de la Guadeloupe ne sont pas disponibles. Tous les CFA sont concernés, quel que soit leur ministère de tutelle.

■ **Les sortants d'apprentissage.** Sont considérés comme sortants tous les jeunes inscrits dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage pendant l'année scolaire 2006-2007, mais non inscrits l'année suivante, et déclarant à l'enquête menée au 1<sup>er</sup> février 2008 ne pas poursuivre d'études, que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti.

■ **Taux d'emploi.** Il s'agit du nombre de sortants en emploi rapporté à l'ensemble des sortants (y compris inactifs et stagiaires).

■ **Les emplois non aidés.** Ils regroupent les contrats à durée déterminée (CDD) et indéterminée (CDI), les intérimaires, les fonctionnaires, les aides familiaux, les personnes installées à leur compte et les engagés dans l'armée. Le contrat nouvelles embauches (CNE) a été inclus dans cette catégorie.

■ **Les emplois aidés.** Ils regroupent les contrats de professionnalisation (CP), et les autres contrats aidés : contrats emploi-solidarité (CES), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat initiative-emploi renouvelé (CIE), ...

■ **Plus haut diplôme obtenu.** Il s'agit du plus haut diplôme obtenu quelle que soit la dernière classe fréquentée. Cette notion ne doit donc pas être confondue avec celle du diplôme préparé. Par exemple, un élève ayant préparé un bac professionnel, mais ayant échoué à l'examen, sera classé dans la catégorie "BEP ou CAP", de même qu'un élève sortant d'une classe de CAP et ayant obtenu ce diplôme. Les sortants dont le plus haut diplôme est relativement rare dans la population interrogée (bac général par exemple) ne sont pas affichés dans les tableaux.

Source : Enquête dite "IPA" menée auprès des sortants d'apprentissage au 1<sup>er</sup> février 2008.

## → Pour en savoir plus

### Publications

- "Quels emplois pour les jeunes sortant de lycée ou d'apprentissage en 2004 et 2005 ?", Éducation & formations, n° 75, octobre 2007.
- Dossier Hors-Série, "Insertion des apprentis et des lycéens" - Publications académiques et régionales 2005-2006.

## [1] Situation des sortants d'apprentissage au 1<sup>er</sup> février 2008, selon le plus haut diplôme obtenu (%) (France métropolitaine + DOM [sauf Guadeloupe])

Plus haut diplôme obtenu	Total emploi	Emploi non aidé							Total
		CDI	CDD moins de 6 mois	CDD 6 mois et plus	Total CDD	Intérim	CNE	Autre non aidé	
Non diplômé	37,6	16,3	5,0	4,9	9,9	5,8	1,3	1,5	34,8
BEPC, CFG	41,1	15,9	5,8	5,5	11,3	6,6	1,2	1,9	36,9
BEP ou CAP	70,8	38,4	7,0	7,7	14,7	6,7	2,8	2,1	64,7
BP	85,5	57,6	6,2	8,5	14,7	2,7	3,8	3,2	82,0
Bac pro	83,9	49,1	5,7	9,1	14,8	8,4	1,9	3,5	77,7
BTS	86,7	53,9	5,9	10,4	16,3	6,1	1,4	1,9	79,6
Diplôme niveaux II et I	86,8	61,7	4,1	11,2	15,3	4,0	0,8	1,8	83,6
<b>Ensemble (1)</b>	<b>72,8</b>	<b>42,2</b>	<b>6,2</b>	<b>8,5</b>	<b>14,7</b>	<b>6,0</b>	<b>2,1</b>	<b>2,4</b>	<b>67,4</b>

Plus haut diplôme obtenu	Emploi aidé			Stages	Chômage	Inactifs	Ensemble
	CP	Autre aidé	Total				
Non diplômé	2,2	0,6	2,8	6,7	48,0	7,4	8,5
BEPC, CFG	3,0	1,2	4,2	8,5	44,1	6,1	6,5
BEP ou CAP	5,4	0,7	6,1	2,2	24,1	2,7	39,9
BP	3,2	0,3	3,5	1,3	11,0	2,3	6,9
Bac pro	5,9	0,3	6,2	2,0	12,0	2,2	11,6
BTS	6,9	0,2	7,1	1,6	9,4	2,2	10,2
Diplôme niveaux II et I	3,0	0,2	3,2	1,1	10,6	1,5	9,4
<b>Ensemble (1)</b>	<b>4,8</b>	<b>0,6</b>	<b>5,4</b>	<b>2,7</b>	<b>21,5</b>	<b>3,1</b>	<b>100,0</b>

(1) Y compris diplômes non significatifs. Formations générales comprises.

## [2] Taux d'emploi au 1<sup>er</sup> février 2008 par secteur de formation et sexe, selon le plus haut diplôme obtenu (1) (France métropolitaine + DOM [sauf Guadeloupe])

Plus haut diplôme obtenu	Ensemble				Filles		Garçons	
	Filles	Garçons	Production	Services	Production	Services	Production	Services
Non diplômé	28,0	41,5	40,0	33,9	22,3	29,4	41,3	43,5
DNB, CFG	34,1	44,8	43,6	37,4	32,5	34,6	44,8	44,2
BEP ou CAP	56,0	76,6	75,5	61,1	55,4	56,2	77,0	73,0
BP	78,8	91,1	90,6	80,0	72,7	79,2	91,6	86,8
Bac pro	75,1	87,4	87,5	78,0	71,7	75,8	88,7	81,9
BTS	85,2	88,3	88,5	85,8	79,7	86,0	89,8	85,5
Diplôme niveaux II et I	83,8	89,1	87,1	86,7	79,6	84,7	89,3	88,9
<b>Ensemble (2)</b>	<b>67,8</b>	<b>75,5</b>	<b>73,5</b>	<b>72,0</b>	<b>60,1</b>	<b>69,2</b>	<b>74,8</b>	<b>78,0</b>

(1) Hors formations générales. (2) Y compris diplômes non significatifs.

## [3] Taux d'emploi non aidé par domaine de spécialité, selon le plus haut diplôme obtenu (1) (France métropolitaine + DOM [sauf Guadeloupe])

Domaines de spécialité	Non diplômés	DNB, CFG	BEP ou CAP	BP	Bac pro	BTS	Diplômes niveaux II et I	Ensemble (2)
	Forêts, aménagement paysager	44,8	47,1	67,2	77,2	77,8	80,5	76,6
Productions végétales, animales et cultures	31,0	34,7	55,4	ns	74,1	78,4	ns	58,4
Chimie, plasturgie, papiers, cartons, énergie	ns	ns	73,8	88,0	91,0	87,7	81,8	77,8
Agroalimentaire	33,0	33,4	67,6	85,5	75,6	81,0	81,1	60,7
Mines, carrières, génie civil	ns	ns	86,1	ns	ns	82,7	98,3	84,5
Bâtiment	34,7	38,9	73,8	91,0	73,1	ns	ns	65,6
Bois, ameublement	47,4	47,2	70,9	89,5	ns	ns	ns	69,4
Matériaux souples	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	52,7
Mécanique générale, aéronautique et spatiale	ns	ns	73,5	ns	87,8	82,0	87,4	83,6
Moteurs, mécanique auto	41,1	42,7	67,8	ns	83,2	90,8	ns	67,9
Structures métalliques	38,7	35,8	68,9	ns	87,1	ns	ns	66,1
Électricité, électronique	40,7	42,5	72,1	93,2	82,1	83,7	91,5	74,0
Technologies industrielles et de commande	ns	ns	ns	ns	80,1	83,0	83,0	81,5
<b>Ensemble production</b>	<b>37,4</b>	<b>39,4</b>	<b>70,0</b>	<b>87,2</b>	<b>82,3</b>	<b>83,0</b>	<b>84,3</b>	<b>68,7</b>
Transport, finances, comptabilité	ns	ns	78,4	ns	71,2	81,1	82,6	80,1
Commerce, vente	27,2	27,5	50,4	80,6	67,2	74,8	78,9	59,2
Communication, information	ns	ns	47,3	ns	64,7	72,1	90,9	73,5
Travail sanitaire et social, animation	ns	53,3	56,5	ns	70,2	ns	ns	62,4
Santé	ns	ns	70,9	75,9	79,4	93,8	94,6	85,3
Accueil, hôtellerie, tourisme	28,3	30,9	62,2	78,6	85,6	79,7	ns	58,2
Coiffure, esthétique	23,5	27,4	39,4	75,4	ns	ns	ns	52,0
<b>Services à la collectivité</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>64,6</b>	<b>78,5</b>	<b>68,9</b>
<b>Ensemble services</b>	<b>30,2</b>	<b>33,4</b>	<b>53,7</b>	<b>76,4</b>	<b>70,1</b>	<b>77,7</b>	<b>83,4</b>	<b>66,1</b>

ns : non significatif. (1) Hors formations générales. (2) Y compris diplômes non significatifs.

## Présentation

La plupart des jeunes recherchent un premier emploi régulier après avoir terminé l'école. Aussi, le taux de chômage des jeunes récemment sortis de formation initiale est étroitement corrélié à la situation générale du marché du travail. En écho à la reprise de l'emploi salarié dans le secteur privé (220 000 emplois créés entre les premiers trimestres 2007 et 2008, et 300 000 un an avant aux mêmes dates), le taux de chômage des cohortes récemment sorties de l'éducation initiale avait baissé de 3 points entre les premiers semestres 2007 et 2008 [1]. Chez ces jeunes sortis de l'école récemment (depuis 1 à 4 ans), le taux de chômage s'élevait en moyenne à 15 % au cours du premier semestre 2008, niveau comparable à celui de 2001. Après cette embellie, le repli de l'emploi salarié enregistré entre les premiers trimestres 2008 et 2009, risque d'entraîner cette année des difficultés accrues d'insertion sur le marché du travail.

Le risque de chômage dépend étroitement du niveau de diplôme. Début 2008, il était plus de cinq fois plus élevé parmi les jeunes sans aucun diplôme d'enseignement secondaire de second cycle (38 %) que parmi les diplômés de l'enseignement supérieur (6 %), peu après la fin des études [1].

Le niveau de diplôme surdétermine la catégorie professionnelle. 69 % des diplômés de l'enseignement supérieur étaient cadres, techniciens ou indépendants, en 2007, cinq ans environ après la fin de leurs études, contre 16 % des diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire (CAP, BEP ou bacheliers) et 7 % seulement des jeunes moins diplômés. Par ailleurs, un diplôme de sciences exactes, de technologie ou préparant à un métier de l'industrie, confère un emploi plus qualifié et expose moins au chômage, qu'un diplôme de niveau comparable de lettres, langues, sciences sociales ou d'une spécialité préparant au commerce ou aux services [2].

Source : Enquêtes Emploi INSEE.

## → Pour en savoir plus

### Publications

- "L'emploi salarié au premier trimestre 2009", Premières synthèses n° 24.1, DARES, juin 2009.
- "Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la génération 2004", CEREQ, 3<sup>e</sup> trimestre 2008.
- "Formations et Emploi", Références édition 2009, INSEE, juin 2009.

## Définitions

■ **Champ.** France métropolitaine.

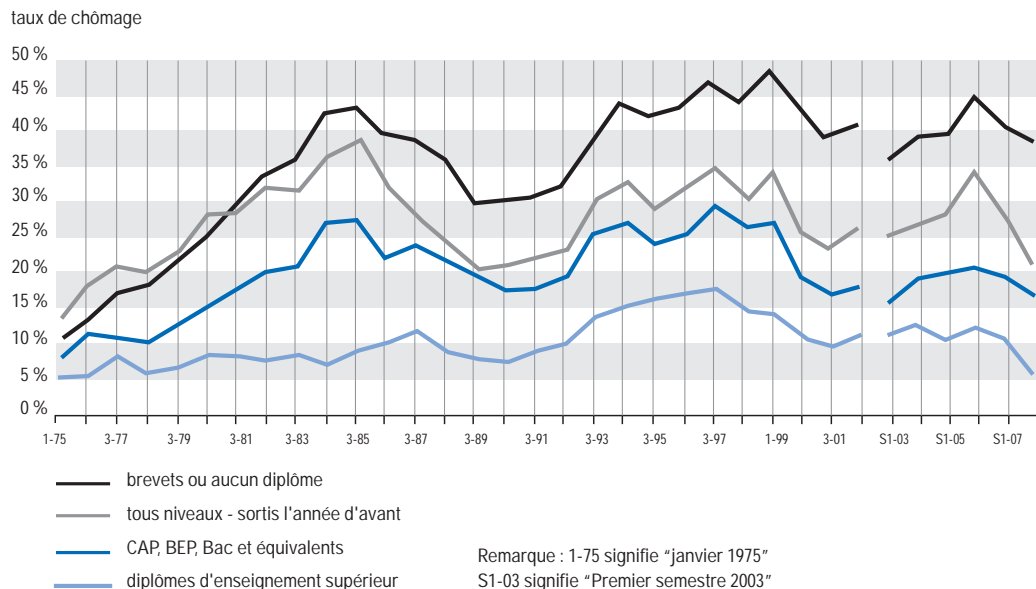
■ **La fin de la formation initiale** est la première interruption d'un parcours scolaire initié, en général, à la maternelle. Lorsque l'apprentissage est effectué dans la foulée de l'école, la fin de formation initiale d'un apprenti est la fin de son apprentissage.

■ **La situation professionnelle.** Les catégories de professions sont inspirées de la classification socioprofessionnelle de l'INSEE ; cependant les enseignants ont été regroupés et les employés ont été distingués en fonction de la qualification de leur poste. Les professions "supérieures" désignent les cadres et les professions libérales, tandis que les professions "intermédiaires" regroupent les responsables "non cadres" (techniciens, infirmières, représentants de commerce, par exemple). Les employés "qualifiés" sont définis, ici, comme les employés civils (sans les agents de service de la fonction publique), les policiers et militaires, et les employés administratifs d'entreprise (sans les agents de sécurité).

Le tableau [2] porte sur les personnes interrogées au cours de l'année 2007 (moyenne des quatre trimestres), qui ont terminé leur formation initiale de 2000 à 2004, depuis 3 à 7 ans, soit environ 5 ans.

■ **Un "taux de chômage"** rapporte les chômeurs à la seule "population active", qui est composée des personnes en emploi, des chômeurs et du contingent (jusqu'en 2001), conformément aux recommandations du Bureau international du travail (BIT). Les données présentent une rupture de série en 2003, du fait d'une modification de définition des situations professionnelles pour plus de comparabilité dans la communauté, principalement, et d'un changement du mode de pondération.

## [1] Taux de chômage de un à quatre ans après la fin des études, en fonction du diplôme le plus élevé déclaré (1975 à 2008)



Sources : calculs DEPP à partir des enquêtes emploi de l'INSEE (premier et deuxième trimestres depuis 2003) ; rupture de série en 2003 (- 2 points en moyenne).

## [2] Situation professionnelle en 2007 des jeunes sortis de formation initiale depuis environ 5 ans (%) (France métropolitaine)

	Chefs d'entreprise et professions supérieures	Enseignants	Agriculteurs, artisans, commerçants, prof. intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Au chômage	Sans activité d'ordre professionnel	Total
Licence au doctorat et diplômes d'écoles de sciences exactes, technologie et métiers de l'industrie	54	15	18	3	3	5	3	100
Licence au doctorat et dipl. d'écoles de lettres, sc. sociales, commerce et services	34	15	24	10	6	6	5	100
DUT et BTS de sciences exactes, technologie et métiers de l'industrie	8	0	60	17	6	6	3	100
DUT et BTS de lettres, sc. sociales, commerce et services, diplômes paramédicaux et sociaux	4	0	52	23	11	5	5	100
<b>Total diplômes d'enseignement supérieur</b>	<b>24</b>	<b>9</b>	<b>36</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>100</b>
Bac, BEP et CAP de sciences exactes, technologie, métiers de l'industrie	2	0	14	46	23	9	6	100
Bac, BEP et CAP de lettres, sc. sociales, commerce et services	2	0	14	29	31	11	13	100
<b>Total CAP, BEP, bacs et équivalents</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>36</b>	<b>27</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>100</b>
<b>Total brevet et moins</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>20</b>	<b>30</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>100</b>
<b>Ensemble</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>100</b>

Calculs DEPP à partir des enquêtes emploi de l'INSEE (moyenne des 4 trimestres).

## Présentation

La validation des acquis de l'expérience, généralisée depuis 2002, permet d'obtenir intégralement un diplôme ou une partie de celui-ci.

Il existe dans chaque rectorat au moins un centre de validation des acquis ainsi qu'une structure responsable du Dispositif académique de validation des acquis (DAVA). Outre l'information générale du public, les missions des DAVA sont l'accueil, l'accompagnement et le traitement des dossiers de candidatures.

En 2008, 60 200 personnes ont assisté à une séance d'information, contre 60 950 en 2007.

Plus de 53 000 dossiers de candidature ont été retirés (50 000 en 2007) auprès des services académiques de validation des acquis.

Le nombre des personnes ayant bénéficié d'un accompagnement individuel, proposé pour les aider à constituer leur dossier, choisir un diplôme et préparer l'entretien avec le jury, est resté stable : 60 200 en 2008 contre 60 500 en 2007.

Comme en 2007, plus de 30 000 dossiers de demande de validation ont été déposés sur le territoire dont 22 000 ont été déclarés recevables et ont été examinés par un jury.

19 400 ont validé au moins une partie du diplôme visé, soit une centaine de plus seulement qu'en 2007 [1], dont près des trois quarts (14 120) sont des validations complètes (en hausse de 3 % par rapport à 2007). Les deux tiers des candidats sont des femmes (67 %) et plus des trois quarts des actifs occupant un emploi [2] 80 % ont entre 30 et 50 ans [3].

Depuis trois ans, la distribution des candidats selon le type de diplôme semble s'être stabilisée : 34 % en 2008 pour le BTS, suivi par le CAP (22 %) et le baccalauréat professionnel (18 %) [4].

Près de neuf candidats sur dix (86 %) cherchent à obtenir un diplôme de la catégorie des services et près de la moitié (45 %) visent plus spécifiquement un diplôme du domaine des services à la personne, les plus recherchés étant le CAP Petite enfance et le Diplôme d'État d'éducateur spécialisé, qui comptabilisent chacun respectivement 15 % et 11 % de l'ensemble des candidats.

## Définitions

■ **La validation des acquis de l'expérience (VAE)**, inscrite dans l'article L 335-5 du code de l'Éducation, se substitue à la validation des acquis professionnels. Elle constitue une voie d'obtention des diplômes au même titre que la voie scolaire, l'apprentissage ou la formation continue des adultes. Elle concerne ici tous les diplômes à finalité professionnelle de l'Éducation nationale classés aux niveaux V, IV et III de la nomenclature des niveaux de formation.

La validation des acquis de l'expérience est effectuée au regard de l'ensemble des connaissances, aptitudes et compétences acquises par le candidat dans l'exercice d'activités salariées, non salariées ou bénévoles, en rapport avec le champ du diplôme pour lequel la demande est déposée.

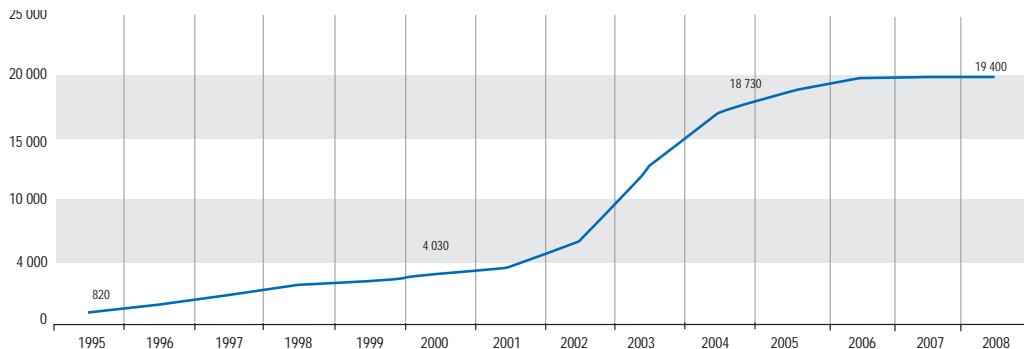
Tous les acquis issus de l'expérience du candidat doivent être pris en compte au titre de la validation, qu'ils relèvent du domaine professionnel ou des domaines généraux du diplôme. Quel que soit son statut (scolaire, apprenti ou stagiaire de la formation professionnelle continue), une personne en formation ne peut postuler à la validation des acquis de l'expérience en substitution des modalités réglementaires prévues pour sanctionner cette formation.

La demande de validation des acquis de l'expérience relève d'une démarche individuelle telle qu'elle est précisée notamment par les articles L 900-1, L 900-2 et L 900-4-2 du Code du Travail.

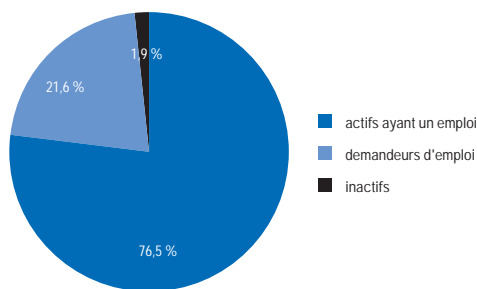
Source : MEN-MESR-DEPP / Enquête n° 62, "La validation des acquis de l'expérience dans l'enseignement professionnel et technologique, 2008".



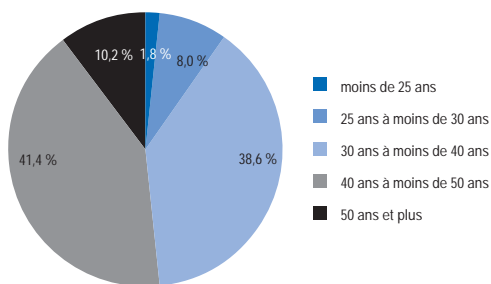
## [1] Évolution du nombre de candidats à la validation ayant obtenu un diplôme ou des unités constitutives de celui-ci (France métropolitaine + DOM)



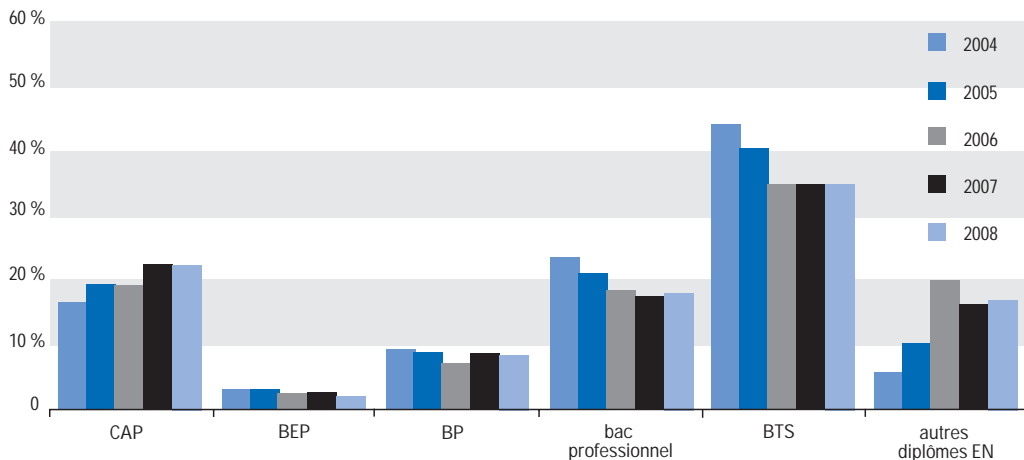
## [2] Répartition des candidats à la VAE en 2008 selon leur statut professionnel (%) (France métropolitaine + DOM)



## [3] Répartition des candidats à la validation des acquis de l'expérience en 2008 par tranches d'âge (%) (France métropolitaine + DOM)



## [4] Répartition des candidats à la validation des acquis selon le diplôme désiré (%) (France métropolitaine + DOM)



## Présentation

En 2007, à l'université et au CNAM, 4 200 personnes ont bénéficié d'une validation de leurs acquis, au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour obtenir tout ou une partie d'un diplôme. 81 établissements d'enseignement supérieur ont mis en œuvre la validation des acquis de l'expérience. Après un tassement en 2006 (- 3,5 %), les validations octroyées dans ce cadre reprennent leur progression en 2007 (+ 13,3 %). Les diplômes délivrés dans leur totalité poursuivent une croissance qui ne s'est jamais interrompue depuis la mise en œuvre du dispositif (loi 2002). Les diplômes complets (2 154) représentent plus de la moitié du total des décisions de validation prises par les jurys, soit 51,3 % après 49,7 % en 2006 et 43 % en 2005 [1].

Dans le contexte de la réforme du LMD, en 2007, le master figure, à nouveau, comme le diplôme le plus recherché en VAE : il concerne 35 % des bénéficiaires (33 % en 2006, 21 % en 2005). La licence classique reste prisée : 17 % l'ont obtenue au titre de la VAE. La licence professionnelle, plus orientée vers les diplômes professionnels, est toujours recherchée par 30 % des bénéficiaires d'une VAE (+ 3 points par rapport à 2006) [2]. Une première interrogation sur les grands champs disciplinaires montre que "les sciences économiques, la gestion et l'AES" semblent davantage attirer les candidats à une VAE, soit plus du tiers (36,6 %).

L'adoption dans l'enquête en 2007, de nouvelles tranches d'âge pour les bénéficiaires de la VAE obtenue en tout ou partie (s) montre que les 30-40 ans sont les plus représentés (40,6%) [3].

Les cadres, principaux bénéficiaires de la VAE, regroupent un peu plus de la moitié des actifs en emploi (51 %).

L'observation, à champ constant, en 2007, de la validation d'acquis pour accéder à une formation (VAP 1985), montre que la diminution enregistrée depuis 2003 marque une pause et qu'il y aurait même une légère augmentation [4].

**Source :** MEN-MESR DEPP / Enquête n° 67 auprès des responsables de la validation des acquis des services de formation continue des universités et du CNAM (articles L613-3 à L613-6 du nouveau Code de l'Éducation et sur le dispositif de la VAE (livre IX du Code du Travail).

## → Pour en savoir plus

### Publications

– Note d'Information, 09.16.

## Définitions

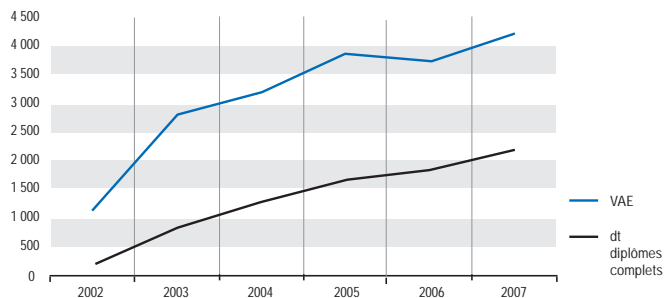
■ **L'enquête 2007** porte sur le dispositif actuel de la validation des acquis professionnels (VAP) prévu par les articles L613-3 à L613-6 du nouveau Code de l'Éducation ainsi que sur le dispositif de la validation des acquis de l'expérience (VAE) créé par la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 et inscrit au Code de l'Éducation et au livre IX du Code du Travail.

■ **Le dispositif réglementaire du décret n° 85-906 du 23 août 1985** autorise la poursuite d'études aux différents niveaux post-baccalauréat. Des dispenses de titres ou de diplômes qui s'appuient sur un ensemble d'acquis personnels et professionnels et toutes les formations suivies par le candidat peuvent ainsi être accordées pour accéder directement à une formation mais sans qu'il y ait délivrance d'unités de valeurs ou de partie de diplôme. Ces dispenses sont accordées par des commissions pédagogiques.

■ **La loi n° 92-678 du 20 juillet 1992 et le décret n° 53-538 du 27 mars 1993** introduisent la possibilité de prendre en compte les acquis du candidat pour justifier des connaissances et aptitudes exigées pour l'obtention d'un diplôme. Ils permettent de dispenser par la VAP d'une partie des épreuves conduisant à la délivrance du diplôme postulé (tous titres et diplômes nationaux de l'enseignement supérieur). Une activité professionnelle (d'au moins cinq ans) en rapport avec l'objet de la demande est requise.

■ **Le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) de la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002** institue un droit individuel, ouvert à tous, à l'obtention de tout ou une partie de diplôme ou certification par la seule VAE sans passer par la formation, les textes faisant de la VAE un nouveau mode d'accès à la certification au même titre que la formation initiale, l'apprentissage ou la formation continue. Toutes les certifications (diplômes, titres, certificats) à visée professionnelle peuvent ainsi être délivrées par l'État, les branches professionnelles ou des organismes privés et doivent obligatoirement avoir été recensées dans un Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) qui propose un classement des certifications par domaine d'activité et par niveau. La Commission nationale de la certification (CNCP) a pour mission de constituer et d'actualiser ce répertoire et d'en assurer la cohérence. Toute l'expérience peut être prise en compte, qu'elle ait été acquise dans le cadre d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, dès lors que l'expérience professionnelle (d'au moins trois ans) est en relation avec le diplôme visé. Un jury de validation peut accorder la totalité de la certification, ou, à défaut des validations partielles, se prononcer sur le parcours restant à accomplir pour la totalité de la validation.

## [1] Évolution de la validation des acquis de l'expérience (VAE) de 2002 à 2007



## [2] Répartition des bénéficiaires de la VAE selon les différents diplômes obtenus en 2007 (en %)

Diplôme	VAE (%)
DEUG	0,4
DUT – DEUST – DNTS	8,1
Licence	16,8
Licence professionnelle	30,0
Licence IUP	1,9
Maîtrise	3,6
MST – MIAGE – MSG	0,4
Maîtrise IUP	1,1
Diplôme d'ingénieur	0,5
DESS – DEA	0,2
Master	34,6
Autres diplômes et titres inscrits au RNCP	2,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

NB : la ventilation est hors CNAM.

## [3] Répartition des bénéficiaires de la VAE entre les différents diplômes accordés selon l'âge en 2007 (en %)

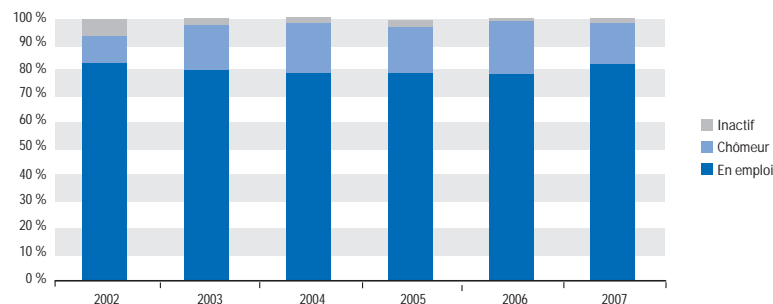
Diplôme	VAE (%)			
	Moins de 30 ans	30-40 ans	40-45 ans	50 et plus
DEUG	0,4 %	0,1 %	0,3 %	0,2 %
DUT – DEUST – DNTS	11,2 %	9,4 %	8,1 %	5,2 %
Licence	15,5 %	13,3 %	14,5 %	14,7 %
Licence professionnelle	30,6 %	31,5 %	31,8 %	28,0 %
Licence IUP	1,1 %	2,5 %	1,9 %	0,8 %
Maîtrise	0,4 %	3,2 %	3,6 %	7,2 %
MST – MIAGE – MSG	0,4 %	0,3 %	0,5 %	0,4 %
Maîtrise IUP	3,2 %	1,2 %	1,3 %	0,2 %
Diplômes d'ingénieurs	0,0 %	0,8 %	0,3 %	0,8 %
DESS – DEA	0,4 %	0,1 %	0,4 %	0,4 %
Master	*32,0 %	35,1 %	39,9 %	40,2 %
Autres diplômes et titres inscrits au RNCP	5,0 %	2,4 %	2,4 %	1,9 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

Part relative occupée par les générations dans le dispositif : 7,4 ; 40,6 ; 38,2 ; 13,8

Remarque : Toutes les universités n'ont pas été en mesure de répondre sur l'âge des candidats dans les différents diplômes : les résultats établis sur la base des répondants donnent surtout des ordres de grandeur.

\* Ce pourcentage élevé s'explique en partie par le fait que dans une université d'effectifs importants, dans la tranche des moins de 30 ans les bénéficiaires de VAE ont en majorité obtenu un master.

## [4] Répartition des bénéficiaires de la VAE selon leur situation vis-à-vis de l'emploi (en %)



## Présentation

Au total, en 2007, l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur publics dépendant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont délivré, au titre de la formation continue, un total de 68 000 diplômes dont 60 % de diplômes nationaux et le reste constitué de diplômes d'université ou établissement. La part des diplômes nationaux délivrés en formation continue représente 11 % de l'ensemble des diplômes nationaux délivrés tous types de formation confondus, initiale ou continue [1]. Pour les universités seules (sans les grandes écoles et sans le CNAM), ce taux n'est que de 8 %. Ces chiffres incluent les diplômes délivrés au titre de la validation des acquis professionnels (VAE) dont on peut trouver le détail à la page 8.25.

Les universités (dont les universités technologiques et les 3 INP) ont délivré plus de 30 000 diplômes nationaux en formation continue en 2007, soit une hausse de 8 % par rapport à 2006 [2]. Toutefois, cette augmentation concerne les diplômes de niveaux II (+ 20 %) et I (+ 13 %) alors que ceux de niveaux IV accusent une baisse de 8 %. Deux diplômes professionnels dominent le palmarès : le master professionnel (6 800 délivrés soit 22 % de l'ensemble) et la licence professionnelle (6 600 délivrées dont 60 % dans les IUT). Les IUT ont également délivré 2 640 DUT soit environ 11 % de plus qu'en 2006 [3]. Par ailleurs, plus de 5 000 diplômes d'accès aux études universitaires (DAEU) délivrés en formation continue permettent à des publics sans baccalauréat de suivre un cursus universitaire. Le CNAM a délivré 9 900 diplômes en 2007, principalement des diplômes du deuxième cycle du CNAM. Les grands établissements et les écoles ont délivré 440 diplômes dont la moitié de titres d'ingénieur et plus d'un tiers de master ingénieur [1].

Source : MEN-MESR DEPP / Enquête n° 6 sur le "Bilan des actions de formation continue réalisées par les établissements publics d'enseignement supérieur".

## → Pour en savoir plus

### Publications

– Note d'information, 09.06.

## Définitions

■ **Diplôme national.** Les diplômes nationaux de l'enseignement supérieur français sont des diplômes reconnus par l'État qui détient "le monopole de la collation des grades et des titres universitaires" (art. L. 613-1 du Code de l'Éducation). Dans cette page sont également inclus sous cette dénomination les titres d'ingénieur diplômé délivrés par les grandes écoles. Ils ne doivent pas être confondus avec les diplômes propres d'établissement dont la création et la délivrance peuvent être librement effectués par tout établissement d'enseignement supérieur public ou privé.

■ **Diplôme d'université ou d'établissement.** Diplômes propres d'établissement dont la création et la délivrance peuvent être librement effectués par tout établissement d'enseignement supérieur public ou privé.

## [1] Diplômes délivrés en FC en 2007 par type d'établissement (France métropolitaine + DOM)

	Universités (UT inclus) INP et UT		Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques		CNAM (1)		Total	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Diplômes nationaux délivrés en FC	28 288	30 973	360	440	8 055	9 925	36 703	41 338
Diplômes d'établissements (DU) en FC	19 770	26 124	340	414	233	321	20 343	26 859
<b>Ensemble des diplômes délivrés</b>	<b>48 058</b>	<b>57 097</b>	<b>700</b>	<b>854</b>	<b>8 288</b>	<b>10 246</b>	<b>57 046</b>	<b>68 197</b>
Part des diplômes nationaux délivrés en FC sur l'ensemble	59%	53,9%	42,2%	51,5%	97,2%	96,9%	64,3%	72,5%
Part des diplômes d'université délivrés en FC sur l'ensemble	41%	46,1%	39,8%	48,5%	2,8%	3,1%	35,7%	47,1%
Nombre de diplômes nationaux délivrés	372 863		nd	nd	9 377	11 768	382 240	376 196
<b>Part des diplômes nationaux délivrés en FC par rapport au nombre total de diplômes</b>	<b>8%</b>	<b>8%</b>			<b>86%</b>	<b>84%</b>	<b>10%</b>	<b>11%</b>

(1) Sans les diplômes de l'ITB homologué de niveau 1-2. nd : non disponible. FC : formation continue.

## [2] Diplômes nationaux délivrés en formation continue par type d'établissement (France métropolitaine + DOM)

	Universités (UT inclus) INP et UT		Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques		CNAM (1)		Total	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Capacité en droit	281	130					281	130
DAEU A	4 660	4 216					4 660	4 216
DAEU B	842	952					842	952
<b>Total niveau IV</b>	<b>5 783</b>	<b>5 298</b>					<b>5 783</b>	<b>5 298</b>
Diplômes CNAM : DPC, DPCE, DPCT					815	1 021	815	1 021
DEUG – DEUG IUP – DEUST	944	610					944	610
DUT + Post DUT – DNTS	2 457	2 640			25	36	2 482	2 676
Titres RNCP niveau III	131	172	13	5	337	224	481	401
Diplôme paramédical niveau III		121					0	121
<b>Total niveau III</b>	<b>3 532</b>	<b>3 543</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>1 177</b>	<b>1 281</b>	<b>4 722</b>	<b>4 829</b>
Diplômes CNAM : DEST, DSC-DSG, DESA					3 488	4 886	3 488	4 886
Licences	3 340	3 369	3	7	4	87	3 347	3 463
Licences professionnelles	5 046	6 608			271	490	5 317	7 098
Maîtrises	1 310	1 997			187	123	1 497	2 120
DESCF	34	53					34	53
Titres RNCP niveau II	459	210	7	10	1 607	1 653	2 073	1 873
<b>Total niveau II</b>	<b>10 189</b>	<b>12 237</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>5 557</b>	<b>7 239</b>	<b>15 756</b>	<b>19 493</b>
Diplômes C du CNAM					587	680	587	680
DESS	683	188					683	188
Master professionnel	5 931	6 843	18	12	515	384	6 464	7 239
Master ingénieur	342	119	104	171			446	290
Master recherche	296	720		19			296	739
Master indifférencié	817	1 069		3			817	1 072
DEA – DRT – Doctorat – HDR	75	131			32	35	107	166
Ingénieur	359	284	215	213	33	93	607	590
Capacité médecine	223	522					223	522
Titres RNCP niveau I	58	19			154	213	212	232
<b>Total niveau I</b>	<b>8 784</b>	<b>9 895</b>	<b>337</b>	<b>418</b>	<b>1 321</b>	<b>1 405</b>	<b>10 442</b>	<b>11 718</b>
<b>Ensemble des diplômes</b>	<b>28 288</b>	<b>30 973</b>	<b>360</b>	<b>440</b>	<b>8 055</b>	<b>9 925</b>	<b>36 703</b>	<b>41 338</b>

(1) Sans les diplômes de l'ITB homologué de niveau 1-2.

## [3] Diplômes délivrés en formation continue par les IUT (France métropolitaine + DOM)

	DUT	Licences professionnelles	Titres au RNCP Niv III	Titres au RNCP Niv II	Total Diplômes nationaux	Diplômes d'établissement en IUT
2006	2 380	2 559	7	58	5 004	753
2007	2 640	4 137	74	23	6 874	870

## Présentation

Les informations présentées ont été recueillies en mai 2008 dans le cadre du cycle des évaluations bilans mis en place par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) à la fin de l'école élémentaire (CM2). Cette évaluation bilan en mathématiques fait suite aux bilans de la maîtrise du langage (2003), des langues vivantes étrangères (2004), de l'attitude et de la vie en société (2005), de l'histoire, géographie et éducation civique (2006) et des sciences (2007). Elle a pour finalité de mesurer les atteintes des objectifs fixés par les programmes de 2002 et clôt le premier cycle des évaluations bilans. Les élèves ont été répartis en six groupes de niveau.

27,9 % des élèves (groupes 4 et 5) ont des performances qui permettent de considérer qu'ils maîtrisent de façon optimale toutes les compétences en mathématiques attendues par les programmes de l'école élémentaire [1]. Ces élèves sont capables de performances dans tous les domaines des mathématiques et pour les élèves du groupe 5 font preuve d'une très grande aisance à manier les concepts mathématiques appris au cycle III.

30,7 % des élèves (groupe 3) maîtrisent de façon satisfaisante ces mêmes compétences. Ils font preuve d'une bonne connaissance du lexique mathématique et mobilisent leurs compétences pour résoudre des situations nouvelles. Ces élèves font des liens entre les connaissances acquises.

Au total, ce sont près de 60 % des élèves qui ont développé les concepts de mathématiques leur permettant de suivre un cursus au collège sans difficultés majeures.

Les élèves du groupe 2 (26,4 %) ont développé des automatismes ; on n'observe de réussites que dans les situations d'apprentissages qu'ils rencontrent habituellement en classe. Ils ont beaucoup de mal à transférer leur compétences dans des situations nouvelles.

Aux plus bas niveaux de l'échelle, 15 % des élèves (groupes 0 et 1) ne maîtrisent pas les compétences attendues en fin d'école. Les élèves du groupe 1 ont développé de premiers concepts mathématiques mais basés uniquement sur les aspects perceptifs. Ceci limite leurs performances à des situations prototypiques. Parmi eux, les élèves du groupe 0 (3,2 %) doivent être considérés comme des élèves en très grande difficulté.

Les performances des élèves sont très différenciées selon le type d'établissement qu'ils fréquentent. On constate que les élèves en difficulté (groupes 0 et 1) sont 20,6 % dans l'éducation prioritaire, contre 14,3 % dans les établissements hors éducation prioritaire, et 13,2 % dans le secteur privé [2].

## Définitions

■ **Le cadre de l'enquête.** Depuis l'année 2003, la DEPP a mis en place un dispositif d'évaluations bilans destiné à répondre à un objectif très général : confronter, sur la base d'un constat scientifique, les résultats du fonctionnement pédagogique du système éducatif aux objectifs qui lui sont assignés et contribuer ainsi au pilotage de la politique pédagogique en fournissant des indicateurs permettant d'apprécier l'évolution des compétences des élèves dans des domaines essentiels.

■ **Les situations d'évaluation.** Chacune des compétences évaluées a été envisagée dans les six champs des mathématiques du programme de 2002 : connaissance des nombres entiers et décimaux, calcul, exploitation de données numériques, espace et géométrie, grandeurs et mesure. 385 items ont permis de mesurer les compétences : identifier (67), exécuter (25), traiter (175), produire (110) et contrôler valider (8).

■ **L'échelle de performance.** Elle a été élaborée en utilisant le modèle statistique de réponse à l'item (MRI). Le score moyen de performances en mathématiques, correspondant à la performance moyenne des élèves de l'échantillon, a été fixé par construction à 250 et l'écart type à 50.

Sur la base de différentes évaluations internationales et de la première évaluation bilan 2003 (maîtrise du langage et de la langue française), la partie la plus basse de l'échelle est constituée des scores obtenus par les 15 % d'élèves ayant les résultats les plus faibles. À l'opposé, la partie supérieure, constituée des scores les plus élevés, rassemble 10 % des élèves. Entre les deux, l'échelle est scindée en trois parties d'amplitude de scores égale correspondant à trois groupes intermédiaires.

■ **L'échantillon.** Pour répondre aux finalités du dispositif, un échantillon d'environ 3 800 élèves, représentatif au niveau national des écoles, a été constitué (écoles publiques et privées sous contrat de France métropolitaine).

■ **Comparaison.** Étant donné que les compétences évaluées en fin d'école et en fin de collège sont différentes et qu'aucun élément commun ne permet de rapprocher les deux évaluations, il n'est pas légitime de comparer cette échelle avec celle du collège.

Source : Enquête Évaluation bilan en mathématiques en fin d'école, DEPP, mai 2008.

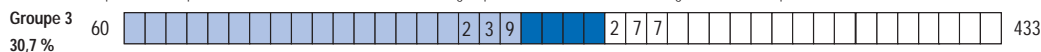
## [1] Répartition des élèves selon l'échelle de performances en mathématiques en fin d'école (mai 2008) (France métropolitaine, Public + Privé sous contrat)



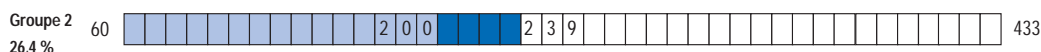
Ces élèves ont acquis une certaine expertise dans les différents domaines mathématiques. Ils font aisément les relations entre les nombres entiers et décimaux et ils savent utiliser les écritures décimales ou fractionnaires. Ils maîtrisent parfaitement les quatre opérations et le calcul mental. Ils ont des compétences leur permettant d'adapter leurs stratégies quelles que soient les situations rencontrées. Les élèves de ce groupe ont une capacité d'abstraction qui leur permet de résoudre des problèmes complexes y compris ceux qui ont trait à la proportionnalité.



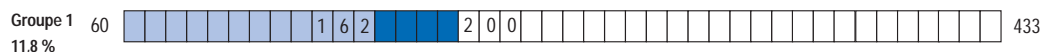
Ces élèves ont une représentation spatiale performante et ils ont une maîtrise du lexique de géométrie. Ils produisent des tracés exacts et précis. Ils savent résoudre des problèmes d'aire quelle que soit l'unité proposée. Ces élèves maîtrisent la numération des entiers et des décimaux. Ils font le lien entre fraction décimale, nombre décimal et nombre entier. Ils sont capables d'évaluer l'ordre de grandeur d'un résultat. En calcul réfléchi, ces élèves mettent en oeuvre des procédures complexes. Ils maîtrisent les quatre opérations sur les entiers et les décimaux et savent effectuer des divisions avec deux chiffres au diviseur. Ces élèves sont capables de faire un traitement fin des informations en faisant notamment des inférences. Ils peuvent représenter graphiquement une situation à partir d'un énoncé. Les élèves de ce groupe ont la capacité d'anticiper un résultat, de mettre en oeuvre des stratégies pour résoudre en autonomie une grande variété de problèmes.



Ces élèves reconnaissent et utilisent les propriétés géométriques des figures usuelles mais ils rencontrent des difficultés pour les tracer. Ils ont une bonne connaissance du vocabulaire de la géométrie. Dans le domaine de la mesure, ils maîtrisent davantage la notion de périmètre que la notion d'aire. Ces élèves ont des connaissances sur les nombres entiers et décimaux mais ils ne font pas encore le lien entre ces deux ensembles de nombres. Ils sont capables de reconnaître les fractions supérieures au nombre 1. Ces élèves maîtrisent les quatre opérations sur les entiers et les décimaux avec un chiffre au diviseur pour la division. Ils ont des connaissances relatives aux structures additives et multiplicatives : traitement du langage spécifique, représentation mentale des opérations et connaissances de leurs propriétés. Ces élèves savent résoudre des problèmes comportant deux étapes. Leurs compétences sont opérationnelles y compris dans des situations nouvelles. A partir de ce groupe, les mots prennent un sens mathématique.



Ces élèves sont capables d'identifier des figures géométriques de base et des axes de symétrie uniquement si leur présentation est stéréotypée. Ces élèves traitent les décimaux en dissociant les parties entière et décimale sans en percevoir le sens mathématique. Ils identifient certaines représentations graphiques des fractions. Ils sont capables de mobiliser des procédures simples de calcul réfléchi. Ces élèves ont des automatismes qu'ils mettent en oeuvre pour effectuer des additions, des soustractions, des multiplications et des divisions à un chiffre, seulement sur les entiers. Ils savent utiliser une calculatrice. Ils réussissent des problèmes additifs ou soustractifs ne comportant pas d'étape intermédiaire. Les élèves de ce groupe ont des savoirs qu'ils utilisent de "façon mécanique". Ils ont des difficultés à utiliser leurs connaissances dans des situations nouvelles.



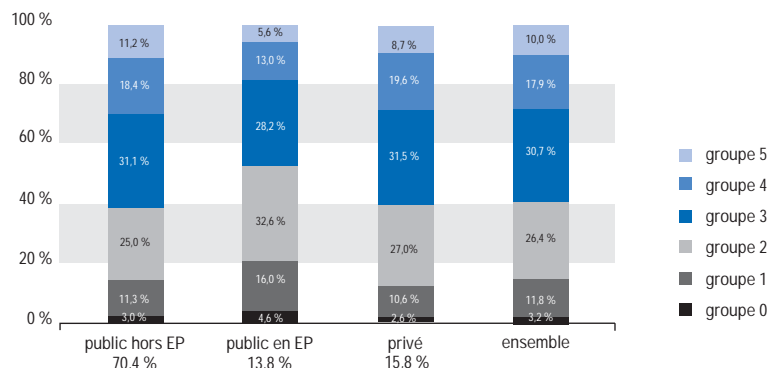
Ces élèves ont une reconnaissance perceptive de figures géométriques ce qui limite leurs performances à des situations prototypiques. Leurs connaissances en numération se restreignent aux nombres entiers lorsque l'oral permet d'identifier facilement les classes (millions, milliers). Ils savent effectuer des additions mais ils rencontrent des difficultés pour la soustraction et la multiplication qui comportent des retenues. Ils savent résoudre des problèmes uniquement lorsque les données langagières et numériques sont très simples. Les élèves de ce groupe ont beaucoup de mal à transférer leurs compétences hors d'un cadre connu. Ils éprouvent des difficultés à traiter des données et à produire des réponses d'une façon autonome.



Ces élèves ne maîtrisent aucune des compétences ou des connaissances exigibles en fin d'école primaire. Cependant, ils se montrent capables de répondre ponctuellement à quelques items simples.

Lecture - La barre horizontale symbolise l'étendue croissante de la maîtrise des compétences du groupe 0 au groupe 5. Les élèves du groupe 2 représentent 26,4 % des élèves. Ils sont capables de réaliser les tâches des groupes 0, 1 et 2. Ils ont une probabilité faible de réussir les tâches spécifiques aux groupes 3, 4 et 5. L'élève le plus faible du groupe 2 a un score de 200, le score du plus fort est 239.

## [2] Répartition de la population sur l'échelle de performances en mathématiques en fonction du type d'établissement fréquenté (mai 2008) (France métropolitaine, Public + Privé sous contrat)



Lecture - 11,2 % des élèves du secteur public hors éducation prioritaire appartiennent au groupe 5.

## Présentation

Les informations présentées ont été recueillies en juin 2008 dans le cadre du cycle d'évaluations bilans mis en place par la DEPP, à la fin du collège. La sixième et dernière évaluation de ce premier cycle permet d'apprécier la maîtrise des connaissances et des compétences en mathématiques des élèves en fin de troisième telles qu'elles sont définies dans les attendus des programmes. Elle vise donc à donner non seulement des informations sur ce que les élèves savent (notion et lexique) mais aussi sur les compétences qu'ils ont développées (raisonnement, résolution de problème...), dans le cadre de quatre domaines principaux : "Géométrie", "Nombres et calculs", "Organisation et gestion de données – Fonctions" et "Grandeurs et mesures".

Les élèves de troisième ont été répartis en six groupes selon le niveau de leurs performances [1].

28 % des élèves (groupes 4 et 5) disposent de compétences opérationnelles dans l'ensemble des domaines mathématiques. Parmi eux, 10,0 % (groupe 5) se démarquent en raison de leur expertise du calcul algébrique, de leur capacité à faire preuve d'esprit critique, ainsi que de leur faculté à citer un contre-exemple pour invalider un énoncé trop général.

À l'opposé, 15 % de la population d'élèves (groupes 0 et 1) apparaît comme n'ayant pas tiré bénéfice des enseignements de mathématiques. Ils reconnaissent des objets géométriques isolés et identifient une propriété évidente perceptivement, sans pour autant être en mesure d'en prouver la validité. Ils résolvent des problèmes numériques simples par des méthodes arithmétiques apprises à l'école primaire. Parmi eux, 2,8 % sont en très grandes difficultés : ils répondent à quelques questions ponctuellement mais ne maîtrisent aucune compétence attendue.

Entre ces deux extrêmes, les élèves du groupe 2 (29,3 %) donnent du sens au concept de fraction d'une quantité, voient leur maîtrise du calcul élargie aux nombres négatifs, ont des notions de proportionnalité et parviennent à conduire à son terme un programme de calculs. Les élèves du groupe 3 (27,7 %) ont acquis partiellement les connaissances du collège. C'est seulement à partir de ce niveau que les élèves présentent des connaissances dans le domaine des "Grandeurs et mesure" : ils convertissent des longueurs d'une unité à l'autre, connaissent les formules d'aire ou de volume d'objets géométriques usuels et identifient des objets ayant des périmètres égaux. Les élèves obtiennent des résultats très différents selon le type d'établissement qu'ils fréquentent [2]. Les groupes faibles sont surreprésentés dans les établissements de l'éducation prioritaire, plus du tiers (34,2 %) des élèves étant dans les groupes 0 ou 1- tandis que les élèves aux compétences de haut niveau sont plus nombreux dans le privé que dans l'ensemble (39,1 % faisant partie des groupes 4 et 5).

Source : Enquête Évaluation bilan en mathématiques en fin de collège, DEPP, mai 2008.

## Définitions

■ **Le cadre de l'enquête.** Depuis l'année 2003, la DEPP a mis en place un dispositif d'évaluations bilans destiné à répondre à un objectif très général : confronter, sur la base d'un constat scientifique, les résultats du fonctionnement pédagogique du système éducatif aux objectifs qui lui sont assignés et contribuer ainsi au pilotage de la politique pédagogique en fournissant des indicateurs permettant d'apprécier l'évolution des compétences des élèves dans des domaines essentiels.

■ **L'échantillon.** Pour répondre aux finalités du dispositif, un échantillon d'environ 4 400 élèves, représentatif au niveau national des collèges, a été constitué (collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine).

■ **Les situations d'évaluation.** Cent soixante-douze items ont été élaborés pour couvrir les quatre domaines principaux. Chaque élève n'a pas eu à répondre à tous les items. Cependant, il a été évalué dans chacun des domaines et sur des items de tous types de difficultés.

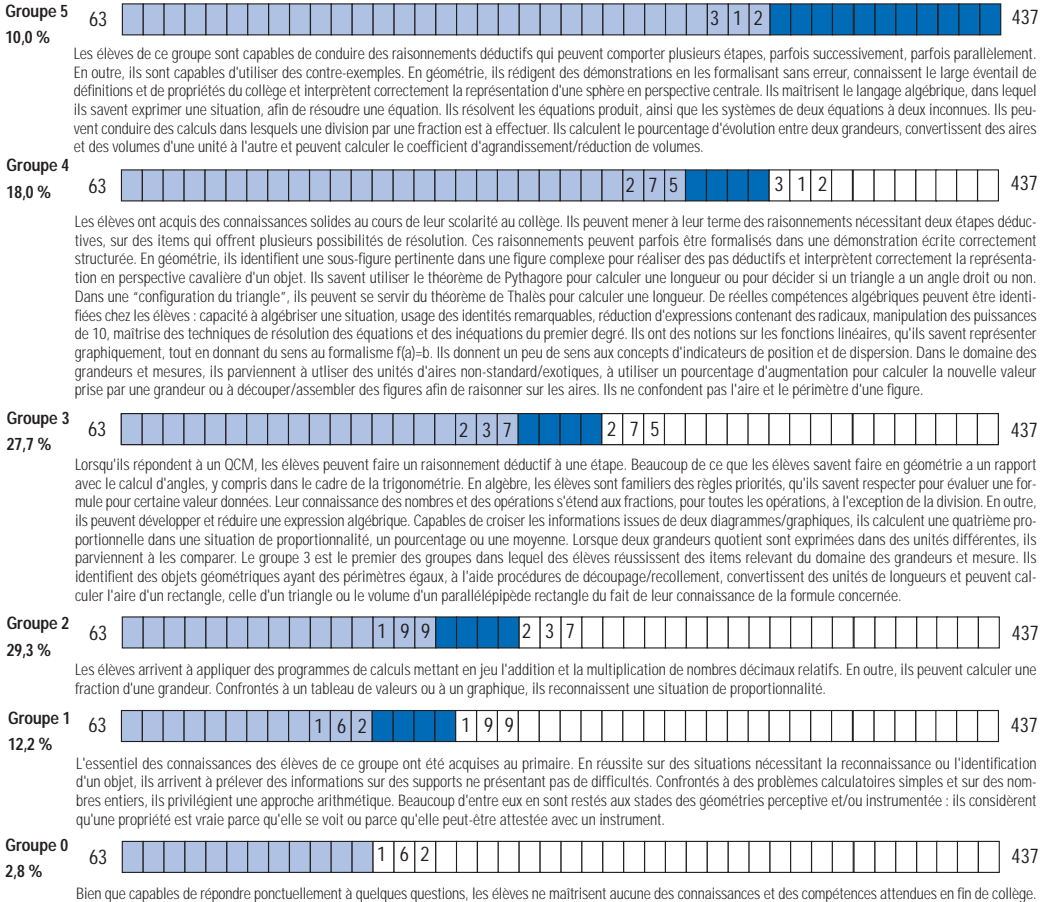
■ **L'échelle de performance.** Elle a été élaborée en utilisant le modèle statistique de réponse à l'item (MRI). Le score moyen de performances correspondant à la performance moyenne des élèves de l'échantillon, a été fixé par construction à 250 et l'écart type à 50.

Sur la base de différentes évaluations internationales et de la première évaluation bilan 2003 (maîtrise du langage et de la langue française), la partie la plus basse de l'échelle est constituée des scores obtenus par les 15 % d'élèves ayant les résultats les plus faibles. À l'opposé, la partie supérieure, constituée des scores les plus élevés, rassemble 10 % des élèves. Entre les deux, l'échelle est scindée en trois parties d'amplitude de scores égale correspondant à trois groupes intermédiaires.

■ **Comparaison.** Étant donné que les compétences évaluées en fin d'école et en fin de collège sont différentes et qu'aucun élément commun ne permet de rapprocher les deux évaluations, il n'est pas légitime de comparer cette échelle avec celle de l'école.

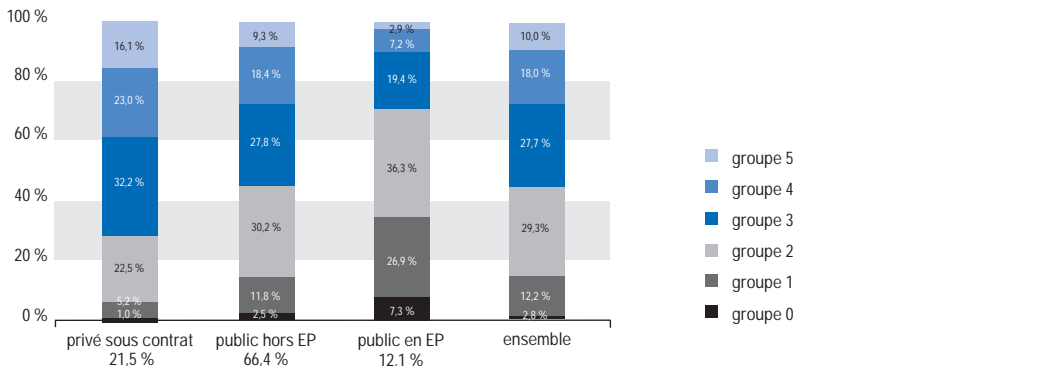


## [1] Répartition des élèves selon l'échelle de performance en mathématiques en fin de collège (mai 2008) (France métropolitaine, Public + Privé sous contrat)



Lecture - Les élèves du groupe 3 représentent 27,7 % des élèves. Ils sont capables de réaliser les tâches des groupes 0, 1 et 2. Ils ont une probabilité faible de réussir les tâches spécifiques aux groupes 4 et 5. L'élève le plus faible du groupe 3 a un score de 237 et le score du plus fort est 275.

## [2] Répartition de la population sur l'échelle de performance en fonction du type d'établissement fréquenté (mai 2008) (France métropolitaine, Public + Privé sous contrat)



Lecture - 16,1 % des élèves du secteur privé sous contrat appartiennent au groupe 5 : éducation prioritaire.

## Présentation

Les gouvernements européens se sont entendus au sommet de Lisbonne de 2000, pour promouvoir une société et une économie accordant un rôle croissant aux connaissances.

Cinq questions, prioritaires, d'éducation et de formation professionnelle font l'objet d'objectifs chiffrés à l'horizon 2010 : généralisation du second cycle de l'enseignement secondaire, développement des sciences et technologies, amélioration des compétences de base en lecture, réduction des sorties précoces et développement de la "formation" des adultes.

Pour que les jeunes générations disposent d'un bagage scolaire à la hauteur, la communauté vise 85 % de "réussite" du second cycle de l'enseignement secondaire en 2010 sur l'ensemble de l'Union, pour 78,5 % observé dans l'Union européenne (UE) en 2008. Les progrès attendus sont donc de 6 points en trois ans.

Les capacités scientifiques, cruciales, sont évaluées par un développement des flux de diplômés de l'enseignement supérieur en sciences et technologie de 15 % ; celui-ci a été atteint en 2003.

Des compétences et bagages scolaires suffisants sont importants pour garantir la cohésion de la société, sachant les difficultés actuelles éprouvées par ceux qui en sont dépourvus. À ce titre, on espère, en 2010, sur l'ensemble de l'Union, réduire de 20 % la proportion de jeunes ne possédant pas les bases de la lecture et dénombrer moins de 10 % de sorties précoces. La proportion de sorties précoces s'élevait à 15 % dans la communauté en 2007 (13 % en France).

Les différences de niveaux d'études entre pays sont anciennes, en général. Les pays où les jeunes sans bagage suffisant sont les moins représentés, sont ceux où leurs parents avaient déjà massivement accès au second cycle de l'enseignement secondaire. Les progrès des infrastructures scolaires et de l'éducation semblent ainsi cumulatifs.

Une société de la connaissance suppose également que la population enrichisse et actualise ses connaissances, à tous âges. La communauté espère qu'au moins 12,5 % des adultes suivent un cours, séminaire, atelier ou une formation en quatre semaines, en 2010, pour 7,1 % aujourd'hui. C'est le cas de un adulte sur cinq dans les pays scandinaves et en Grande-Bretagne.

### Sources

- Pour la réussite du secondaire, les sorties précoces, la formation des adultes : Eurostat à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail (dont l'enquête Emploi est la composante française).
- Pour les faibles compétences en lecture : enquête PISA (programme international pour l'évaluation des élèves).
- Pour les diplômés de sciences et technologie : Eurostat à partir des statistiques scolaires (collecte UOE).

## → Pour en savoir plus

### Publications

- [http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc28\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc28_en.htm)
- "Progress towards the Lisbon objectives in education and training", rapport 2008. [http://ec.europa.eu/education/policies/2010/progressreport\\_en.html](http://ec.europa.eu/education/policies/2010/progressreport_en.html)

## Définitions

■ **Champ** : Union européenne (UE).

■ **La réussite du secondaire [1]** est mesurée par la proportion de jeunes de 20 à 24 ans qui ont terminé avec succès l'enseignement secondaire de second cycle (CITE 3-6). En France, c'est le pourcentage des 20 à 24 ans détenant un CAP, BEP, baccalauréat ou un diplôme d'enseignement supérieur.

■ **Les "sorties précoces" [2]** sont évaluées par les parts des jeunes de 18 à 24 ans, de ceux qui n'étudient plus et n'ont pas terminé avec succès l'enseignement secondaire de second cycle (CITE 0-2). En France, c'est le pourcentage des 18 à 24 ans (dénominateur) de ceux qui ne poursuivent ni études ni formations et n'ont ni CAP, ni BEP, ni diplôme plus élevé (numérateur).

■ **La formation des adultes [3]** est mesurée par une participation d'adultes de 25 à 64 ans, en quatre semaines, à un cours ou à une formation "formels" (c'est-à-dire débouchant sur un diplôme ou titre reconnu) ou à un cours, une leçon, un séminaire, une conférence ou un atelier "non formels" (c'est-à-dire organisés, mais plus ponctuels, et suivis pour des motifs personnels ou professionnels).

■ **Les faibles compétences en lecture [4]** sont évaluées par les proportions d'enfants de 15 ans qui ne parviennent pas à mettre en relation un texte simple avec des connaissances de la vie courante (soient les niveaux 0 et 1 de PISA).

■ **Les diplômés de sciences et technologie [5]** sont les diplômés des spécialités scientifiques et technologiques que délivrent les établissements d'enseignement supérieur (universités, IUT, STS, écoles d'ingénieurs). L'indicateur est un rapport, pour 1 000, entre le nombre annuel de diplômés délivrés (numérateur) et l'effectif de la population de 20-29 ans (dénominateur) ; cet indicateur est passible d'être surestimé de doubles comptes.

## [1] Les cinq critères de référence chiffrés de Lisbonne (Union européenne)

	Réussite du secondaire 2008 [1]	Sorties précoces 2007 [2]	Formation des adultes 2008 [3]	Faibles compétences en lecture 2006 [4]	Diplômés de sciences et technologies 2007 [5]
Allemagne	74,1	12,7	7,9	20,1	11,4
Autriche	84,5	10,9	13,2	21,5	11,0
Belgique	82,2	12,3	6,8	19,4	14,0
Bulgarie	83,7	16,6	1,4	51,1	8,4
Chypre	85,1	12,6	8,5	-	4,2
Danemark	71,0	b 12,4	30,2	16,0	16,4
Espagne	60,0	31,0	10,4	25,7	11,2
Estonie	82,2	14,3	p 9,8	13,7	13,3
Finlande	p 86,2	p 7,9	23,1	4,8	18,8
<b>France</b>	<b>83,7</b>	<b>12,7</b>	<b>7,2</b>	<b>21,8</b>	<b>20,5</b>
Grèce	82,1	14,7	2,9	27,7	8,5
Hongrie	83,6	10,9	3,1	20,6	6,4
Irlande	87,4	11,5	p 10,2	12,2	18,7
Italie	76,5	19,3	6,3	26,4	8,2
Lettonie	80,0	p 16,0	6,8	21,2	9,2
Lituanie	89,1	8,7	4,9	25,7	18,1
Luxembourg	72,8	15,1	8,5	22,8	
Malte	54,2	b 37,3	6,2	-	7,1
Pays-Bas	76,2	12,0	17,0	15,1	8,9
Pologne	91,3	5,0	4,7	16,2	13,9
Portugal	54,3	p 36,3	p 5,3	24,9	18,1
République tchèque	91,6	** 5,5	p 7,8	24,8	12,0
Roumanie	78,3	19,2	1,5	53,5	11,9
Royaume-Uni	78,2	b 17,0	19,9	19,0	17,5
Slovaquie	92,3	7,2	3,3	27,8	11,9
Slovénie	90,2	r 4,3	13,9	16,5	9,8
Suède	87,9	b 8,6	e* 32,4	15,3	13,6
<b>UE27</b>	<b>78,5</b>	<b>15,2</b>	<b>p 9,6</b>		<b>13,4</b>
<b>Cible 2010</b>	<b>85</b>	<b>10</b>	<b>12,5</b>	<b>16</b>	
<b>Situation en 2000</b>	<b>77</b>	<b>18</b>	<b>7,1</b>	<b>19</b>	

Lecture – b : rupture de série ; e : estimation ; p : provisoire ; r : réserve sur la représentativité. \* : 2007. \*\* : 2006.